

Christian Poirier, Catherine Lavoie-Marcus, Catherine Duchesneau,
Ajouna Bao-Lavoie et Guy Bellavance

INRS

Université d'avant-garde

Centre - Urbanisation Culture Société

Responsabilité scientifique : Guy Bellavance et Christian Poirier

Guy.Bellavance@ucs.inrs.ca

Christian.Poirier@ucs.inrs.ca

Assistantes de recherche : Catherine Lavoie-Marcus

Catherine Duchesneau

Ajouna Bao-Lavoie

Rapport de recherche présenté au Regroupement québécois de la danse (RQD).

Cette recherche a bénéficié du soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Institut national de la recherche scientifique

Centre – Urbanisation Culture Société

<http://www.ucs.inrs.ca>

29 mars 2011

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
Contexte et objectifs	1
Dimensions analytiques	2
Méthodologie	2
Comité de suivi	3
Précision.....	3
PARTIE I DÉFINIR UN OBSERVATOIRE DE LA DANSE	4
Introduction.....	4
1. DÉFINIR LES TERMES ET L'ÉCHELLE D'ACTIVITÉS.....	8
1.1 Quelle danse ?	8
1.2 Échelle d'activités	8
1.3 Éléments de définition.....	9
1.3.1 Aspect métaphorique	9
1.3.2 Aspect historique	10
1.3.3 Aspect fonctionnel.....	10
2. LES PRINCIPALES FONCTIONS D'UN OBSERVATOIRE	12
2.1 Veille stratégique.....	12
2.2 Portail de ressources.....	13
2.3 Centre d'archives ou de documentation	14
2.4 Pôle de recherche et d'analyse	15
2.4.1 Production d'indicateurs.....	16
2.4.2 Veille statistique	16
2.4.3 Recherche en milieu universitaire	17
2.5 Vitrine d'un secteur	18
2.6 Plateforme pour la mise en commun des savoirs	19
2.7 Pôle politique : outil de vigilance, de participation ou d'influence.....	19
2.8 Centre de services et d'accompagnement pour les intervenants	20
3. STRUCTURER L'OBSERVATOIRE : UN ENJEU PARTENARIAL	23
3.1 Les modèles classiques.....	23
3.2 Les partenariats structurels.....	23
3.3 L'observatoire comme « volet » d'une mission	25
3.4 Les partenariats financiers.....	26

4. LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET LE WEB 2.0 AU SERVICE D'UN OBSERVATOIRE	29
4.1 Évaluation des interfaces web	29
4.1.1 Soyez visibles !.....	29
4.1.2 Pleins feux sur les idéaux	30
4.1.3 Soigner son image... ..	31
4.2 Les outils de l'univers numérique et du web interactif	31
4.2.1 Archiver les données et diversifier les supports d'information	31
4.2.2 Le web 2.0 au service d'un observatoire	33
4.2.3 Outiller la recherche	34
4.2.4 Syndiquer les contenus	36
4.2.5 Rassembler les opinions et les savoirs.....	36
4.2.6 Accéder aux données.....	38
4.2.7 Créer des réseaux sociaux	39
4.2.8 Opérer une veille stratégique sur le web	39
4.2.9 Redéfinir la notion d'expertise... et de qualité ?	39
4.3 Accès au contenu.....	40
4.3.1 Les contrats « Creative Commons ».....	40
4.3.2 Posséder ou partager ?.....	41
Conclusion	43
BIBLIOGRAPHIE	45
PARTIE II LA DOCUMENTATION EN DANSE AU QUÉBEC :	
CONTENU, ORGANISATION, PUBLICS ET RÉSEAUX	47
Introduction.....	47
1. PRÉSENTATION DES CENTRES DE DOCUMENTATION : HISTORIQUE ET MANDAT	50
1.1 Les centres de documentation scolaires et universitaires	50
1.2 Les centres de documentation institutionnels ou gouvernementaux	52
1.3 Les centres de documentation de compagnies ou d'organismes	54
2. ÉTAT DES COLLECTIONS	55
2.1 Les périodes et territoires géographiques couverts par les documents.....	55
2.2 Thématiques traitées par les documents.....	56
2.2.1 Types de danse	56
2.2.2 Disciplines connexes	56
2.2.3 Milieu de la danse	56
2.3 Les types de documents.....	57
2.3.1 Les monographies, périodiques, rapports, mémoires et thèses	57
2.3.2 Les dossiers thématiques	57
2.3.3 Les documents audiovisuels	58
2.3.4 Les documents sonores et visuels.....	58
2.3.5 Les costumes, décors, notations chorégraphiques et autres pièces documentaires.....	59
2.4 Les autres produits et services.....	59

2.4.1	Les fonds d'archives privés ou publics	59
2.4.2	Les activités éducatives et expositions virtuelles	60
2.4.3	Les produits et services payants	60
3.	ORGANISATION DES CENTRES DE DOCUMENTATION.....	63
3.1	L'organisation des sites web	63
3.1.1	Les moteurs de recherche, catalogues et autres outils	63
3.1.2	Les index et listes	63
3.2	L'organisation des lieux physiques	64
4.	PUBLIC CIBLE.....	66
4.1	Grand public.....	66
4.2	Publics du milieu de la danse	66
4.3	Publics du milieu académique.....	67
5.	RÉSEAUX, PARTENARIATS ET SUBVENTIONNAIRES	68
5.1	Les liens web externes.....	68
5.2	Les partenaires financiers et autres partenaires	69
5.2.1	Les partenaires publics	70
5.2.2	Les partenaires académiques et les centres de documentation	70
5.2.3	Les partenaires culturels et du milieu de la danse	70
5.2.4	Les partenaires médiatiques	71
5.2.5	Les partenaires privés et autres partenaires	71
	Conclusion	72
	BIBLIOGRAPHIE	73
	SITOGRAFIE	73
PARTIE III	SYNTHÈSE	75
	Introduction.....	75
1.	Définition, mission et fonctions	75
2.	Structure organisationnelle et partenariale	76
3.	Les publics	77
4.	Arrimage avec les ressources existantes et les besoins en documentation.....	78
5.	Données, accès aux contenus et interface web.....	78
	Conclusion	79
	ANNEXES	80
Annexe A :	Tableau de distribution des observatoires, selon leurs fonctions et leur aire géographique	81
Annexe B :	Glossaire des termes relatifs aux fonctionnalités de documentation, numériques et web 2.0 d'un observatoire.....	87

Annexe C :	Exemple de fiche complète d'un observatoire	100
Annexe D :	Typologie des thématiques.....	106
Annexe E :	Typologie des documents.....	107
Annexe F :	Typologie des publics cibles	111
Annexe G :	Typologie des liens web externes.....	112
Annexe H :	Typologie des partenariats.....	113

Tableaux

Tableau 1	Repères pour la mise en œuvre d'un observatoire.....	44
Tableau 2	Grille d'analyse des centres de documentation.....	48
Tableau 3	Centres de documentation étudiés.....	50

INTRODUCTION

Contexte et objectifs

Le Regroupement québécois de la danse (RQD) procède actuellement à l'élaboration d'un plan stratégique 2010-2014 ainsi que d'un plan directeur de la danse professionnelle au Québec. Ces opérations, qui constitueront des éléments fondamentaux de structuration de la discipline pour les dix prochaines années, s'inscrivent en continuité avec les importants exercices de concertation qu'ont constitués les Grands Chantiers ainsi que les Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec (2008-2009). De façon plus spécifique, la recommandation n° 62 des États généraux soutient qu'« [I]l est recommandé à la communauté de la danse : de reconnaître l'importance de doter le RQD d'un observatoire pour le secteur de la danse qui soit voué à la recherche, à la documentation, à la veille stratégique et d'évaluer le scénario de sa mise en place. » Un tel observatoire constitue donc, à terme, une composante fondamentale de l'exercice entrepris afin d'établir sur des assises plus solides et dans une perspective de développement le secteur de la danse au Québec.

Compte tenu de ce contexte, une recherche préliminaire a été commandée à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) – Centre Urbanisation Culture Société, dont les résultats sont présentés dans le présent rapport. L'objectif principal de cette recherche est de définir les principaux paramètres d'un futur Observatoire québécois de la danse (OQD) et de fournir des pistes concernant l'articulation des besoins du milieu de la danse en lien avec ce projet d'observatoire. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Réaliser une analyse des observatoires de la danse et des observatoires culturels existants, au Canada et à l'étranger ;
- Cerner les besoins et attentes à l'égard de l'OQD ;
- Faire l'inventaire des ressources existantes, aussi bien matérielles qu'électroniques (recherches, publications, etc.), et ce principalement au RQD ;
- Préciser les besoins en termes de documentation et de recherches ;
- Établir les modalités d'une veille stratégique : identification des thèmes importants dans l'ensemble de la filière et de leurs sources (médias, organisations, institutions, etc.) ;
- Définir les mandats potentiels de l'OQD (missions, recherche, services, etc.) ;
- Suggérer des outils et des méthodes appropriées concernant la collecte, la documentation, le traitement et l'analyse de données qualitatives et quantitatives ;
- Proposer les grands paramètres permettant d'établir une structure susceptible de répondre aux enjeux structurels de circulation de l'information, de veille stratégique, de réseautage et de positionnement¹ ;
- Identifier des partenaires potentiels pouvant éventuellement s'associer au projet d'observatoire.

¹ Cet objectif ne comprend pas l'élaboration d'un plan stratégique de mise en place de l'OQD, qui constitue une étape ultérieure qui n'est pas traitée dans le présent projet de recherche.

Cette recherche entend ainsi proposer un guide d'accompagnement de l'établissement d'un observatoire québécois de la danse, lequel entend constituer une base de connaissances pour des partenaires en réseaux, une communauté de connaissance, d'apprentissage et de valorisation, et ce, tel que souhaité par les Seconds États généraux, dans l'esprit d'une dynamique intergénérationnelle, intersectorielle et interrégionale.

Dimensions analytiques

Afin de mener à bien cette recherche, trois dimensions principales sont examinées : 1) la notion même d'observatoire ; 2) les modalités d'un observatoire de la danse au Québec ; 3) les partenaires potentiels.

1) La première dimension (**partie I**) propose une recherche exhaustive portant sur les modèles existants d'observatoires dans le monde. On cible d'abord les observatoires consacrés spécifiquement à la danse, pour ensuite analyser les organisations dédiées à d'autres secteurs culturels. Les modèles apparentés, n'utilisant pas formellement l'appellation « observatoire », sont également analysés (centres, instituts, etc.). Les milieux aussi bien francophone (francophonie) qu'anglophone (États-Unis, Grande-Bretagne, Australie, etc.) sont scrutés. L'analyse propose une synthèse des différents modèles développés ainsi qu'une comparaison entre ceux-ci. Elle dégage ensuite les principaux éléments susceptibles d'être utilisés par l'OQD. Cette partie examine aussi l'utilisation des nouvelles technologies pour des fins de collecte et de diffusion de l'information.

2) La deuxième dimension (**partie II**) se penche plus précisément sur les besoins de documentation, de recherche et de veille stratégique concernant la danse au Québec. Il s'agit ici d'identifier les principaux objectifs de l'observatoire ainsi que les outils appropriés. L'ensemble de la chaîne de valeurs de la danse professionnelle est pris en compte : formation, recherche, création, production, diffusion, conservation et critique.

3) Si les deux premières dimensions constituent l'essentiel de la recherche sur le plan analytique, la troisième dimension propose, au regard de la recherche réalisée dans les deux dimensions précédentes, des partenaires potentiels. Les secteurs public, privé et à but non lucratif sont examinés. Les résultats concernant cette dimension sont présentés au fur et à mesure des développements pertinents dans les parties I et II.

Enfin, une mise en relief-synthèse (**partie III**) des principaux résultats obtenus dans le cadre de la première dimension, et ce en lien avec les éléments repérés dans la seconde, est effectuée, permettant de la sorte un enrichissement de l'apport de chacune des dimensions.

Méthodologie

Le devis de recherche s'appuie sur une méthodologie essentiellement documentaire. Celle-ci comprend une revue de la littérature scientifique portant sur la notion d'observatoire et ses figures apparentées. Une recension systématique des sites web est

également effectuée. Un repérage ainsi qu'un dépouillement de la documentation et des recherches existantes est proposé. Des entretiens informels avec des personnes responsables de centres de documentation au Québec ont également été réalisés. Des discussions avec le comité de travail ont en outre permis de préciser les besoins et attentes concernant l'observatoire.

Comité de suivi

L'étude a été réalisée en collaboration avec un comité de suivi composé, outre le RQD (Lorraine Hébert, Judith Lessard Bérubé et Marie-Hélène Grenier), de cinq (5) personnes représentatives des différentes composantes de la filière de la danse : formation, recherche, création, production, diffusion, conservation et critique. Il s'agit d'Aline Apostolska (critique), de George Krump (Louise Bédard Danse), de Linda Lapointe (Société des musées québécois), de Marie-Josée Lecours (Bibliothèque Vincent-Warren de l'École supérieure de ballet contemporain de Montréal), de Philip Szporer (critique, enseignant, chercheur et médiateur). Le mandat de ce comité a été de conseiller l'équipe de recherche en ce qui a trait au mandat de l'observatoire ainsi qu'aux outils à déployer, notamment suite à la remise d'un premier rapport de recherche.

Précision

Notons que nous avons inséré des liens URL cliquables permettant d'accéder directement aux différents sites web évoqués. Ce rapport gagne donc à être lu à l'écran.

PARTIE I DÉFINIR UN OBSERVATOIRE DE LA DANSE

Introduction

Cette première partie porte sur les objectifs spécifiques suivants :

- Réaliser une analyse des observatoires de la danse et des observatoires culturels existants, au Canada et à l'étranger ;
- Fournir des pistes pour la définition des fonctions de l'OQD ;
- Recenser et évaluer les divers outils qui visent à répondre aux enjeux structurels de circulation de l'information, de veille stratégique, de réseautage et de positionnement ;
- Ouvrir la réflexion sur le rôle des nouvelles technologies et du web 2.0 relativement à un projet d'observatoire.

L'observation générale suivante devrait accompagner sa lecture : si la profusion de nouveaux observatoires culturels durant les dernières années indique un intérêt grandissant pour ce type de projet, il ne faut pas conclure pour autant à l'uniformité de leurs composantes. Plutôt, leur multiplication a eu pour effet de brouiller considérablement le cadre conceptuel relatif à la notion d'« observatoire culturel », et le manque d'écrits scientifiques traitant du sujet accentue cette déficience. À ce jour, il est seulement possible de retracer une définition implicite de cette famille d'observatoires. Cette « porosité » conceptuelle a l'avantage de fournir aux instigateurs d'un tel projet une grande liberté quant au choix de sa mission, de ses activités et de ses services. En contrepartie, nous croyons qu'une telle liberté n'a d'équivalent que cette importante mise en garde : parmi la panoplie de rôles que peut jouer un observatoire, seuls importent réellement ceux qui répondent à des besoins cruciaux du milieu. Cette considération est la seule qui puisse distinguer un véritable projet scientifique d'un artifice rhétorique. En étudiant un large bassin d'exemples d'observatoires, quelques tendances se sont dégagées quant à leurs fonctions, à leurs activités et à leurs outils. Nous espérons que ces résultats pourront servir de repères en vue de la création de l'Observatoire québécois de la danse.

Afin de répondre à ces objectifs, la recherche s'est basée sur la combinaison de deux volets méthodologiques : une revue exhaustive de la littérature concernant la notion d'observatoire et une recension de cinquante observatoires – du secteur de la danse ou de la culture plus généralement – au Canada et à l'étranger. La présente partie propose une mise en commun des informations recueillies par ces méthodes et dégage certaines perspectives pour la mise en œuvre d'un observatoire de la danse au Québec.

Les bases de données scientifiques suivantes ont été consultées : Francis, Scopus, Sociological Abstract, Web of Science, Repère, Cairn, Google Scholar. Deux sources plus spécifiquement reliées aux observatoires culturels ont été repérées. Tout d'abord, un article d'Albornoz et Herschmann (2008), intitulé « Ibero-American Observatories in the Sectors of Information, Communication and Culture: A Brief History », dresse un portrait des observatoires ibéro-américains liés à la culture, au monde de l'information et aux communications. Il tâche de définir la notion d'observatoire, à partir de l'analyse de

soixante-et-un cas de figure, en lien avec leur localisation géographique, leurs thèmes de recherche et leur aire d'opération. En second lieu, le site web du Réseau international sur la politique culturelle (RIPC/INPC) nous a aidé à raffiner la compréhension d'un observatoire culturel institutionnel.

D'autres écrits sont venus compléter ces sources principales. Parmi eux, quelques textes traitant des observatoires en sciences sociales tirés du colloque « Observatoires du développement, observatoires pour le développement, tenu en 1994, ont alimenté la réflexion (disponible dans sa version intégrale au lien suivant : http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers4/010014353.pdf). Dans son texte « Une invitation à observer les observatoires » (1998), le sociologue Rémi Clignet retrace l'origine du concept et révèle sa dimension métaphorique, fondamentale dans le soubassement épistémologique de la notion d'observatoire. Dans « Problèmes théoriques et méthodologiques des observatoires en sciences sociales » (1998), le sociologue Jerald Hage propose quelques précautions dont il faut tenir compte dans la mise en oeuvre d'un observatoire. L'article de la statisticienne Marie Piron (1998), intitulé « Système d'information et observatoires en sciences sociales : quel impact sur les démarches », présente notamment trois caractéristiques essentielles d'un observatoire. Quant au sociologue Jean-Louis Dubois (1998), il brosse un portrait historique hautement documenté de l'avènement des observatoires en sciences sociales dans son texte « Une longue marche vers les observatoires ». Parmi les écrits relatifs à d'autres types d'observatoires, un site a retenu notre attention, soit celui de la firme de consultants en observation géomatique IETI Consultants (<http://www.ieti.fr>). Il synthétise les différents aspects d'un observatoire et regorge d'informations pertinentes concernant les difficultés rencontrées dans la mise sur pied d'un tel projet.

Au chapitre du secteur culturel, nous avons retenu de nombreux textes captivants portant sur les stratégies de mise en commun des savoirs et de libre circulation des données à l'ère du nouveau paradigme du web 2.0. À ce sujet, plusieurs auteurs convergent dans leurs propos. Le texte *Converging Pathways to New Knowledge*, de l'organisme européen Lab for Culture, présente les outils de l'interface web ultra dynamique du Lab et rejoint à plusieurs égards les arguments présentés dans *Charter for Innovation, Creativity and Access to Knowledge 2.0.1*, une charte publiée par le Barcelona Culture Forum. Précisons que cette charte se penche sur les dispositions légales quant à l'accès à la connaissance dans le registre d'une plateforme virtuelle. Dans un élan semblable, *Encouraging Digital Access to Culture*, écrit par Jonathan Drori pour le Department for Culture, Media and Sport (Angleterre), est un guide de quarante-cinq pages qui aide les organisations culturelles à s'engager dans le tournant numérique.

Quelques outils efficaces pour encadrer le travail d'un observatoire ont été dénichés sur le web. D'abord, un glossaire des termes relatifs au partage des ressources dans le contexte culturel, créé par une organisation nationale française des ressources pour la musique actuelle, nommée Réseau Ressource (<http://reseauressource.info/site/2007/06/05/glossaire/>) a constitué la base de notre propre glossaire. De plus, un tableau qui présente les outils du web 2.0 pour opérer une veille stratégique, mis sur pied par l'École Bibliothécaires documentalistes de Paris, nous

a familiarisés avec les outils de veille.

Le volet le plus important de la recherche a consisté à recenser cinquante sites web d'observatoires et à les analyser au moyen d'une grille composée de douze sections :

- Nom de l'observatoire et site web
- Missions et objectifs
- Public cible
- Catégorie générale
- Historique
- Activités, produits et services
- Organisation de l'information
- Structure organisationnelle de l'observatoire
- Partenaires
- Liens web externes
- Informations complémentaires à recueillir
- Réflexions générales en lien avec un observatoire de la danse au Québec

D'entrée de jeu, quelques observatoires sont apparus incontournables à analyser en raison de leur mention répétée dans les écrits consultés ou dans certains sites d'observatoires clés. Ensuite, la liste d'observatoires a été complétée dans le but de constituer un échantillon qui tienne compte d'une diversité :

- D'échelles : internationale, nationale, régionale et locale ;
- De régions géographiques : par ordre d'importance, le Québec et le Canada, la France, les États-Unis et d'autres pays ou régions d'Europe, d'Afrique, d'Océanie (Australie) et d'Amérique latine (Argentine) ;
- De secteurs culturels et artistiques : la danse en particulier, les autres disciplines artistiques (musique, cinéma, littérature, nouveaux médias, etc.) et le secteur culturel en général.

Il est important de noter que la recherche a été étendue à des sites web ne portant pas le nom d'observatoire, mais dont la mission, les activités ou les services comportaient certaines similitudes avec ceux d'un observatoire. Ainsi, des centres d'artistes, instituts de recherche ou réseaux culturels ont également été décrits et analysés. Certaines associations de type « professionnelles » ont également été retenues en raison de leur pertinence au regard des fonctions potentielles d'un observatoire.

Quatre sections structurent cette partie. La première définit et circonscrit la notion d'observatoire tout en délimitant les sphères d'activités. La seconde, et plus importante partie, présente et discute les principales fonctions des observatoires. Une troisième section examine les enjeux associés à la dimension partenariale, tandis que la dernière se penche plus particulièrement sur les questions de documentation, du numérique et du web 2.0.

Au fil des recherches, nous avons également développé quatre outils qui rassemblent les éléments importants de l'étude et les synthétisent en repères. Le premier est un tableau présentant les opportunités à saisir et les pièges à éviter dans la création d'un observatoire (**Tableau 1**, en conclusion de cette partie). Le second est un tableau qui synthétise les fonctions des observatoires étudiés selon leur aire géographique (**Annexe A**). Il présente également la liste des cinquante cas retenus. Le troisième est un glossaire des termes relatifs à un projet d'observatoire et associés à la documentation, au numérique et au web 2.0 (**Annexe B**). Finalement, le contenu détaillé de chacune des cinquante fiches d'observatoires a été regroupé dans un fichier informatique, disponible sur demande. Son ampleur (plusieurs centaines de pages) empêchait de présenter toute l'information dans une annexe. L'**Annexe C** montre toutefois un exemple d'informations recueillies dans un cas particulier.

1. DÉFINIR LES TERMES ET L'ÉCHELLE D'ACTIVITÉS

Définir les termes constitue une étape primordiale. À ce titre, une juste formulation du cadre heuristique devrait constituer l'amorce du projet de l'OQD. Il s'agit tout d'abord de bien cerner l'objet d'étude, lequel permettra ensuite de cibler un public. En clarifiant les besoins de ce public, il sera possible d'articuler une mission spécifique, de laquelle découlera un éventail d'activités. Un nouage rigoureux des concepts assurera la cohérence du projet d'observatoire en évitant les zones grises ou les orientations contradictoires.

1.1 Quelle danse ?

La première et la plus fondamentale des questions est celle-ci : quelle danse observons-nous ? L'enjeu est crucial. Cette danse est-elle celle des professionnels, de l'expression contemporaine, de la scène, du patrimoine, d'une tradition culturelle ? La danse sera-t-elle traitée comme une pratique artistique, une discipline, un phénomène social, un fait anthropologique ? Son identité québécoise est-elle avant tout territoriale ou culturelle ? Ces questions devront toutes être abordées. Au terme des réflexions, la définition de l'objet devra être assez rigoureuse afin de cerner un public et une aire géographique correspondants, mais assez perméable pour épouser un phénomène artistique nomade et en constante mutation.

Aucun observatoire ne peut viser la parfaite exhaustivité dans le traitement de son objet. Pour cette raison, il est plus judicieux de cerner un angle d'approche, de porter sur cet objet un regard singulier ou, autrement dit, de dégager une problématique de recherche. À ce titre, l'Observatoire International du Numérique (OINM) est exemplaire dans sa façon de présenter son sujet de recherche et de définir la problématique qui anime les chercheurs. (http://www.oinm.org/index_fr.html).

1.2 Échelle d'activités

L'objet d'un observatoire peut se déployer sur un territoire très vaste et toucher un grand nombre d'individus. À cet égard, une problématique de recherche bien formulée devrait d'abord s'assurer de cibler le territoire sur lequel elle posera son regard ou délimiter un groupe d'individus à observer. Ces deux paramètres sont nécessairement reliés, mais peuvent servir l'un ou l'autre de point de départ à la formulation de la problématique. Une fois ces dispositions établies, elles dicteront l'échelle d'activité de l'observatoire. L'enjeu de la représentativité se posera d'emblée. À cet égard, nous croyons qu'il vaut mieux un projet d'envergure limité qui touche un petit nombre d'intervenants proactifs et loyaux plutôt qu'un projet à grand déploiement détaché des réalités vécues. Le Conseil International de la Danse de l'UNESCO (<http://www.unesco.org/ngo/cid/>), à cet égard, rate sa cible. Il puise sa légitimité dans son étendue mondiale mais, proportionnellement au nombre d'intervenants qu'il devrait rassembler à la hauteur de son mandat, sa représentativité peut être questionnée. Pour résumer, « les observatoires les plus efficaces évitent les grandes approches thématiques qui englobent tout (...) » et qui s'étendent sur de trop vastes territoires (RIPC/INPC, 2002). À la portée du territoire québécois, retenons

l'initiative de l'Observatoire québécois du loisir, dont la problématique (ou les « champs d'observation »), l'aire géographique et le public sont cernés de façon très précise, ce qui lui permet de réaliser avec brio chacun des objectifs qu'il s'est donné.

1.3 Éléments de définition

En tant que forme institutionnelle, l'observatoire est un phénomène relativement récent qui se définit graduellement, au rythme de la multiplication de ses expressions. Puisqu'il ne répond à aucune norme de structure ni de méthodologie à ce jour, sa définition doit se construire de façon plurivoque, c'est-à-dire par plusieurs voies complémentaires qui recourent des aspects métaphorique, historique et fonctionnel.

1.3.1 Aspect métaphorique

Dans son essai « Observer les observatoires », le sociologue Rémi Clignet retrace l'attachement métaphorique des observatoires en sciences sociales. Il éclaire le soubassement épistémologique de ce phénomène en faisant appel à l'analogie féconde entre « le style de recherche de l'astronome et du chercheur [en sciences sociales] » (Clignet, 1998 : 125). Les observatoires de la voûte céleste ont été créés afin de répondre à deux principaux paramètres qui déterminent la scientificité d'un fait : celui de la localisation et de la datation. De façon analogue, les indicateurs en sciences sociales, ici comparés aux astres du ciel, doivent se constituer relativement à un arrière-plan spatial et temporel.

D'abord, soutient Clignet (1998 : 127), « la localisation d'un astre quelconque n'a de sens qu'en relation aux autres astres ou étoiles ». Corrélativement, « l'analyse suscitée par les données recueillies dans un observatoire en sciences sociales doit donc être centrée sur les relations d'opposition, de complémentarité ou de subordination entre les faits sociaux particuliers et non sur ces faits eux-mêmes » (Clignet, 1998 : 128). L'analyse temporelle devrait se constituer de façon analogue, c'est-à-dire en datant les occurrences les unes par rapport aux autres plutôt que contre une trame temporelle objective. De cette façon, le chercheur en sciences sociales, tel l'astronome, « doit s'interroger sur les conditions dans lesquelles les changements sociaux ou psychologiques sont évolutifs, c'est-à-dire linéaires et cumulatifs ou, au contraire, révolutionnaires, c'est-à-dire faits de sauts et de disjonctions » (Clignet, 1998 : 134). Aussi, il est important de bien choisir le moment où un fait est observé. L'astronome doit se fier aux heures du jour et aux saisons, mais doit également prendre en compte l'évolution des hypothèses et des découvertes qui ponctuent la trame historique de sa démarche scientifique. De même, l'observateur en sciences sociales doit distinguer « les niveaux micro et macroscopique d'analyse » en intégrant les cycles de vie, la période historique et les cohortes (Clignet, 1998 : 133). Or, il va de soi que les observatoires sociaux ne mobilisent pas le même type de scientificité que ceux des astronomes, puisque les paradigmes de la discipline orientent en partie la description du phénomène observé. Toutefois, certains observatoires culturels qui s'intéressent aussi bien à l'aspect sociologique de l'art (l'art comme « phénomène

social ») qu'aux « secteurs » culturels se fieront à une méthodologie apparentée à celle des observatoires en sciences sociales².

1.3.2 Aspect historique

Selon le Réseau international sur la politique culturelle, la création d'observatoires culturels est un phénomène récent qui a débuté en Europe, avant de s'étendre à d'autres continents (RIPC/INPC, 2010). Le tout premier fut l'Observatoire des Politiques culturelles de Grenoble, dont le mandat, toujours en vigueur, est « d'accompagner la décentralisation et la déconcentration des politiques culturelles, la réflexion sur le développement et l'aménagement culturel du territoire, mais aussi sur les dynamiques artistiques et culturelles, à travers des actions de formation, d'étude, de conseil et d'information » (OPC, 2010). Depuis, une panoplie d'observatoires ont été mis sur pied afin de superviser l'évolution d'un secteur ou d'aborder certains problèmes sociaux. Mentionnons, par exemple, des observatoires liés à des questions environnementales, d'immigration et de droits humains. Graduellement, le terme « observatoire » s'est imposé dans le lexique des chercheurs en sciences sociales, des journalistes et des politiciens d'Europe et d'Amérique latine, selon Albornoz et Herschmann (2008).

L'étude des sites web a permis de corroborer cette analyse. De fait, les structures ou organismes nommés « observatoires » ont commencé à apparaître, sur le continent européen, au début des années 1990. Par exemple, l'Observatoire des politiques culturelles, situé en France, est né en 1989 et l'Observatoire européen de l'audiovisuel, en 1992. Au Québec, la création d'observatoires est un phénomène qui a plutôt débuté dans les années 2000. Le premier à avoir été mis sur pied est l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), une structure gouvernementale liée à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). D'autres initiatives lui ont emboîté le pas, dont l'Observatoire culturel canadien (OCC), créé en 2003, qui a toutefois fermé ses portes en 2008 en raison de compressions budgétaires. À l'étranger, certains observatoires ont subi le même sort que l'OCC : les observatoires culturels régionaux, en Angleterre, ont cessé leurs activités en 2008. Les gouvernements régionaux expliquent ces fermetures en invoquant la nécessité d'une redéfinition des ressources allouées à la recherche en culture à l'ère des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC). Il faut donc reconnaître que si la présence des observatoires croît indéniablement, toutes les initiatives ne récoltent pas la même popularité auprès des principaux bailleurs de fonds.

1.3.3 Aspect fonctionnel

Un regard métaphorique couplé à un regard historique n'est pas suffisant pour rendre compte de l'aspect éminemment pragmatique des observatoires, qui, avant toutes choses, révèlent leur identité par le biais de leurs actions concrètes. À cet effet, nous soutenons que seule une analyse fonctionnelle des observatoires permet d'en compléter la définition. Or, devant la grande diversité, quant à leurs sujets, à leur structure et à leur zone d'activités, il serait impensable de vouloir tous les réduire à une fonction unique

² À titre d'exemple, voir le cadre méthodologique de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) : http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/arts_et_ville_02.pdf.

(Albornoz et Herschmann, 2008; RIPC/INPC, 2010). La section suivante examine de façon détaillée ces diverses fonctions.

EN BREF...

- L'observatoire devra cerner un objet d'étude et un public corrélatif, puis articuler une mission spécifique, de laquelle découlera un éventail d'activités
- En tant que forme institutionnelle, l'observatoire est un phénomène relativement récent qui se définit graduellement, au rythme de la multiplication de ses expressions
- Nous pouvons décrire un observatoire selon trois aspects : historique, métaphorique et fonctionnel
- L'aspect métaphorique indique que les observatoires du ciel respectent une méthodologie semblable à celle des observatoires en sciences sociales. Tous deux partagent un souci pour les arrière-plans temporel et spatial dans l'étude des étoiles, pour le premier cas, ou dans la création d'indicateurs, pour le second
- L'aspect historique nous montre que le phénomène est relativement récent. Les premiers observatoires sont nés en Europe au début des années 1990. Les observatoires québécois, quant à eux, sont apparus au début des années 2000
- L'étude des fonctions de l'observatoire est nécessaire pour rendre justice à son aspect éminemment pragmatique

2. LES PRINCIPALES FONCTIONS D'UN OBSERVATOIRE

Après avoir réalisé une analyse transversale des observatoires, nous avons relevé la récurrence de certaines fonctions qui, par un processus inductif, a permis d'établir des catégories de fonctions. Ces catégories sont mutuellement exclusives tout en étant additives, c'est-à-dire que certains observatoires recensés se classent de façon prioritaire dans l'une ou l'autre de ces catégories, mais peuvent aussi en combiner d'autres. Huit catégories de fonctions, auxquelles sont associées diverses activités, se dégagent de notre étude :

- Veille stratégique
- Portail de ressources
- Centre d'archives ou de documentation
- Pôle de recherche et d'analyse
- Vitrine d'un secteur
- Plateforme pour la mise en commun des savoirs
- Pôle politique (outil de vigilance, de participation ou d'influence)
- Centre de services et d'accompagnement pour les intervenants

Le tableau de l'**Annexe A** montre la distribution des observatoires recensés dans ces catégories.

2.1 Veille stratégique

La veille stratégique fait référence à l'action d'observation d'un objet mouvant ou d'un phénomène fluctuant afin de se positionner à l'avant-plan de celui-ci. Elle s'opère dans de multiples milieux. La veille stratégique de l'entreprise privée cible avant tout l'échiquier de ses compétiteurs. En sciences sociales, les chercheurs cernent l'évolution des phénomènes et tentent de comprendre leurs dynamiques aussi bien internes qu'externes. À titre d'exemple, l'Observatoire québécois du loisir de l'UQTR s'est doté d'un « rétroviseur » sur sa page d'accueil, soit un encadré qui permet de refléter en temps réel les nouveautés en termes d'études, de financement et d'initiatives citoyennes sur la thématique ciblée

(https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=170&owa_no_fiche=375&owa_apercu=N&owa_imprimable=N&owa_bottin=).

Les veilles stratégiques sont très courues dans le domaine des nouvelles technologies ; l'objet de recherche est en constante mutation et doit être observé d'un œil alerte. L'Alliance de recherche DOCAM (Documentation et conservation du patrimoine des arts médiatiques) opère une veille thématique qui consiste à accumuler des « fiches de veille » sur six thèmes connexes (<http://archives.docam.ca/veille/>). Chaque fiche possède un lien URL indépendant et fournit un résumé de la source exploitée, qui peut être un site web, un rapport de recherche ou un projet individuel. Les fiches sont compilées par un groupe de veilleurs, soit des étudiants qui « balayent » le web dans une recherche prospective d'informations.

Toujours au chapitre des nouvelles technologies, la SODEC opère une veille concernant leurs impacts ainsi que ceux des nouveaux médias sur le secteur culturel. À toutes les deux semaines, le veilleur attitré publie un journal électronique, *VigiSodec*, qui rassemble des textes et des vidéos traitant de l'avant-garde technologique dans les industries culturelles québécoises. Le journal relaye de façon brève et organisée des informations qui peuvent ensuite être approfondies en allant sur le site-source (<http://www.sodec.gouv.qc.ca/fr/page/route/5/36>).

Faut-il envisager la mise en route d'une veille stratégique pour le milieu de la danse ? Plusieurs phénomènes relatifs à cet art nécessiteraient en effet que l'on en repère les oscillations : les métissages esthétiques, l'apport des nouvelles technologies, la sauvegarde du patrimoine et les nouveaux modèles de création sont autant de thèmes aux contours en perpétuelle redéfinition. La veille a l'avantage de la constance : elle fournit un regard chaque fois renouvelé sur des thèmes récurrents et, à cet égard, complète bien les études plus ciblées ou les veilles d'actualités à plus large spectre. Les connaissances qu'elle génère pourraient s'avérer utiles pour bon nombre d'intervenants dans le milieu.

2.2 Portail de ressources

Une des fonctions les plus partagées par les observatoires recensés est celle de fournir aux intervenants d'un milieu un portail de ressources, c'est-à-dire une interface virtuelle où sont regroupés des outils de travail. Si pour certains observatoires cette fonction est au cœur de leur mission, pour d'autres, elle demeure périphérique et complète une fonction plus essentielle, par exemple celle de produire des recherches.

L'intérêt de ces portails est de relayer ces sources diverses aux internautes dans un espace centralisé et organisé et, si possible, de leur permettre de sonder ces outils grâce à une recherche fédérée. Les ressources peuvent être variées (sites web gouvernementaux, textes de lois, profils individuels, projets spéciaux, offres de financement, politiques culturelles, etc.). Plusieurs organismes excellent dans cette fonction, notamment le Lab for Culture. Cette organisation met à la disposition de la communauté une banque de ressources diversifiées (un annuaire des réseaux, des organisations et des programmes, des ressources pour la recherche et un catalogue de projets spéciaux), toutes reliées par un moteur de recherche permettant de les atteindre efficacement (<http://www.labforculture.org/fr>). Tous les portails visités n'ont pas un moteur de recherche, mais ils offrent un classement de l'information par catégories. Un exemple de ce type d'initiative est le site du Australia Dancing, lequel regroupe des outils de même nature que le Lab for Culture, mais par l'entremise de pages thématiques où les ressources sont classées par ordre alphabétique (<http://www.australiadancing.org/>).

L'utilité de ces portails est fonction du degré d'exhaustivité qu'ils atteignent. À ce titre, un relais de ressources peut être succinct et tout de même atteindre sa cible. Devant un sujet très pointu, l'exhaustivité des ressources est vite atteinte. Certains observatoires optent alors fréquemment pour une simple base de données bibliographique statique, divisée en sections. C'est le choix qu'a fait l'Observatoire du patrimoine religieux du Québec en mettant sur pied une section « textes de référence » sur son site

(<http://www.observatoire-patrimoine-religieux.qc.ca/textes.php>). Face à un sujet très vaste, un portail devra rassembler, graduellement, de nombreuses ressources tout en respectant l'échelle de besoins du public cible. C'est le cas du portail du Lab for Culture.

2.3 Centre d'archives ou de documentation

Nous avons dénombré quelques observatoires qui ont pour fonction principale d'archiver des données, des documents ou des artefacts. Les observatoires qui comprennent un centre d'archives ou un centre de documentation, parmi lesquels nous comptons les bibliothèques et autres médiathèques, répondent à cette fonction. À première vue, il s'agit d'une fonction analogue à celle exposée précédemment (portail de ressources). En effet, ces deux fonctions se rejoignent en colligeant, organisant et donnant accès à des ressources pour la recherche. Or, les centres d'archives ou de documentation se distinguent de la précédente fonction par leur attention principalement tournée vers la conservation, dans une perspective de préservation de la mémoire et de valorisation du patrimoine. Au-delà de la simple mise en circuit des ressources avec l'intention d'en maximiser l'utilisation dans l'immédiat, les centres d'archives et de documentation se positionnent dans le long terme et optent pour un dépôt systématique des ressources dans un lieu physique.

Toutefois, à l'ère du numérique, il est peu étonnant que les deux fonctions tendent à un rapprochement : plusieurs bibliothèques numérisent leurs collections, des médiathèques transfèrent les œuvres au format numérique et les mettent en ligne. De plus en plus de ressources sont donc disponibles via le web et des catalogues informatisés permettent de parcourir des banques de données très variées. Plus ils se « virtualisent », plus certains projets se retrouvent à la frange des deux fonctions. C'est le cas, par exemple, du centre de documentation de l'Observatoire des politiques culturelles de la communauté française de Belgique, qui tire parti du web en numérisant une partie de sa collection. Or, la mise en ordre des sources d'information est quelque peu problématique. En effet, une confusion s'installe sur le site, où l'information se dédouble d'une section à l'autre³.

Nous n'avons pas procédé à une évaluation des centres d'archives ou de documentation sur place, misant sur leur interface publique, soient les moteurs de recherche ou autres catalogues informatisés. Ces centres ont-ils su tirer profit des opportunités du web pour assurer un accès efficace aux sources qu'ils archivent⁴? Nous avons retracé quelques

³ Les sections sont : Études et recherches, Publications, Ressources, Bibliothèque numérique et Archives (<http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=3582>).

⁴ Dorénavant, les métadonnées, c'est-à-dire les descripteurs des données archivées, sont réunies dans des fiches accessibles en ligne. Au moment de l'encodage des données, les métadonnées doivent être réunies dans des champs délimités (auteur, date, type de document, etc.), qui fournissent les balises pour la recherche dans le catalogue ou dans le moteur de recherche. Or, il faut garder à l'esprit que toutes les métadonnées d'une fiche ne coïncident pas intégralement avec les champs de recherche du moteur, plusieurs métadonnées ayant peu de potentiel pour la recherche (par exemple, la cote de classement ou le lieu d'impression). Les champs pour la recherche peuvent être limités, mais efficaces. Ils peuvent même être limités à deux champs, par exemple le type de document et le sujet. La sélection de ces champs devrait dépendre de l'ampleur de la base de données, un plus grand degré de raffinement des champs étant nécessaire pour une base de données plus vaste, et devrait aussi considérer la

catalogues informatisés et moteurs de recherche et souhaitons, d'une part, attirer l'attention sur certains aspects que nous jugeons attrayants et, d'autre part, mettre en garde contre l'inefficacité de quelques paramètres choisis et ce, sans égard au contenu que ces catalogues couvrent. Au chapitre des exemples à retenir, le répertoire des œuvres de danse créé par l'organisme Contredanse excelle dans ses fonctions d'accès aux données et d'encadrement de la recherche (<http://www.contredanse.org/index2.php?path=repertoire/repertoire.php>). Son répertoire d'œuvres chorégraphiques permet la consultation par l'entremise de huit champs de recherche prédéfinis, disposés dans une forme moléculaire. Chaque champ (chorégraphe, année, festival, etc.) se décline en une liste d'items classés par ordre alphabétique, lesquels s'ouvrent ensuite sur une liste d'œuvres chorégraphiques. Chaque œuvre, lorsqu'elle est sélectionnée, se dévoile dans une fiche avec un lien URL indépendant. Sans donner accès à la source vidéo, ce système de référencement rassemble un nombre important de métadonnées sur les pièces, dont une biographie du chorégraphe et une brève description de la pièce.

Quelques pièges peuvent toutefois être évités dans la mise en œuvre de tels moteurs ou catalogues. Prenons par exemple le catalogue informatisé du centre d'artiste La Chambre Blanche (http://www.chambreblanche.qc.ca/div/centre_de_doc/). Les champs de recherche du catalogue ne sont pas prédéfinis dans une liste, ce qui laisse à l'internaute l'initiative de remplir lui-même ces champs, rendant la recherche laborieuse par son manque d'encadrement. De plus, quelques liens Internet inactifs sont le résultat d'une négligence dans l'actualisation des métadonnées. Les métadonnées ne contiennent aucun résumé, ce qui laisse l'internaute devant des informations très brèves et peu instructives. Finalement, ce catalogue n'a pas profité de l'opportunité qu'offre le web 2.0, empêchant les internautes de partager les sources sur des réseaux sociaux ou par l'entremise d'autres sites (voir section Nouvelles technologies et web 2.0).

2.4 Pôle de recherche et d'analyse

La plupart des observatoires s'imposent comme des pôles de recherche et d'analyse. Or, cette fonction ne se réalise pas uniformément dans tous les cas. On dénote plutôt une grande variabilité de problématiques et de méthodologies. D'entrée de jeu, nous trouvons important de distinguer deux mandats de recherche : la production d'indicateurs (cueillette de données quantitatives ou qualitatives) et l'analyse. Le premier fournit des repères de première ligne qui seront récupérés par le second pour une analyse plus théorique. Créer des indicateurs exige une méthodologie de recherche dont les effectifs nécessaires peuvent être lourds. Pour cette raison, plusieurs groupes de recherche se limitent au second mandat cité ; ils se fient aux données recueillies par des organismes spécialisés dans ce domaine et procèdent à leur analyse. Dans certains pays, les indicateurs doivent être obligatoirement fournis par des organismes désignés qui apposent leur sceau de validation.

méthodologie du chercheur. Par exemple, dans certains domaines, un chercheur cherchera avant tout un type de document et son année de publication, plutôt qu'un auteur en particulier.

2.4.1 Production d'indicateurs

Les organismes qui produisent des indicateurs ont pour la plupart un mandat qui ne s'arrête pas à la simple cueillette d'informations. Le plus souvent, ils traitent les données en les synthétisant dans des tableaux et en les vulgarisant dans un rapport public. Certains organismes voient aussi au suivi de ces indicateurs, c'est-à-dire qu'ils pistent leur évolution à une fréquence déterminée et analysent leur fluctuation. C'est le cas de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), qui cumule tous ces mandats en plus de rendre public une banque de données pour les chercheurs et de créer des partenariats de recherche avec les universités (<http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire>). Or, la majorité des observatoires qui remplissent cette fonction s'y consacrent par l'entremise de recherches ciblées. C'est le cas de l'Alliance for the Arts, un organisme de recherche qui dresse des portraits hautement documentés de la situation des arts aux États-Unis et de leur impact économique. Le mandat de cette organisation transcende la création d'indicateurs ; elle s'étend à la création de rapports publics très bien vulgarisés, dont le contenu est voué à la défense des artistes (<http://www.allianceforarts.org/get-the-facts/current-reports.php>).

Les exigences méthodologiques relatives à la production d'indicateurs en sciences sociales ou en culture ont fait couler beaucoup d'encre ; on pointe notamment les paramètres qui peuvent mettre en péril la validité d'un indicateur. Bien que les statistiques soient des données chiffrées, le cœur de la démarche statistique ne s'apparente aucunement à une science exacte. Tel que mentionné précédemment, les erreurs qui se glissent le plus souvent dans la création d'indicateurs sont attribuables à une ignorance des arrière-plans spatiaux et temporels dans la stratégie de collecte des données.

2.4.2 Veille statistique

Certains organismes se dédient à une veille statistique, c'est-à-dire au suivi et à la diffusion d'indicateurs ciblés de façon à suivre leur fluctuation et à en informer une communauté. L'Observatoire du Grand Montréal en fait partie. Son site répertorie sous forme de cartes, de tableaux synthèses et de périodiques des indicateurs relatifs à la région métropolitaine de Montréal. La page d'accueil de son site propose aussi une bande défilante qui présente quelques faits statistiques divers (<http://observatoire.cmm.qc.ca/swf/index.php>).

Une veille statistique peut aussi prendre la forme d'une banque de données qui centralise des indicateurs provenant de sources diverses. C'est l'initiative qu'a prise le Cultural Policy and the Arts National Data Archive (CPANDA) en colligeant des données dans un centre d'archive virtuel, dans lequel il est non seulement possible d'effectuer une recherche fédérée grâce à un moteur avancé, mais aussi de profiter des outils d'analyse automatique des données (*Data Analysis Tools box*) (<http://www.cpanda.org/cpanda/variables/a00213/groups>).

2.4.3 Recherche en milieu universitaire

Les groupes de recherche universitaires se placent souvent au premier rang de la recherche fondamentale et appliquée dans le domaine de la culture. Les méthodologies de recherche sont diversifiées : création et suivi d'indicateurs, études de cas, méthodes de terrain, diagnostics, revue de la littérature, perspective historique. Les outils qu'ils développent sont aussi multiples : articles, glossaires, tableaux, lignes du temps, guides, affiches, catalogues, fiches thématiques, etc. Par ailleurs, certains centres de recherche rejoignent étroitement les fonctions d'un observatoire, optant pour une problématique de recherche essentiellement pragmatique et ciblant un milieu culturel spécifique. Dans ces cas, ils deviennent des partenaires incontournables dans l'établissement d'un pôle de recherche multisectoriel. C'est le cas du LAMIC, le Laboratoire de muséologie et d'ingénierie de la culture, un « laboratoire spécialisé en muséologie expérimentale prenant appui sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) », lequel entretient d'étroites collaborations avec le secteur muséal québécois (http://www.lamic.ulaval.ca/reseau/collaborations/institutions_museales/).

Dans un élan semblable, André Gaudreault et Denis Héroux ont créé l'Observatoire du cinéma au Québec au sein du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de l'Université de Montréal. Leur mission est « la mise en valeur de l'enseignement et des recherches déjà entreprises à l'Université de Montréal, en plus d'encourager la création de projets neufs, soucieux de nourrir la réflexion sur le cinéma au Québec » (<http://www.nouvelles.umontreal.ca/campus/activites-speciales-et-invites/un-observatoire-du-cinema-voit-le-jour-a-luniversite-de-montreal.html>). Devant ces objectifs, ce projet ne peut se passer du support d'organisations, d'institutions ou d'individus actifs dans le milieu s'il souhaite avoir une répercussion directe. On note à cet égard son lien étroit avec l'ONF et le cinéma ExCentris.

Les groupes de recherche ne se limitent toutefois pas à un seul département universitaire, ils peuvent avoir une vocation interdépartementale. C'est le cas, par exemple, de l'Alliance de recherche DOCAM, dont le mandat est de repérer et documenter « l'utilisation de technologies dans les pratiques artistiques ». L'avantage de ce groupe, en plus de rassembler des ressources provenant de plusieurs universités, est d'être profondément enraciné dans le milieu, grâce à un réseau partenarial multisectoriel. L'ampleur des activités de recherche est surprenante : études de cas, séminaires, veille stratégique, outils de vulgarisation en ligne, participation à une quinzaine d'événements en 2010, etc. (<http://www.docam.ca/fr.html>).

Quel modèle choisir pour un observatoire de la danse au Québec ? La production d'indicateurs représente, certes, un atout substantiel pour un milieu mais elle exige une méthodologie qui peut s'avérer difficile pour une structure organisationnelle de petite taille. Or, comme nous l'avons vu, l'apport d'indicateurs peut être assuré par des voies alternatives. Ils peuvent constituer une facette d'une recherche thématique, à l'instar de celles produites pendant les Grands Chantiers de la danse professionnelle du Québec, ou comme c'est le cas dans les rapports de l'AFTA, l'Alliance for the Arts

(<http://www.allianceforarts.org/get-the-facts/current-reports.php>). Cette intégration peut aussi se réaliser grâce à des méthodes de veille statistique qui mettent en valeur et analysent efficacement des indicateurs obtenus jusqu'à ce jour, comme c'est le cas au CPANDA (<http://www.cpanda.org/cpanda/data>) ou à l'Observatoire du Grand Montréal (<http://observatoire.cmm.qc.ca/swf/index.php>). De plus, un observatoire de la danse devrait saisir les opportunités qui se présentent à lui en termes de partenariats avec le milieu universitaire. Ce dernier offre des ressources considérables qui permettent d'ouvrir sur des problématiques diversifiées et qui favorisent le développement d'une panoplie d'outils de diffusion des connaissances. À ce titre, un modèle qui devrait inspirer l'observatoire est certainement celui du DOCAM (<http://www.docam.ca/fr/docam/partenaires.html>).

2.5 Vitrine d'un secteur

Quelques observatoires ont comme fonction principale de servir de vitrine à un secteur. Par cette fonction, nous entendons la création d'une interface de rencontre entre le milieu représenté et le grand public dans une perspective de promotion, de développement des publics ou de médiation culturelle. Cette fonction se présente de diverses manières. La plus commune est de fournir un relais d'actualités et d'événements pour le grand public. Un nombre important d'organismes remplissent cette fonction. Il serait inutile de les énumérer mais il convient de signaler que la plupart d'entre eux sont des associations ou des organismes de services qui représentent et soutiennent les intervenants d'un secteur spécifique.

Certains sites ou regroupements font connaître un milieu par la voie publicitaire. Leurs membres, ou la communauté plus généralement peuvent, par le biais d'une contribution financière, afficher leurs projets ou événements. C'est le cas des portails Ladanse.com (<http://ladanse.com/>) et du Réseau Art Actuel (<http://www.rcaa.qc.ca/>).

La médiation artistique est une autre façon d'accompagner le public dans sa rencontre avec un secteur et d'assurer son développement à long terme. Il s'agit d'une formule qui demande un travail plus soutenu, mais dont les effets se font sentir de façon durable. Le site artsvivants.ca, du Centre national des Arts, développe un véritable programme de médiation artistique virtuelle, principalement dédié à une approche didactique. Plusieurs outils suscitent une rencontre approfondie avec la danse comme discipline artistique : des entrevues avec des artistes, un studio de danse virtuel, une médiathèque, des avis d'experts pour les jeunes aspirants à la discipline, une présentation des outils du chorégraphe, des capsules historiques, etc. (<http://artsvivants.ca/fr/dan/>).

Toujours au chapitre de la médiation, le récit historique est la perspective la plus souvent défendue et vulgarisée. De fait, la meilleure façon de promouvoir un secteur est de partager la richesse patrimoniale qui donne corps à ses occurrences actuelles. À ce titre, l'Observatoire Leonardo des arts et des Techno-Sciences (OLATS), dans sa section « Pionniers et précurseurs », propose des biographies de personnages qui ont marqué le domaine des arts et des technosciences (<http://www.olats.org/pionniers/pionniers.php>).

Les expositions de type muséal se rattachent à un modèle plus traditionnel de rencontre avec un public, mais elles ne doivent pas être écartées d'emblée d'un projet de médiation. Les expositions offrent un accès privilégié à des artefacts et permettent une immersion dans un thème ou une époque historique. À cet égard, le Centre national de la danse monte occasionnellement des expositions itinérantes « riches de nombreux documents iconographiques et audiovisuels », dont l'essentiel se retrouve dans le catalogue d'exposition (<http://www.cnd.fr/professionnels/s-informer/publications/208441/la-construction-de-la-feminite-dans-la-danse-xve-xviii-siecle-/site.php?rub=2&ssRub=106>).

Finalement, quelques organismes profitent de leur notoriété pour mettre sous les projecteurs, annuellement, un ou des individus qui se sont démarqués dans un secteur de pratique. Les remises de prix suscitent souvent l'intérêt des médias et permettent de faire connaître un organisme auprès du grand public. Voilà une stratégie employée par la Société du patrimoine d'expression du Québec (<http://www.speq.qc.ca/>) ainsi que par l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) (<http://www.adisq.com/index.html>).

2.6 Plateforme pour la mise en commun des savoirs

Cette fonction se rapporte aux activités de rassemblement dont la visée est le partage des connaissances entre les intervenants d'un milieu. Il peut s'agir de conférences, sommets, réunions, rendez-vous, colloques, séminaires ou d'autres types d'événements rassembleurs. L'intérêt de s'approprier cette fonction est de créer des rencontres tangibles entre les intervenants de divers secteurs d'une pratique, de façon à créer des dialogues, favoriser le réseautage, abolir les frontières bref, démocratiser la discipline en respectant ses multiples visages.

Pour la plupart des observatoires, cette fonction est satellitaire et complète une fonction principale. Or, nous avons repéré des observatoires qui ont principalement cet objectif. C'est le cas du Kedja Project. L'activité essentielle de cette organisation consiste en un cycle de six conférences internationales sur le sujet de la danse, dans une perspective de collaboration et de partage des savoirs entre les membres d'une même communauté (<http://www.kedja.net/>).

Au Centre national de la danse, les rendez-vous professionnels permettent de rassembler des experts autour de tables rondes traitant, par exemple, de santé et de prévention, de médiation artistique et de reconversion du danseur (http://www.cnd.fr/professionnels/s-informer/site.php?rub=1&act=&modeSearch=pro&lieu_1035=1035&lieu_1036=1036&pro_192=192).

2.7 Pôle politique : outil de vigilance, de participation ou d'influence

Dans plusieurs cas, un observatoire ne peut se soustraire à la responsabilité de se positionner politiquement, soit par la vigilance ou, plus activement, en posant des gestes politiques clairs, visant la transformation de politiques ou de programmes.

Certains observatoires jouent un rôle de garde-fou en instaurant une vigie politique. C'est le mandat que s'est donné l'Observatory of Cultural Policies in Africa (<http://ocpa.irmo.hr/index-fr.html>), qui fournit une banque de données sur les politiques culturelles du secteur artistique africain, que les internautes peuvent sonder via un moteur de recherche avancé. L'organisme remplit une sorte de « veille politique » en assurant un suivi de l'actualité politique et en archivant systématiquement les données. L'Observatorio de Industrias Creativas (<http://observatorioic.blogspot.com/>), à Buenos Aires, revêt aussi cette fonction.

Plus activement, des projets optent pour une mobilisation de leurs intervenants, de façon à renforcer le tissu social d'un milieu, à lui construire un discours et à faire entendre sa voix. C'est une des missions principales du Kedja Project. De façon plus volontaire, plusieurs projets se dédient à l'orientation des politiques culturelles, tout en conservant leur indépendance par rapport aux pôles de pouvoir. C'est la fonction que défend l'organisme Les Arts et la ville (<http://www.arts-ville.org/>) et c'est aussi la vocation que s'est donnée l'Alliance for the Arts, citée plus haut. Finalement, un observatoire peut augmenter son pouvoir de représentation en siégeant sur des comités internationaux, de façon à valider ses revendications en les rapportant à une cause élargie. Par exemple, l'ADISQ accentue le poids de ses revendications en tirant profit de ses relations internationales (<http://www.adisq.com/activ-relat-inter.html>).

Les observatoires conçus comme des projets spéciaux dans un cadre étatique sont souvent aux premières loges de l'intervention politique. Ils ont un accès direct au pouvoir et reçoivent son cautionnement. Autant ces organismes bénéficient d'une proximité du pouvoir, autant ils sont en proie aux fluctuations politiques. Comme l'actualité en témoigne, leur intégrité peut basculer soudainement et leur mission risque la dissolution intégrale lors d'un changement de garde ministériel ou suite à une élection. C'est le sort qui a été réservé à l'Observatoire culturel canadien et aux « Cultural Observatories » régionaux en Angleterre. En somme, l'indépendance politique intégrale d'un observatoire est nécessaire afin d'assurer sa durabilité.

2.8 Centre de services et d'accompagnement pour les intervenants

Quelques observatoires sont principalement dédiés au soutien proactif d'une communauté, par l'entremise d'interventions ciblées ou du développement d'outils de renfort. Le Conseil Régional pour la Culture en Outaouais a développé, en 2009, un projet nommé « Observatoire » (http://www.crco.org/recherche_dev/observatoire.php). Ce projet a pour but « d'offrir un accompagnement aux organismes soutenus qui connaissent des difficultés sur les plans artistique, de la diffusion, du développement, de la gestion et de la gouvernance. Cette politique vise à :

- Diagnostiquer les problèmes
- Travailler à une évaluation organisationnelle
- Mettre en place une planification stratégique
- Élaborer des solutions adéquates
- Élaborer un plan de formation le cas échéant

- Identifier les attentes auxquelles un organisme devra répondre selon un échéancier fixé

D'une façon similaire, le Centre national de la danse offre un service personnalisé afin d'accompagner la gestion de projets (<http://www.cnd.fr/professionnels/construire-son-projet/entretiens-individuels>). Il offre aussi une aide financière pour la recherche sur le patrimoine en danse.

D'autres organismes créent des outils formatés qui peuvent être utilisés par plusieurs intervenants. C'est le cas de l'organisme Les Arts et la ville, qui a conçu une « boîte à outils », une trousse d'accompagnement dont l'objectif est de sensibiliser et de conseiller les élus municipaux concernant la mise en valeur des arts dans leur ville. Dans le même esprit, le DOCAM a créé le Guide de catalogage et Guide de conservation, deux outils complémentaires destinés aux intervenants du milieu muséal. Le Guide de catalogage « présente la méthode utilisée, les outils développés ainsi que les résultats obtenus dans le but d'assurer une saine gestion et une connaissance suffisante des œuvres de nouveaux médias et afin de les conserver et de les présenter correctement dans le futur » (DOCAM, 2010). Le Guide de conservation « rend compte d'observations, de positions à adopter et ce, à partir des paradigmes propres à la restauration-conservation, (...). Il propose une méthodologie décisionnelle et des façons de faire pratiques afin de mettre en place des mesures de préservation et d'intervention curatives sur ces œuvres, dont la grande caractéristique de fragilité tient à leur danger d'obsolescence et aux limites de leur usage » (*ibid*).

EN BREF...

Une étude transversale des cinquante observatoires nous a permis de dégager des catégories de fonctions :

- **Veille stratégique** : observation d'un objet mouvant ou d'un phénomène fluctuant afin de se positionner à l'avant-plan de celui-ci
- **Portail de ressources** : création d'une interface virtuelle où sont regroupés des outils de travail
- **Centre d'archives ou de documentation** : archivage de données, de documents ou d'artefacts dans un lieu physique ou, par extension seulement, dans un lieu virtuel (ex : bibliothèques, médiathèques)
- **Pôle de recherche et d'analyse** : comprend soit la production d'indicateurs, la veille statistique ou la recherche en milieu universitaire
- **Vitrine d'un secteur** : création d'une interface de rencontre entre le milieu représenté et le grand public dans une perspective de promotion, de développement des publics ou de médiation culturelle
- **Plateforme de mise en commun des savoirs** : activités de rassemblement dont la visée est le partage des connaissances entre les intervenants d'un milieu. Il peut s'agir de conférences, sommets, réunions, rendez-vous, colloques, séminaires ou d'autres types d'événements rassembleurs
- **Pôle politique : outil de vigilance, de participation ou d'influence** : positionnement politique soit par la vigilance ou, plus activement, en posant des gestes clairs, visant la transformation de politiques ou de programmes ou en stimulant l'action citoyenne
- **Centre de services et d'accompagnement pour les intervenants** : soutien proactif d'une communauté par l'entremise d'interventions ciblées ou du développement d'outils de renfort

3. STRUCTURER L'OBSERVATOIRE : UN ENJEU PARTENARIAL

Il est capital d'imaginer une structure organisationnelle qui puisse, par les ressources humaines qu'elle rassemble, épouser les fonctions qu'un observatoire s'est données. En étudiant de manière approfondie les canevas d'observatoires recensés, il nous apparaît évident que la structure interne doit se penser de façon coextensive à la structure partenariale, dans une perspective d'ouverture à des modèles de type « réseaux ». Dans le respect de cette perspective, le fait d'opter pour une structure « horizontale » ne signifie pas d'arborer une vision tentaculaire en voulant rassembler une masse critique d'expertises au compte d'une organisation monolithique. Il faut imaginer des structures où les savoirs peuvent se mutualiser et non s'agglomérer, en gardant à l'esprit que les acteurs d'un milieu s'intéressent à un thème spécifique bien avant de s'intéresser à une organisation. Il faut aussi savoir déléguer ; certains besoins trouvent parfois réponse par l'entremise d'une autre organisation (DCMS, 2010 : 8).

Pour qu'une telle mutualisation des savoirs et des expertises s'opère, l'ouverture à des initiatives multisectorielles est capitale. Devant ce constat, nous abordons la question de la structure organisationnelle en engageant des réflexions relatives, avant tout, à la « culture » organisationnelle. Comment assurer qu'une structure soit à la fois souple et conserve un mandat rigoureux ? Comment penser un modèle horizontal et polycéphale assorti d'un leadership distinct ? Quels modèles sont susceptibles de susciter un haut degré de mobilisation et d'ouvrir la porte à l'innovation ? Ces questions seront abordées à la lumière des modèles recensés. Nous présentons dans la foulée quelques métiers spécifiques aux observatoires qui, lorsque combinés brillamment, contribuent à créer une structure interne fonctionnelle.

3.1 Les modèles classiques

Bon nombre d'organisations optent pour un modèle organisationnel classique : une organisation indépendante avec une structure hiérarchique dite « verticale », composée d'un conseil d'administration, d'une équipe exécutive avec un(e) directeur(trice) et un personnel restreint. Leurs éventuels partenaires sont, le plus souvent, des membres qu'ils représentent ou des partenaires ponctuels avec lesquels ils échangent de la visibilité et des services ciblés ou avec lesquels ils organisent des groupes de réflexion. Comme ces organismes sont les uniques producteurs du contenu qu'ils véhiculent, ils doivent, pour accroître le nombre de leurs fonctions, augmenter en conséquence leur personnel à l'interne ou engager des pigistes. L'organisme à but non lucratif Contredanse est un bon exemple d'un modèle d'organisation classique. Cette association produit un contenu substantiel grâce à une équipe interne fournie et stable. N'ayant pas un mandat de représentation, elle n'a pas à se soucier d'entretenir un « membership », ce qui aurait pour conséquence d'alourdir sa tâche (<http://www.contredanse.org/blog.php>).

3.2 Les partenariats structurels

D'autres observatoires ont été créés d'abord et avant tout pour rassembler, dans un projet commun, des individus ou des organisations provenant de plusieurs secteurs d'une

discipline. Nous qualifions ce type de projet de « partenariat structurel ». Nous distinguons trois types dans cette catégorie : 1) les organismes qui ont un leadership déterminé mais qui intègrent, au cœur même de leur structure, un nombre important de partenaires stables ; 2) ceux dont le noyau interne est un partenariat trans-sectoriel ciblé ; 3) les collectifs qui ont une gouvernance polycéphale. Nous pouvons évaluer ces modèles à la lumière de cette observation effectuée par Marie Piron :

Un observatoire a besoin d'être édifié sur une collaboration étroite avec les partenaires demandeurs pour connaître leur motivation, leur objectif. Au même titre, il perd de son sens sans une collaboration avec les organismes producteurs d'information. Il semble essentiel que des échanges soutenus s'instaurent entre la sphère de la recherche et la sphère de la décision afin d'intégrer au programme de recherche la problématique soulevée par les décideurs ou utilisateurs, qui sont les premiers à exploiter ensuite les résultats de la recherche (Piron, 1999 : 771).

Se rapportant au premier type, certains observatoires sont constitués d'un conseil d'administration et d'une équipe exécutive stable, lesquels sont assortis d'un comité d'experts externes dont le rôle est de soutenir l'orientation scientifique et stratégique de l'observatoire et dont les membres sont en permutation cyclique. Ce comité peut prendre plusieurs formes et appellations. L'Observatoire Léonardo des Arts et des Techno-Sciences (OLATS) possède un « conseil scientifique » sur lequel siègent huit individus, incluant un membre du conseil d'administration. Ce conseil met sur pied, pour chaque projet spécial, un comité scientifique transdisciplinaire formé d'experts internationaux (http://www.olats.org/olats/comites_scientifiques.php). Ce modèle d'organisation, que l'on pourrait décrire comme un partenariat structurel agrémenté de partenaires ponctuels, permet une certaine stabilité dans le leadership et une flexibilité permettant de rallier les meilleures ressources humaines pour chaque projet. Puisqu'il n'a pas la tâche de produire tout son contenu, l'OLATS possède une équipe de travail allégée de seulement trois personnes (président, directrice, webmestre).

C'est un pari semblable qu'a pris le Kedja Project, né d'une initiative commune entre six partenaires provenant de six pays d'une même région, en l'occurrence les pays de la mer Baltique (quatre centres d'information, une compagnie de danse et un organisateur d'événement). Ces partenaires forment le conseil d'organisation, lequel a octroyé unanimement la direction à un des six partis, soit Dance Info Denmark. C'est ce dernier qui fournit les ressources quotidiennes de gestion (information et finances), qu'il intègre à son mandat usuel. Le groupe s'est entouré de sept autres partenaires ponctuels, notamment afin d'encadrer son volet événementiel. Pour cet « observatoire », dont l'activité principale est d'organiser un cycle de conférences et d'en publier les communications, une équipe de travail légère est suffisante, laquelle gère le contenu sans le produire.

Du second type, nous notons quelques observatoires qui n'ont pas l'aspect d'un rassemblement étendu de partenaires homologues, mais plutôt celui d'un partenariat trans-sectoriel circonscrit. La stratégie sous-jacente est de former un noyau

organisationnel rassemblant des partenaires de secteurs différents, dont la complémentarité est nécessaire au fonctionnement du projet. C'est le cas, par exemple, du Cultural Policy and the Arts National Data Archive (CPANDA), qui rassemble, pour fins de création d'une base de données statistiques, une bibliothèque, la Princeton University's Firestone Library, et un centre culturel, le Princeton University's Center for Arts and Cultural Policy Studies (CACPS). Ce partenariat bicéphale est doublé d'un partenariat avec une fondation qui finance le projet et apporte son expertise de gestion (<http://www.cpanda.org/cpanda/home>).

La mise en commun de deux expertises sectorielles est la base du projet Artfactories/Autre(s) pART(s), qui a rassemblé deux associations dans un seul et même projet. Artfactories est une « plateforme internationale de ressources pour les lieux d'art et de culture citoyens » et Autre(s) pART(s), le regroupement d'acteurs unis pour la transformation, la recherche et l'expérimentation sur les relations entre populations, art et société (<http://www.artfactories.net/-En-savoir-.html>). La complémentarité de leurs fonctions permet de créer un portail de ressources très complet, greffé à une mission de représentation politique.

En ce qui concerne le dernier type, nous notons certains observatoires très rassembleurs qui se dotent d'une gouvernance polycéphale : un modèle centralisateur où tous les partis sont réunis dans un conseil d'administration plutôt qu'en groupes d'experts permutants ou occasionnels. C'est le cas de l'Observatoire du documentaire, qui regroupe dans son CA quatorze représentants d'organismes. Or, si ce groupe parvient à jeter les bases d'un dialogue multisectoriel et à former une garde pour assurer la défense de ses droits, sa structure ne semble pas permettre de mener des actions élaborées au quotidien, en raison de l'absence d'un exécutif. Pour donner une consistance à ce leadership plutôt diffus, une directrice générale a été nommée, qui pourra prioriser certains dossiers, notamment celui de faire adopter une politique nationale du documentaire (<http://www.obsdoc.ca/comm.f/direction201005/>).

3.3 L'observatoire comme « volet » d'une mission

Plusieurs observatoires constituent un volet particulier au sein de la mission d'un organisme. C'est le cas de l'outil VigiSODEC (<http://www.sodec.gouv.qc.ca/en/page/route/5/36>), de l'observatoire du Conseil régional de la culture de l'Outaouais (CRCO) (<http://www.crco.org/>), du projet artsvivants.ca (<http://artsvivants.ca/fr/>) du Centre national des arts et de l'Observatoire de la Société des musées québécois (<http://www.smq.qc.ca/>). Ces observatoires ont souvent une fonction unique et bien délimitée, à laquelle est attitrée une seule personne ou un petit groupe de travail. Le CRCO dégage un répondant pour son observatoire qui fournit des diagnostics à des compagnies dans le besoin. VigiSODEC est une publication tenue par un seul individu qui réalise les recherches et met en forme les données.

Certains projets, dont la fonction principale est d'offrir une vitrine à un milieu, peuvent prendre une plus grande envergure et mobiliser davantage de ressources. Par exemple, artsvivants.ca combine l'expertise de deux entités du CNA : les différentes directions

artistiques et l'équipe des nouveaux médias. L'Observatoire de la Société des Musées québécois se structure sensiblement de la même façon : il dégage à la fois des ressources de son équipe interne et combine cette expertise à un service de veille pris en charge par des experts externes. Ce modèle est le plus hybride que nous ayons observé : il se situe à la rencontre des catégories « volet d'une mission » et « partenariat structurel ». Cela lui permet de combiner un bon nombre de fonctions.

Pour résumer, nous constatons que les observatoires complétant les exigences d'une structure horizontale, flexible et légère, en phase avec les besoins du milieu et qui combinent les partenaires producteurs et demandeurs d'information sont, le plus souvent, des partenariats structurels du premier et du second type, ou des volets spéciaux d'une organisation forte d'un soutien financier manifeste.

3.4 Les partenariats financiers

Il va sans dire que le soutien financier influence le nombre de fonctions auxquelles peuvent s'adonner les observatoires, mais aussi le degré d'approfondissement de celles-ci. Or, comme nous l'avons vu, plusieurs structures organisationnelles permettent de rassembler ou de mettre en forme d'importantes ressources ou un volume important de contenus, sans pour autant avoir une formule trop lourde.

Des structures souples et polyvalentes peuvent s'adapter plus facilement à un financement diversifié. Nous avons observé plusieurs modèles de financement, certains plus classiques, d'autres plus innovateurs. Les plus judicieux s'avèrent ceux qui combinent les aides publiques, privées et partenariales. Leur atout est principalement de conserver une relative autonomie financière face aux fonds publics.

Parmi les observatoires recensés, le partenaire public le plus souvent cité est Patrimoine canadien. Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec est aussi un contributeur récurrent. Le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSHC) participe aussi activement au soutien des secteurs artistiques par l'entremise du programme ARUC, soit les Alliances de recherche universités-communautés ; le DOCAM bénéficie de cet appui. Pour les observatoires qui poursuivent des missions de développement local, les CLD (Centres locaux de développement) sont des partenaires loyaux. À titre d'exemple, la Corporation de développement économique et communautaire Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, accréditée comme CLD, appuie le Réseau Art Actuel. Le CRCO profite également d'une aide d'un CLD.

Autrement, le mécénat et le partenariat privé sont monnaie courante parmi les observatoires recensés. Les fondations ont la cote : le DOCAM profite d'un soutien de la Fondation Daniel Langlois, le LAMIC, celui de la Fondation canadienne pour l'innovation, et l'Observatoire du cinéma québécois (OCQ), celui de la fondation René Malo. Les entreprises privées sont aussi sollicitées : artsvivants.ca bénéficie du soutien de TELUS comme commanditaire fondateur.

Certains optent pour un modèle de financement collaboratif, comme l'Observatoire du documentaire, un « organisme-parapluie » qui partage la responsabilité financière parmi les membres de son conseil d'administration. Les contributeurs sont presque tous des associations :

- L'Alliance des arts médiatiques indépendants (AAMI)
- L'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ)
- L'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec (ARRQ)
- L'Association québécoise des techniciens de l'image et du son (AQTIS)
- Le Conseil du Québec de la Guilde canadienne des réalisateurs (CQGCR)
- Les Documentaristes du Canada (DOC)
- L'Office national du film du Canada (ONF)
- Les Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM)
- La Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTeC)

Un financement dont la source provient uniquement d'une contribution des membres du conseil d'administration peut rapidement être alourdi par les revendications de certains membres qui, à juste titre ou abusivement, pourraient dénoncer des retombées inéquitables.

Les modèles qui nous semblent les plus attrayants sont certainement ceux qui optent pour une diversification de leur financement. C'est le cas, par exemple, du tout nouvel Observatoire du cinéma au Québec, qui combine une aide publique et privée grâce aux appuis d'Astral Média, du Canal Savoir, d'Éléphant (mémoire du cinéma québécois, Quebecor), d'eXcentris, de la Fondation René Malo, de Mel Hoppenheim, de Michel Trudel et de l'Office national du film du Canada. Ces appuis financiers lui permettront sûrement de consolider ses fondations, avant de solliciter d'avantage d'aide publique dans le futur.

Comme nous l'avons vu, les structures interne et partenariale d'un observatoire doivent être envisagées de façon coextensive afin d'établir un équilibre entre la production et l'utilisation de contenus et de répondre à une stratégie de diversification du financement. La structure de l'observatoire devra aussi, comme nous le suggérons dans la section suivante, profiter des opportunités qu'offrent les nouvelles technologies et le web 2.0 pour se développer.

EN BREF...

Les structures interne et partenariale d'un observatoire doivent être envisagées de façon coextensive afin d'établir un équilibre entre la production et l'utilisation de contenus et de répondre à une stratégie de diversification du financement. Au terme de l'analyse transversale des observatoires, nous avons repéré quelques modèles d'organisation :

- **Modèle classique** : organisation indépendante avec une structure hiérarchique dite « verticale », composée d'un conseil d'administration, d'une équipe exécutive avec un(e) directeur(trice), d'un personnel restreint et de partenaires ponctuels
- **Les partenariats structurels** : Trois types : 1) les organismes qui ont un leadership déterminé mais qui intègrent, au cœur même de leur structure, un nombre important de partenaires stables ; 2) Les organismes dont le noyau interne est un partenariat trans-sectoriel ciblé ; 3) Les collectifs qui ont une gouvernance polycéphale
- **L'observatoire comme « volet » d'une mission** : Ces observatoires ont souvent une fonction unique et bien délimitée, à laquelle est attitrée une seule personne ou un petit groupe de travail au sein d'une organisation

Les partenariats structurels du premier et du second type complètent les exigences d'une structure horizontale, flexible et légère, en phase avec les besoins du milieu. Ils permettent de combiner durablement les partenaires producteurs et demandeurs d'information.

Au chapitre des partenariats financiers, les modèles les plus judicieux sont ceux qui combinent les aides publiques, privées et partenariales. Leur atout est principalement de conserver une relative autonomie financière face aux fonds publics.

4. LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET LE WEB 2.0 AU SERVICE D'UN OBSERVATOIRE

Il serait impossible de jeter les bases d'un observatoire sans aborder les opportunités de développement suscitées par les nouvelles technologies et le web 2.0. De fait, il est crucial de saisir les nouvelles normes que ces paradigmes connexes imposent en termes de diversification des supports d'information et de partage des connaissances. La première section aborde les aspects plus visuels des interfaces web. Dans la seconde section, nous présentons les outils de l'univers numérique et du web interactif qui ont le potentiel d'alimenter certaines fonctions spécifiques d'un observatoire. Nous cernons les circonstances qui poussent à choisir tel ou tel outil et nous présentons les paramètres à retenir au moment de leur mise en place. Enfin, la troisième section traite de l'importante question de l'accès aux contenus.

4.1 Évaluation des interfaces web

Entretenir une interface web peut facilement se retrouver à l'avant-plan des activités quotidiennes d'un observatoire. Première vitrine de sa mission et, très souvent, reflet de sa personnalité et de sa culture organisationnelle, le site Internet de l'observatoire doit être soigneusement pensé, sans toutefois que le souci de sa qualité détourne de celui du contenu qu'il recouvre. Pour évaluer la qualité d'une interface web dans le contexte d'un observatoire, nous avons retenu trois aspects : la logique de classement des informations, l'aspect esthétique et la présentation du discours.

4.1.1 Soyez visibles !

L'organisation de l'information doit avant tout refléter le rapport que l'observatoire entretient avec son public. Si celui-ci se répartit aisément en groupes, il est possible, d'entrée de jeu, de réserver des plateformes distinctes pour chacun d'eux. C'est ce qu'a fait l'Observatoire des musées de la Société des musées québécois (<http://www.smq.qc.ca/>) en divisant, sur sa page principale, trois espaces : d'un côté, l'espace professionnel, qui renvoie au site de la société et, d'un autre, la porte d'entrée du grand public francophone (« Musées à découvrir ») et anglophone (« Museums to discover »). Le Centre national de la danse (<http://www.cnd.fr/accueil>), quant lui, a réservé un espace pour les doctorants en danse. Le site artsvivants.ca (<http://artsvivants.ca/fr/>) localise les informations pour les professeurs et les élèves dans des pages ainsi intitulées.

Il est bien important d'opérer une distinction nette entre les informations produites par l'observatoire et les informations qui sont simplement relayées par lui. Plusieurs sites honorent cette distinction, alors que d'autres la mettent de côté. C'est le cas de l'Observatoire des Politiques Culturelles de la Communauté française de Belgique (<http://www.opc.cfwb.be/>) qui, par souci de regrouper les études sous des rubriques thématiques, omet de les répartir selon leur provenance, ce qui a pour effet de passer à côté d'une juste mise en valeur des sources de contenu.

Il est crucial que le travail créé par l'observatoire soit mis en exergue, autant qu'il est nécessaire que le site de l'observatoire possède son indépendance sur la toile pour que sa mission soit ciblée de façon distincte. Il faut noter que la plupart des observatoires qui sont des projets spéciaux d'une institution voient souvent leur contenu web noyé dans une structure englobante. C'est le cas des observatoires de l'UNESCO (<http://www.unesco.org/new/fr/unesco/>), dont les portails sont dissimulés dans le site hôte. C'est aussi le problème auquel fait face Culture Watch Europe (Observatoire de la gouvernance culturelle) (http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/cwe/default_FR.asp), dont le portail est parsemé d'onglets se rapportant aux activités du Conseil de l'Europe. Un autre exemple de site dont les informations sont moins bien hiérarchisées et qui permet difficilement d'identifier les activités de l'observatoire est celui d'Australia Dancing (<http://www.australiadancing.org/>).

Voici toutefois quelques initiatives que nous avons jugées appréciables au chapitre de l'organisation de l'information :

- Le groupe LAMIC rassemble tous ses partenaires et ses subventionnaires sous un onglet « Réseau ». Nous croyons que cela contribue à forger une image collaborative et démocratique (<http://www.lamic.ulaval.ca/reseau/>)
- Le Réseau SAT sur le site de la Société des arts technologiques regroupe sous forme d'onglets tous les projets attenants à la SAT (<http://www.sat.qc.ca/index.php?lang=fr>)
- Le site OLATS divise le contenu par projets (<http://www.olats.org/>)
- Le site artsvivants.ca parvient à une bonne organisation de l'information, malgré un lot considérable de contenus (<http://artsvivants.ca/fr/>)

4.1.2 Pleins feux sur les idéaux

Un site Internet bien fait permet de hiérarchiser les informations convenablement, de façon à attirer l'attention sur les aspects les plus fondamentaux. Or, par souci d'efficacité, plusieurs organisations omettent de présenter leur mission en avant-plan, ce qui a pour effet de jeter ombrage sur les valeurs dominantes du projet, souvent reléguées à un onglet en marge ou en exergue d'une section dédiée à un autre sujet. C'est le cas de l'Observatoire du Patrimoine religieux du Québec, qui présente son mandat sous l'onglet « Conférences » (<http://www.observatoire-patrimoine-religieux.qc.ca/>). Ceci étant dit, une bonne façon de mettre l'attention sur la mission de l'organisme, tout en évitant d'alourdir la page d'accueil, est l'utilisation du slogan. Le Lab for culture a opté pour cette formule en se donnant le sous-titre suivant : « La plateforme de réseaux culturels et artistiques européens. Restez connectés et dépassez les frontières ». L'Observatoire québécois du loisir (www.uqtr.ca/oql/) a choisi le slogan « On veille pour vous », qui proclame son mandat de façon affirmée. En effet, la formulation des idées, mais aussi des idéaux, devrait se retrouver au cœur de la plateforme. L'observatoire Culture Watch Europe affiche sans retenue sur sa page d'accueil sa mission de « défendre la culture en tant qu'âme de la démocratie » (http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/CWE/default_fr.asp). Sans craindre d'exposer

ses idéaux, l'organisme établit un état d'esprit qu'il fait régner sur l'ensemble du site web.

4.1.3 Soigner son image...

Sans trancher sur la qualité esthétique des sites recensés, nous aimerions attirer l'attention sur quelques éléments qui, à notre avis, contribuent à une présentation attrayante du contenu. La règle de base est d'éviter les pages trop chargées. Grâce à une bonne hiérarchisation de l'information, une page principale pourrait se limiter à peu d'onglets. Les pages les plus épurées sont en effet les plus agréables à consulter. Un design efficace, comprenant une animation simple n'alourdissant pas la navigation est un bon moyen de capter l'attention et de raffiner l'esthétique d'une page web. Nous apprécions l'utilisation de formes simples, de textes encadrés, d'une sélection de couleur limitée. À cet effet, un site exemplaire est celui du groupe de recherche LAMIC (<http://www.lamic.ulaval.ca/>). Un contre-exemple est le Research Centre for Arts and Culture (<http://arts.tc.columbia.edu/rcac/>). Australia Dancing figure aussi parmi les interfaces les moins attrayantes (<http://www.australiadancing.org/>).

4.2 Les outils de l'univers numérique et du web interactif

Pour un observatoire, les enjeux principaux concernent la saisie de données et d'informations, leur organisation virtuelle et leur mutualisation. Or, devant la panoplie d'outils qui s'offrent à lui, principalement au chapitre du web interactif, une précaution devra être observée : il faut à tout prix éviter leur simple accumulation et plutôt cerner intelligemment ceux qui épousent la mission de l'organisme, qui s'accordent à son étendue et à la distribution géographique de ses intervenants.

4.2.1 Archiver les données et diversifier les supports d'information

Le passage à la technologie numérique se présente comme le jalon principal des nouvelles technologies dans l'univers informatique. Ce système d'encodage de l'information (texte, vidéo, photo) permet sa saisie directe par les logiciels informatiques et, par conséquent, l'information se prête plus facilement que jamais à l'archivage, au montage et au partage. Dans cette perspective, le numérique est le soubassement technologique qui permettra subséquemment à une organisation de se tailler une présence affirmée sur les plateformes du web 2.0. Contrairement à la croyance populaire, la révolution communicationnelle introduite par le web 2.0 n'est pas une innovation technologique comme telle, mais plutôt une façon novatrice d'agencer des logiciels, dont l'enjeu principal repose précisément sur une dissimulation de la technologie au profit d'interfaces simples exigeant peu d'expertise (Pisani et Piolet, 2008 : 53). Si le web 2.0 est accessible à tous à peu de frais, l'intégration de la technologie numérique dans une organisation peut être onéreuse. Elle demeure malgré tout une grande opportunité à saisir dans une perspective de développement durable. À ce titre, des efforts considérables sont déployés afin de convaincre les gouvernements d'aider le milieu culturel sans but lucratif à s'engager dans ce tournant.

Des enjeux cruciaux relatifs au numérique doivent être examinés par le milieu de la danse. Le milieu doit voir à « collecter, archiver et conserver les traces écrites, filmiques, sonores, plastiques et orales d'un patrimoine chorégraphique » (RQD, juillet 2010). Corrélativement, il doit cerner les occasions de production et de diffusion des œuvres et de leurs dérivés, une fois qu'elles sont disponibles dans l'univers numérique (*ibid*). Au moment où la danse aura investi la toile, elle augmentera ses chances d'être préservée et mise en valeur et ce, de façon démocratique et pérenne. Pensons au projet numéridanse de la Maison de la danse de Lyon, une vidéothèque internationale de danse dont l'objectif, en voie de réalisation, est « la constitution d'une base de données numérique d'informations audiovisuelles relatives au monde de la danse et de la chorégraphie. Il a pour but de rendre ces données accessibles au grand public, aux professionnels et au monde de l'éducation, à travers des outils spécifiques de présentation et de consultation qui respectent la qualité artistique des œuvres et les droits de diffusion et d'accès aux contenus » (www.numeridanse.tv). Pour qu'une pareille banque d'images numériques puisse voir le jour au Québec, laquelle pourrait fournir un regard sur l'actualité et l'histoire de la danse d'ici, une initiative claire et des partenariats solides devront être mis sur pied. Pour sa part, le projet numéridanse s'est associé au Centre National de la danse et à la banque BNP Paribas. De plus, une telle initiative, sans viser l'exhaustivité, devrait tendre vers une mise en commun à grande échelle d'archives vidéos, en misant sur la quantité, la qualité et la diversité, pour avoir le caractère d'un répertoire. La réussite d'un tel projet repose principalement sur l'engagement d'une majorité de compagnies dans la numérisation et le référencement de leurs archives, projet qui nécessite une aide financière soutenue.

Une autre opportunité qui découle du tournant numérique et qu'un observatoire peut mettre à profit est la diversification des formats d'information. En délaissant le simple format texte et en s'ouvrant aux formats audio et vidéo, les organisations créent des plateformes animées, dynamiques et esthétiquement captivantes, lesquelles gardent l'internaute en haleine. Mais la singularité de cette mutation est de permettre à l'internaute d'accéder à la source même des événements et des échanges qui animent l'organisme en lui assurant une présence virtuelle. À l'association Art Factories, les internautes peuvent écouter des « traces audio » de certaines conférences lorsqu'ils n'ont pas directement accès à des extraits vidéo (<http://www.artfactories.net/L-art-produit-dans-les-friches-est.html>).

Afin de regrouper les capsules audio et vidéo sous une même fenêtre, certains organismes se dotent d'une médiathèque interne au site web. C'est le cas du projet artsvivants.ca du Centre National des Arts du Canada qui propose une médiathèque ouvrant sur des galeries (photos et vidéos), où l'internaute peut découvrir en un coup d'œil les supports visuels du site (<http://artsalive.ca/fr/dan/mediatheque/index.asp>).

Diversifier les supports d'information peut signifier transformer leur aspect usuel, comme c'est le cas avec le texte ou l'image. De fait, ces supports peuvent être dynamisés sur un site web grâce à des processus d'animation simplement programmés, qui les mettent en mouvement ou les font défiler. Sur sa page d'accueil, le portail Les Arts et la ville diffuse en boucle des photos et des énoncés qui ciblent ses activités et sa mission

(<http://www.arts-ville.org/>). Pour sa part, l'Observatoire du Grand Montréal met en mouvement ses dernières données statistiques en les faisant défiler horizontalement dans une bande réservée à cet effet (<http://observatoire.cmm.qc.ca/swf/index.php>).

Plus que jamais, à l'ère de la technologie numérique, le contenant permet de façonner l'attrait d'un contenu et d'en déterminer la communicabilité. Dans le cadre d'un observatoire, l'intégration des données numérisées devrait s'opérer à l'aide d'une structure web flexible qui permettrait d'ajouter et d'organiser au fur et à mesure ces nouvelles données dans des banques centralisatrices et à grande échelle grâce à des mises à jour fréquentes. En bref, les effets d'une appropriation bien menée du numérique peuvent être marquants : alléger la diffusion du contenu des recherches, inciter les compagnies à numériser et à référencer leurs œuvres et assurer aux intervenants une présence virtuelle aux activités de l'organisme.

4.2.2 Le web 2.0 au service d'un observatoire

L'utilité de la technologie numérique se décuple lorsqu'elle s'intègre à la nouvelle version du web, le web 2.0. En effet, les usagers du web tirent un immense profit des techniques de référencement établies par le langage numérique. En quelques mots, le web 2.0 peut être décrit comme une plateforme d'intervention virtuelle qui brise la traditionnelle linéarité de l'information (création, production, distribution, réception) en instaurant un réseau de partage des connaissances (Lab for culture, 2009 : 21). Ce nouveau regard posé sur le web invite à considérer l'information comme un flux transitant par des nœuds (ou « nodes ») qui peuvent être des acteurs ou des données. L'information est donc un flux dont le débit est encadré ou décuplé par différents procédés exposés plus bas.

Les nombreux penseurs qui ont tenté de donner une consistance théorique à ce phénomène mouvant emploient les mêmes qualificatifs pour décrire cette plateforme : complexe, riche, collaborative, rhizomique et dynamique. Or, la nouvelle morphologie du web est avant tout le fait d'une mutation profonde du rôle même de l'internaute, qui s'apparente désormais davantage à un « webacteur » plutôt qu'à un simple « surfeur » ou internaute passif (Pisani et Piotet, 2008). Désormais, il se fait tour à tour créateur, entremetteur et récepteur d'informations. D'aucuns soutiennent que l'abondance et la diversité suscitées par ce nouveau paradigme sont à la source d'un phénomène d'« intelligence collective » (O'Reilly dans Pisani et Piotet, 2008 : 122) ou même de « sagesse des foules » (Surowiecki dans Pisani et Piotet, 2008 : 122). Ces théories prédisent qu'un dépassement des connaissances individuelles se fera au détriment des avis d'experts et ce, grâce à l'agrégation de ces îlots de connaissances, pour peu que celles-ci demeurent décentralisées (partagées par de nombreux entremetteurs) et indépendantes (délestées d'une direction éditoriale). Or, certaines réserves peuvent être émises quant à ces conclusions rapides et plusieurs penseurs montrent du doigt l'aspect incontrôlé et aléatoire des informations qui se retrouvent sur la toile, dont la crédibilité est souvent en péril. Certains cas frôleraient même la « bêtise des foules » (Pisani et Piotet, 2008 : 124).

Nous retiendrons la notion plus nuancée d' « alchimie des multitudes », développée par Pisani et Piotet (2008). Cette formule plus neutre attire l'attention sur le *processus* de mise en commun de données nombreuses et variées et sur leur synthèse partielle, leur agglomération en « nuage » plutôt qu'en une chaîne causale et hiérarchique. Cette théorie se préoccupe davantage de la « recette » que suit une délibération collective quant au choix et au traitement des données, en insistant sur la constante mutation de ses ingrédients et des étapes de sa réalisation. Selon ces auteurs, le web ne suit pas une courbe de perfectionnement asymptotique, mais a besoin de paramètres rigoureux et de dosages appropriés pour que la chimie s'opère à son avantage et qu'il tire la substance des processus collaboratifs. Or, nous savons que le web regorge d'occurrences d'inefficacité ou même de « dérapage » de l'information. Ainsi, pour les organisations qui opèrent un virage prononcé vers le web 2.0, les mots d'ordre pour une saine gestion du contenu demeurent « expérimentation » et « vigilance ».

4.2.3 Outiller la recherche

Outre la création de réseaux sociaux, l'un des principaux atouts du web 2.0 est d'insuffler une intelligence aux données, ce qui signifie, dans le langage informatique, de générer des données qui communiquent mieux entre elles et avec les usagers. Si l'on pense aux bases de données en ligne ou aux catalogues informatisés, l'apport crucial du web 2.0 est de mettre en réseau leurs données avec celles d'autres institutions (bibliothèques) de façon à augmenter leur communicabilité et leur visibilité. Considérant qu'il est rarement possible de rassembler en un même lieu tous les documents qui traitent d'un sujet (par exemple, les livres, archives, biographies et vidéos qui portent sur la danse au Québec), il est toutefois possible de rassembler en un lieu centralisé toutes les métadonnées qui se rattachent à ce sujet afin de permettre une recherche fédérée. C'est ce que propose le projet WorldCat (<http://www.worldcat.org/?lang=fr>), qui a pour mission de mettre en commun les bases de données des bibliothèques du monde entier, en plus de fournir les outils d'enrichissement du contenu par le web 2.0 (appréciation du contenu par les internautes, classement, échange, etc.). La plupart des bibliothèques du Québec y sont abonnées et tous les textes sur la danse qui se retrouvent à la bibliothèque des HEC, à la BAnQ ou à l'UQAM sont disponibles⁵.

Un observatoire pourrait-il élaborer un moteur de recherche fédéré qui, à la manière de WorldCat, sonderait les données sur la danse au Québec rassemblées dans les grandes universités, à la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren et au centre de documentation de Tangente ? Plus simplement, il pourrait encourager les bibliothèques à synchroniser ces métadonnées avec le système WorldCat. Bien sûr, si un observatoire de la danse envisage la création d'un centre de documentation, il est absolument crucial de synchroniser les données de sa base de données avec ce moteur en ligne.

Le second avantage que fournit le web 2.0 au chapitre des bases de données relève de son potentiel visant à croiser les métadonnées à l'aide d'un système de mots-clés. Par exemple, dans sa base de données, le Lab for Culture propose, pour chaque résultat de

⁵ Ces données ne sont toutefois pas réunies dans un catalogue spécifique portant sur la danse.

recherche, d'autres résultats qui possèdent un contenu semblable, c'est-à-dire qui partagent un lot semblable de mots clés (<http://www.labforculture.org/fr/ressources-pour-la-recherche/contenu/bases-de-donnees-culturelles-et-artistiques/mobility-hub-africa>). Ce modèle d'organisation de l'information fournit un soutien considérable au chercheur, en lui ouvrant de nouveaux canaux de recherche.

Les créateurs de bases de données familiers avec le web 2.0 connaissent l'importance de donner à chaque fiche une identité web en lui réservant un hyperlien unique. Ainsi, chaque donnée répertoriée profitera d'une indépendance sur la toile et pourra être relayée par des applications spécifiques. Par exemple, la fiche d'un nouveau dictionnaire de danse pourrait être partagée par l'entremise de Facebook en collant l'URL dans un message ou sur une interface personnelle (un « mur »). De plus, l'indépendance des données permet à ces dernières d'être utilisées par des applications composites (*mashups*) qui croisent des données systématiquement (Pisani et Piotet, 2008 : 67). Nous pourrions ainsi imaginer que toutes les pièces de danse du Québec se retrouvent automatiquement sur une ligne du temps grâce à une application originale qui croiserait un logiciel libre (par exemple, <http://lignedutemps.qc.ca>) et une base de données d'œuvres en danse, en sélectionnant les champs « titre » et « date » des données. Plus communément, une application composite plus souvent utilisée permet d'exporter des éléments d'une base de données interne (à partir d'un logiciel de références bibliographiques de type Endnote) dans une base de données web. Cela peut s'avérer très utile dans la mise sur pied d'une toute nouvelle base de données en ligne qui ciblerait certains éléments spécifiques d'une base de données interne. De nombreuses applications de ce genre sont en cours de développement et ce, grâce aux initiatives exponentielles suscitées par l'*open source*. Malheureusement, quelques cas nous montrent que l'indépendance des métadonnées n'est pas un réflexe dans la mise sur pied d'un catalogue informatisé. Parmi eux, notons le cas de La Chambre Blanche (http://www.chambreblanche.qc.ca/div/centre_de_doc/). Contrairement au modèle souhaité, les fiches présentant les documents ne sont pas isolées dans un URL unique, ce qui paralyse le partage et l'importation des informations.

Une nouveauté du web 2.0, tel qu'il a été mentionné précédemment, est d'engager l'internaute dans une navigation non linéaire. Autrement dit, les éléments qui composent le contenu du web sont agrégés « en nuages » plutôt que dans une traditionnelle chaîne hiérarchique. Ces nuages de données sont des agrégats, le résultat d'un classement décidé par les internautes eux-mêmes, soit de façon proactive (le *tagging*, ou l'attribution de mot-clés par l'internaute), soit de façon passive (le débit de consultation). Le *tagging* augmente le degré de communicabilité des données : les webacteurs peuvent qualifier et classer des données en leur attribuant une étiquette, ou un *tag*. Le *tag* est « le mot clé du webacteur, par opposition au mot clé du moteur de recherche » (Pisani et Piotet, 2008 : 65). Une mise en relation des *tags* contribue à mousser l'intelligence des données puisque, par ce processus, elles peuvent s'agréger automatiquement à celles qui partagent un même tag. De plus, les libellés gagnent en valeur au gré de leur utilisation et de leur consultation par les internautes.

Plusieurs organismes se dotent d'un système appelé le « nuage de *tags* », qui rassemble, en vrac, les *tags* d'un site en reflétant leur prépondérance. Ces nuages peuvent être créés

sur mesure par des logiciels libres tels que Wordle (<http://www.wordle.net/>). Plusieurs organismes utilisent ces nuages pour partager les éléments les plus densément représentés dans un site. C'est le cas de la page d'accueil du Lab for Culture, qui regroupe les *tags* des individus « Qui est sur le site ? » et du contenu texte « Qu'y a-t-il sur le site ? » (<http://www.labforculture.org/fr>). Cette technique est efficace seulement si elle ouvre des canaux de recherche pour l'internaute. Or, elle perd de son intérêt dès lors qu'elle égare l'internaute dans une mare de *tags* mal ciblés provoquant un certain « cafouillage » visuel. C'est le cas de la page de la Fondation Daniel Langlois, où les tags et leur photos sont reliés non pas à de grandes thématiques, mais à des éléments très précis (noms, pièces, groupes), brisant ainsi la linéarité et la hiérarchie de l'information (<http://www.fondation-langlois.org/html/f/>).

4.2.4 Syndiquer les contenus

Une autre façon de briser le flux usuel de l'information est l'usage des outils de syndication des contenus. Le plus connu d'entre eux est le fil RSS, « un format d'abonnement à des sites qui permet de diffuser automatiquement et en temps réel leurs informations, sans qu'il soit nécessaire d'y accéder directement » (Pisani et Piotet, 2008 : 63). Une majorité des sites étudiés propose cet outil aux internautes. Certains formats de syndication des contenus permettent d'autres fonctions, dont celle de rapatrier des contenus afférents (sur un blogue, un forum ou un site de nouvelles) vers le site web d'un organisme. Ainsi, les dernières « entrées » du blogue ou forum peuvent figurer, par exemple, sur la page d'accueil de ce site, comme c'est le cas pour l'Alliance for Arts and Culture (<http://www.allianceforarts.com/>).

4.2.5 Rassembler les opinions et les savoirs

Comme nous l'avons vu avec le web 2.0, la valeur d'un contenu est mesurée à l'aune de l'interactivité qu'il génère. L'information s'enrichira en tirant profit de l'aspect participatif du web 2.0, en « exploitant » le savoir et l'opinion des foules grâce aux blogues, forums, sondages et au *crowdsourcing*, une méthode qui puise à même les connaissances des internautes.

Les blogues constituent de bons moyens pour propulser le contenu dans une dynamique relationnelle avec l'internaute. Certains parviennent à faire d'un blogue un véritable outil de récolte d'opinions et de commentaires. C'est le cas du blogue du Conseil régional de la culture de l'Outaouais (CRCO) (http://crco.org/blog/index_blog.php?id=25). Outre ces rares exemples, la plupart des sites n'atteint pas ce degré de participation chez les internautes. Une multitude de blogues ont une apparence d'ouverture mais demeurent, dans les faits, des plateformes statiques. C'est le cas du blogue de l'Observatorio de Industrias creativas (OIC), dont les entrées n'ont récolté aucun commentaire jusqu'à présent (<http://observatorioic.blogspot.com/>). Il semble que ce soit dans la vocation même de ces interfaces qu'il importe de rechercher ce qui les distingue. Les administrateurs du premier blogue présentent des actualités en culture et récoltent des réactions. L'OIC, de son côté, s'en tient à l'exposition des activités de l'organisme et utilise le blogue pour sa plateforme de publication souple qui lui permet d'inclure

aisément des photographies et du texte. Ce dernier suscite donc peu de réactions ; il est d'autant plus problématique qu'il recoupe fréquemment le contenu du site principal. Or, dans le cadre d'un observatoire, un blogue devrait avoir pour première fonction de récolter du contenu d'opinion dans une logique de complémentarité au contenu principal d'un site web. Une formule alternative serait de choisir le blogue comme interface prédominante d'une organisation. C'est le choix qu'a fait l'Alliance for Arts and Culture, qui utilise ce format pour publier des entrées dans dix catégories différentes (<http://www.allianceforarts.com/blog>). Ainsi, cet organisme profite au maximum de la structure souple du blogue et s'adapte aux limites qu'impose ce modèle : hiérarchie temporelle et commentaires parfois impertinents. Or, ce blogue ne parvient pas à un haut degré de participation dans sa section « talking point », sauf lors de projets participatifs ciblés, comme c'est le cas avec son « live debate », des débats en temps réel entre deux ou plusieurs personnes clés du milieu⁶.

Le sondage est un autre outil fréquemment utilisé. Il permet d'accéder à un contenu d'opinion dans le but d'améliorer les outils d'un site ou de résoudre les problèmes d'un organisme. Cet outil est employé par le CRCO afin d'évaluer l'utilisation de leur répertoire de membres (<http://www.crco.org/>). Nous ne sommes toutefois pas en mesure de fournir une appréciation de l'outil. Les outils de vote peuvent aussi servir à hiérarchiser l'affichage de contenu sur un site.

Il est possible de faire appel aux webacteurs encore plus activement pour alimenter le contenu d'un site web. Les techniques du *crowdsourcing*, ou d'« externalisation de la production par la foule », invitent les webacteurs à participer à l'édification du contenu grâce à des modèles participatifs (Pisani et Piotet, 2008 : 106). Si certains y voient une opportunité formidable de travail collectif, d'autres dénoncent un opportunisme sous-jacent qui viserait à réduire les coûts de main-d'œuvre. Le *crowdsourcing* peut s'opérer intelligemment si la valeur ajoutée qu'il promet assure des retombées autant pour l'organisation, l'individu et la communauté. Dans ce style, un outil intéressant est celui créé par le Lab for Culture : une carte géographique qui localise et présente les blogues culturels en Europe (<http://www.labforculture.org/fr/ressources-pour-la-recherche/contenu/recherche-en-cible/les-blogs-culturels-en-europe/carte-des-blogs-culturels-en-europe>). Les blogueurs profitent de cette occasion pour mettre en valeur leur blogue et l'organisme se dote d'un outil de manière simple et efficace, c'est-à-dire sans faire appel à des techniques de recensement. Une cartographie du même style, mais à plus grande échelle, se construit peu à peu sur le site de Art Factorie(s) (<http://www.artfactories.net/-Cartographie-.html>).

L'exemple le plus efficace de *crowdsourcing* est certainement l'emploi des wikis, soient les outils en ligne consacrés à l'édification et au partage des connaissances. L'encyclopédie en ligne Wikipedia permet au savoir de se construire par l'apport des webacteurs, experts ou amateurs d'un champ d'étude. Bien qu'il soit décrié par plusieurs, ce site a l'avantage de se bonifier au fil du temps et des interventions et plusieurs voient dans ce processus un mouvement vers une « sagesse des foules ». Son principal atout,

⁶ Voir le débat entre les candidats Spencer Herbert du NPD et Vanessa Violini du Parti Vert : <http://www.allianceforarts.com/blog/live-debate-monday-4pm-click-here-participate>.

outre d'abriter un éventail plus large de définitions que celui de l'encyclopédie classique, est de mettre en réseau des mots et des concepts. La popularité reconnue de Wikipedia devrait encourager les organisations à alimenter son contenu à la lumière de leur expertise, de façon à offrir une juste représentation des informations relatives à son champ d'étude. Si nous prenons, par exemple, la page consacrée à la danse québécoise sur Wikipedia, nous constatons rapidement qu'elle est presque déserte et comporte quelques erreurs. Pourtant, elle est la première à apparaître dans la liste des résultats d'une recherche Google avec les mots clés « danse québécoise ». Il serait dans l'intérêt d'un Observatoire québécois de la danse de voir à la mise en valeur de son champ d'étude en intervenant sur une telle plateforme. Pour réaliser ce projet, un appel à la communauté pourrait être envisagé.

4.2.6 Accéder aux données

Pour les organisations qui souhaitent travailler « dans les nuages », c'est-à-dire à partir de données et de logiciels disponibles en ligne, plusieurs options sont disponibles. Elles ont toutes l'avantage de faire l'économie du disque dur à l'interne et de favoriser l'ubiquité des données. Plusieurs organisations utilisent les logiciels Youtube ou DailyMotion pour héberger leur médiathèque. YouTube permet la création d'une page web personnalisée dans laquelle des vidéos peuvent être postées par l'organisation et d'autres vidéos du web peuvent être relayées dans une section « favoris » (voir la médiathèque de Alliance for arts : <http://www.youtube.com/user/AllianceArtsCulture#p/a>). Le logiciel DailyMotion (<http://www.dailymotion.com/ca-fr>) offre un outil similaire, le Jukebox qui, comme l'outil précédent, a l'avantage de s'insérer dans n'importe quel site web ou blogue supportant les *iframes*.

Mettre des documents de travail en ligne peut être une bonne façon de synchroniser des données avec d'autres utilisateurs, de ménager l'espace du disque dur et de limiter l'envoi de fichiers par courriel. Plusieurs options sont possibles. Zotero (<http://www.zotero.org/>) permet de stocker des données en ligne, de produire des bibliographies et de collaborer avec d'autres utilisateurs qui partagent le même domaine de recherche. Dropbox (<http://www.dropbox.com/>) est un équivalent moins complexe. Une entreprise comme box.net (<http://box.net/>) permet à des entreprises ou des organismes à but non lucratif dont les acteurs sont dispersés de centraliser leurs données en ligne dans un poste de travail semblable à un réseau interne. Tous ces outils intègrent évidemment les techniques de *tagging* pour un classement et un partage intelligents. Nous ne savons pas si ces techniques d'échange de données sont utilisées par les intervenants des observatoires recensés. Par contre, nous sommes en mesure de reconnaître qu'un tel outil de synchronisation des données pourrait s'avérer intéressant dans le contexte d'un observatoire de la danse dont les membres seraient dispersés. De fait, ces techniques étant à la portée de tous, la distance est de moins en moins un facteur dissuasif dans l'élaboration d'un groupe de travail ou d'un partenariat.

4.2.7 Créer des réseaux sociaux

Les organismes peuvent tirer profit des outils de réseautage que le web 2.0 met à leur disposition. Or, l'utilisation de ces outils doit se faire habilement, c'est-à-dire que les bénéfices qu'ils entraînent ne doivent pas être surpassés par l'énergie nécessaire afin de les mettre en place et de les entretenir au quotidien. Or, ceux qui croient « dur comme fer » que ces réseaux stimuleront l'allégeance à leur organisation doivent se raviser et se rappeler que les internautes qui souhaitent appartenir à un réseau social ne se soucient guère, la plupart du temps, que ce réseau se construise par l'entremise d'une organisation en particulier. Quel est donc l'avantage pour un organisme de se construire une communauté virtuelle au-delà de sa communauté réelle ? La réponse est bien ancrée dans ce nouveau paradigme communicationnel du web 2.0, que certains hissent au niveau d'un « dogme » : il faut à tout prix atteindre l'internaute là où il se trouve, plutôt que de remettre entre ses mains la responsabilité de s'informer.

Or, parmi les réseaux disponibles (Facebook, Twitter, Myspace, etc.), une intervention idéale devrait se limiter à l'une de ces plateformes, tout en s'y consacrant grâce à une politique éditoriale riche. L'affichage d'informations pourrait comprendre un relais d'actualités en temps réel sur la thématique de la danse ou de la culture au Québec, un relais des projets et initiatives d'un réseau de partenaires et la diffusion d'études, de photos et d'événements. Ceci, tout en stimulant l'apport des internautes et en évitant systématiquement la publicité. L'important ici est d'éviter qu'une plateforme soit inactive ou stérile. Ces possibilités étant envisageables, il est bien possible que les fonctions d'un observatoire se prêtent mal à l'intégration de tels outils, surtout si ses fonctions ne sont pas reliées à une veille d'actualité ou à un portail de ressources. La page Facebook presque déserte du DOCAM montre bien qu'un réseau social virtuel n'est pas toujours nécessaire, ni même souhaitable.

4.2.8 Opérer une veille stratégique sur le web

Un observatoire peut profiter des outils du web 2.0 pour assurer une quête prospective de l'information dans le but d'alimenter une veille stratégique. L'étape fondamentale est l'abonnement à des fils RSS et à des bulletins ou des newsletters de quelques organismes ou sites souvent visités. D'autres outils permettent ensuite de raffiner la veille. Google News (<http://news.google.ca/>), notamment, permet à un organisme d'être automatiquement avisé lorsqu'un site publie un article qui traite de celui-ci ou d'un organisme apparenté. Le site Rollyo (<http://www.rollyo.com/>) est un outil personnalisé très efficace qui permet de limiter la recherche à une liste précise de sites web⁷.

4.2.9 Redéfinir la notion d'expertise.... et de qualité ?

En somme, sans adopter intégralement la théorie de la « sagesse des foules » ou de l'« alchimie des multitudes », force est de constater que la notion d'expertise doit être redéfinie à l'ère du web 2.0 (Pisani et Piotet, 2008). Le décloisonnement des connaissances par le nouveau paradigme participatif est à l'origine d'une démocratisation

⁷ Pour de plus amples renseignements, il suffit de taper « veille 2.0 » dans une recherche sur le web.

croissante des savoirs. Pour tirer profit des opportunités qui naissent de cette mutation, un observatoire doit accepter de voir son contenu se bâtir de manière polycéphale, c'est-à-dire qu'il doit céder partiellement sa mainmise sur ce contenu. Il doit aussi accepter de disséminer son expertise par l'entremise de nouvelles plateformes. Cela ne signifie pas qu'une organisation doive abdiquer sur le contrôle de la qualité. Il s'agit plutôt d'entrevoir comment la conception même de la qualité devra, au sein de l'organisation, se modifier de façon à embrasser des processus plus expérimentaux (DCMS, 2010).

4.3 Accès au contenu

Un observatoire qui produit des recherches, rassemble des archives (document, audio, vidéo) ou relaye des ressources se verra confronté au dilemme qui oppose la protection du contenu et son libre partage. De fait, la lutte pour la reconnaissance des droits d'auteur est, pour certains milieux, fraîchement gagnée et une déférence envers ceux qui l'ont défendue est estimable. Or, devant une protection excessive des droits d'auteurs, certains biens culturels, leurs auteurs et le grand public peuvent être pernicieusement affectés : manque de visibilité, rétention des connaissances, perte d'énergies créatrices, marqueront les contrecoups de cette rétention. La mutualisation des connaissances, au contraire, établit un climat de collaboration entre les organisations, fait avancer les recherches et évite que le travail ne soit fait en double. Comme l'affirme le sociologue Rémi Clignet, « un premier pas vers la création d'observatoires résidant dans l'obligation pour les chercheurs de traiter leurs données comme un bien accessible à tous et toutes, toute analyse de la notion d'observatoire suscite une réflexion sur la nature collective de la propriété intellectuelle. La création et l'entretien d'observatoires n'ont de sens que si la science est cumulative » (Clignet, 1998 : 143). Bref, un juste équilibre entre respect fondamental des droits d'auteur et partage des connaissances doit être recherché.

Dans une perspective d'écologie des savoirs, catalysée par les nouveaux outils de communications du web 2.0, chaque parti peut être assuré qu'il récoltera les fruits d'un partage désintéressé de ses connaissances. De fait, dans le nouveau paradigme du numérique, où se multiplient les logiciels libres et où se confirment les mouvements *open source*, les organisations qui restreignent l'accès au contenu de leurs recherches auront de plus en plus de mal à justifier leur position. Comme nous l'avons vu, profiter du décloisonnement des expertises sur la toile impose aussi de trouver les moyens d'y présenter son savoir afin d'éviter qu'il ne se noie dans un vortex d'informations.

4.3.1 Les contrats « Creative Commons »

Selon la sociologue Marie Piron (1999 : 773), « face à l'attitude courante de rétention de l'information, l'observatoire constitue un argumentaire pour la mise en partage quasi immédiate des informations diverses, sous forme de garanties, de règles d'utilisation ». À cet effet, bon nombre d'associations tirent profit des nouveaux contrats-types faciles à lire et à accepter, nommés les Creative Commons. Ceux-ci encadrent l'utilisation de textes ou d'œuvres mis en ligne. Le projet Creative Commons se décrit comme suit :

*Toute exploitation d'une œuvre (hors domaine public et exceptions)
nécessite d'obtenir l'autorisation des titulaires de droit avant de*

pouvoir la reproduire, la diffuser sur les réseaux peer to peer ou autrement, ou l'adapter. En revanche, les licences Creative Commons autorisent à l'avance le public à exercer ces actes, selon certaines conditions. (Creative Commons France, 2010)

Plusieurs associations profitent de ce type de licence. C'est le cas d'Autre(s) Part(s)/Art Factorie(s), qui met à disposition de nombreuses études sur son site web (<http://www.artfactories.net/Quel-devenir-pour-les-friches.html>). S'engager dans le tournant des Creative Commons est l'attitude qu'exhorte le Lab for Culture mais aussi la Charter for Innovation, Creativity and Access to Knowledge. Cette charte prône un changement d'attitude face au contenu culturel et s'engage dans la voie de la participation, de l'inclusion, de la transparence, de l'accès égalitaire et du développement durable⁸.

4.3.2 Posséder ou partager ?

La *Charter for Innovation, Creativity and Access to Knowledge* est formelle sur ce point : les organisations financées par le système public devraient rendre la totalité de leur contenu accessible au public. Or, cette injonction ne semble pas être évidente pour toutes les organisations. Si l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) est un fier défenseur de cette disposition et fournit un accès gratuit à tous ses rapports de recherche, l'Observatoire des politiques culturelles (France) a fait le choix de mettre en vente la totalité de ses publications, dont il assume les frais d'édition et de publication (<http://www.observatoire-culture.net/index.php?id=10&idp=10.0>). Par cette stratégie, l'organisme national français s'éloigne d'un de ses objectifs qui est de « promouvoir la connaissance, l'évaluation, voire l'analyse prospective de l'action culturelle des collectivités et institutions publiques dans une perspective comparative à l'échelle nationale et, de plus en plus, européenne ». Cet objectif rate sa cible dès lors que l'organisme décide de restreindre la diffusion de ses études. De la même façon, l'organisme Les Arts et la ville a fait le choix de mettre en vente certaines publications (environ 15 \$ pour les non-membres). Cette stratégie lucrative – l'est-elle vraiment ? – aura pour conséquence, à court terme, d'augmenter le membership de cet organisme mais pourrait limiter, à long terme, l'impact de son expertise sur le territoire.

⁸ Pour en savoir davantage sur l'arrière-plan légal des *Creative Commons*, voir http://fcforum.net/charter_extended.

EN BREF...

- L'exploitation de la technologie numérique s'insère dans une perspective de développement durable, en assurant la conservation et la mise en valeur du patrimoine et en démocratisant son accès
- Le web 2.0 est une structure virtuelle complexe, riche, collaborative, rhizomique et dynamique dans laquelle les données « intelligentes » peuvent s'organiser entre elles
- Le web 2.0 permet :
 1. De partager des informations et des données par l'entremise des réseaux sociaux, et de les sonder grâce à des moteurs de recherche fédérés
 2. De syndiquer les contenus par l'entremise, entre autres, de fils RSS
 3. De sonder l'expertise et les opinions du public en utilisant des méthodes de *crowdsourcing*, de *tagging*, les blogues, les sondages ou les forums
 4. De travailler « dans les nuages » : créer, conserver et échanger des données sur le web plutôt que par l'entremise d'un disque dur
 5. Le web 2.0 fournit des outils pour la veille stratégique
- Les interfaces web doivent être facilement repérables par un moteur de recherche. En terme de présentation du contenu, elles gagnent à ne pas être surchargées et à présenter efficacement la missions et les idéaux
- Un observatoire choisira la mutualisation des connaissances plutôt que leur rétention. Cette stratégie favorise un climat de collaboration entre les organisations, fait avancer les recherches et évite le dédoublement du travail
- Un observatoire pourra éventuellement utiliser les contrats *Creative Commons* afin d'encadrer la diffusion de ses recherches, et ce tout en respectant les principales dispositions concernant les législations sur le droit d'auteur

Conclusion

Au terme de nos réflexions, il convient de se poser la question suivante : quelles conditions sont à respecter pour faire d'un observatoire un réel agent de changement ? Albornoz et Herschmann (2008) ont évalué les avantages et les inconvénients pour un milieu de se doter d'un observatoire. Lorsque les avantages l'emportent, les auteurs pointent les opportunités à saisir et les pièges à éviter lors de la mise en place effective de l'observatoire. Nous nous sommes inspirés de leur tableau afin de synthétiser l'essentiel de nos réflexions, rassemblées dans le **tableau 1**. Nous espérons que celui-ci, de même que les principaux constats émis dans cette première partie, sauront être pertinents dans la réflexion entourant la mise en place d'un Observatoire de la danse au Québec.

Tableau 1 : Repères pour la mise en œuvre d'un observatoire

Avantages	Inconvénients
• Systématisation des données et des informations • Découverte des tendances ou élaboration de scénarios prospectifs • Agrégation cumulative des connaissances • Réflexe de vigilance • Nouvelles formules organisationnelles plus souples	• Inflation du terme « observatoire » • Connotation passive du terme « observatoire » • Diversité de buts et de méthodologies • Organisations jeunes: manque de cohérence à propos du rôle exact des observatoires
Opportunités	Pièges
Visées générales	
• Encourager la démocratisation de la culture • Travailler de façon collégiale ou mutualiser les savoirs • Syndiquer le contenu et permettre son partage et sa réutilisation dans une perspective de libre accès • Consolider des mécanismes de participation citoyenne	• Omettre de définir les termes et les catégories abstraites • Omettre de situer l'objet de l'observatoire dans un contexte spatial et temporel adéquat • Ne pas arrimer la mission aux besoins primordiaux d'un milieu • Ne pas arrimer les activités à la mission • Rétention de la connaissance
Activités	
• Développer de nouveaux indicateurs pour analyser la culture • Encadrer la recherche • Valoriser des éléments de contenu grâce à une politique éditoriale ciblée • Aider à la médiation d'une discipline avec le grand public • Contribuer à conserver la mémoire d'une discipline : archiver les sources ou valoriser des éléments historiques • Fournir un portail numérique qui informe, amplifie et supporte les activités « non-numériques » de l'observatoire • Former un personnel spécialisé pour répondre à des problématiques concrètes • Stimuler la création de politiques publiques et sectorielles	• Agréger des données sans savoir à quoi elles serviront • Travailler à partir de données brutes désuètes ou fallacieuses • Devenir un simple centre de calculs statistiques sans relation avec la réalité d'un milieu • Devenir un artifice rhétorique employé à des fins médiatiques • Répertoire et cataloguer sans soutenir la recherche • Absorber des informations sans les synthétiser ou les restituer • Devenir un simple espace publicitaire au service des individus
Structure	
• Diversifier les sources de financement • Établir des partenariats structurels de type multisectoriel • Tirer profit de l'expertise du public • S'imposer comme un acteur indépendant des instances politiques et économiques au pouvoir	• Manquer de communication avec le public • Adopter une attitude technocratique et autoritaire • Omettre d'inclure des spécialistes des NTICs dans le conseil d'administration • Perdre le contrôle de la qualité • Se situer dans le prolongement d'une institution gouvernementale ou devenir un lobby au service de pouvoirs politiques ou économiques • Manquer de coordination ou recouper le travail d'autres organisations • Dépendre d'un partenaire financier unique • Instrumentaliser l'observatoire au service de la promotion d'un organisme hôte

BIBLIOGRAPHIE

- Albornoz, L.A. et M. Herschmann. 2008. « Ibero-American Observatories in the Sectors of Information, Communication and Culture: A Brief History ». *Media, Culture and Society*, 30, 5, p. 723-734. En ligne : <http://www.scopus.com/inward/record.url?eid=2-s2.0-49749150439&partnerID=40&md5=217008661b3cdf3dec474258506b93c>. Consultation le 13 mai 2010.
- Barcelona Culture Forum. 2001. *Charter for Innovation, Creativity and Access to Knowledge*, 2.0.1. Barcelona Culture Forum. En Ligne : http://fcforum.net/charter_extended. Consultation le 7 juin 2010.
- Clignet, R. 1998. « Une invitation à observer les observatoires ». Dans *Observatoires du développement, observatoires pour le développement*, actes de colloque (Paris, septembre 1994) sous la dir. de Rémi Clignet. Paris : Orstom éditions, p.123-146.
- Creative Commons France. 2010. « Qu'est-ce que c'est ? ». Dans Creative Commons France. En ligne : <http://fr.creativecommons.org/>. Consultation le 20 juillet 2010.
- Department for Culture, Media and Sport (Jonathan Drori). 2010. *Encouraging Digital Access to Culture*. Londres.
- Dubois, J.-L. 1998. « Une longue marche vers les observatoires ». Dans *Observatoires du développement, observatoires pour le développement*, actes de colloque (Paris, septembre 1994) sous la dir. de Rémi Clignet. Paris : Orstom éditions, p.173-185.
- IETI Consultants. 2010. *Observatoire du territoire*. IETI Consultants. En ligne : http://www.ieti.fr/xoops/modules/xoopsfaq/index.php?cat_id=3. Consultation le 17 juin 2010.
- Hage, J. 1998. « Problèmes théoriques et méthodologiques des observatoires en sciences sociales ». Dans *Observatoires du développement, observatoires pour le développement*, actes de colloque (Paris, septembre 1994) sous la dir. de Rémi Clignet. Paris : Orstom éditions, p.197-206.
- L'Alliance de recherche DOCAM. 2010. « Guide de conservation ». Dans L'Alliance de recherche DOCAM. En ligne : <http://www.docam.ca/fr/guide-de-conservation.html>. Consultation le 15 juillet 2010.
- LabforCulture. 2009. *Converging Pathways to New Knowledge*. s.l. : LabforCulture, 25p.
- Observatoire de la culture et des communications du Québec. 2002. « Modèle de construction d'indicateurs d'activités culturelles à l'Observatoire de la culture et

des communications du Québec ». En ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/arts_et_ville_02.pdf. Consultation le 28 mars 2011.

Observatoire des politiques culturelles (OPC). 2010. « Qui sommes-nous ? ». *Présentation*. En ligne : <http://www.observatoire-culture.net/>. Consultation le 7 mai 2010.

Piron, M. 1996. « Système d'information et observatoires en sciences sociales : quel impact sur les démarches ». *Cahier des sciences humaines*. 32, 4, 765-784.

Pisani, F. et D. Piotet. 2008. *Comment le web change le monde. L'alchimie des multitudes*. Paris : Pearson/Village Mondial et L'atelier/ BNP PARIBAS, 256p.

Regroupement québécois de la danse (RQD). 2009. « Glossaire en chantier ». *I-Mouvance*, Juin 2009, Spécial Grands chantiers de la danse. En ligne : http://www.quebecdanse.org/section/actualites/09juin/Glossaire_juin.html. Consultation le 7 mai 2010.

Regroupement québécois de la danse (RQD). Juillet 2010. *Pour une prospérité culturelle durable*. Mémoire déposé dans le cadre d'une consultation du Gouvernement du Canada sur l'économie numérique. Montréal, 8 p.

Lambert, M. 2007. « Le glossaire de la ressource ». Dans *Réseau Ressource*. En ligne : <http://reseauressource.info/site/2007/06/05/glossaire/>. Dernière modification le 9 juin 2007. Consultation le 2 juin 2010.

Réseau international pour la diversité culturelle. 2002. « Des observatoires culturels ici, là-bas, partout ». Bulletin 21. En ligne : <http://www.incd.net/docs/Newsletter21F.htm>. Consultation le 10 mai 2010.

Réseau international sur la politique culturelle (RIPC/INPC). 2010. « Les observatoires culturels dans le monde ». En ligne : http://www.incp-ripc.org/observatoires/policies_f.shtml. Consultation le 10 mai 2010.

PARTIE II LA DOCUMENTATION EN DANSE AU QUÉBEC : CONTENU, ORGANISATION, PUBLICS ET RESEAUX

Introduction

Un aspect central d'un futur observatoire de la danse sera une mission d'inventaire des ressources existantes en danse au Québec ainsi que de veille stratégique concernant ce secteur. Cette partie présente un état des lieux de la documentation en danse et propose certaines typologies. Cet exercice permet de surcroît d'établir la « cartographie » de la danse au Québec, identifiant les réseaux importants ainsi que les partenaires potentiels, éléments fondamentaux dans le cadre de l'établissement de cet observatoire.

Nous réunissons sous le vocable général « centre de documentation en danse » tous les lieux physiques ou virtuels (bibliothèque, centre de documentation, médiathèque, centre d'archives, etc.) qui contiennent des documents sur la danse, que ces documents soient écrits, audiovisuels, visuels, sonores ou qu'ils se présentent sous d'autres formes.

Afin de réaliser un portrait des centres de documentation en danse, nous avons repéré dans un premier temps les lieux à décrire et à analyser. Nous avons d'abord retenu les lieux de documentation importants en danse, relevés lors de la réunion du comité de suivi tenue le 21 septembre 2010 (Duchesneau, 2010). Tant des centres de documentation spécifiquement dédiés à la danse que des centres plus généraux (ex. : bibliothèques universitaires, musées, etc.) ont été retenus. Ensuite, afin de rendre l'échantillon le plus complet possible, nous avons étendu la sélection des centres à analyser en tenant compte d'une double diversité :

- Types de centres de documentation : centres scolaires et universitaires, institutionnels ou gouvernementaux et appartenant à des organismes ou à des compagnies de danse ;
- Types de documents : écrits (monographies, périodiques, rapports, mémoires, thèses, dossiers thématiques, etc.), audiovisuels, visuels, sonores et matériels (costumes et décors).

Notons que les lieux analysés concernent principalement la danse au Québec, bien que des centres de documentation canadiens aient également été étudiés. D'autres centres de documentation, canadiens ou étrangers, pourraient éventuellement être analysés. Précisons que l'ensemble des centres de documentation (lieux physiques et virtuels) ont été consultés entre septembre et décembre 2010.

En naviguant sur les divers sites web des centres retenus, des liens web menant à d'autres centres de documentation en danse ont enrichi notre échantillon. Des entretiens informels (téléphoniques, par courriel ou en personne) avec des responsables de centres de documentation (bibliothécaires et autres) ont également permis de déterminer d'autres

lieux et sites web pertinents. Ces personnes ressources, consultées au courant des mois d'octobre et de novembre 2010, sont :

- Marie-Josée Lecours, bibliothécaire à la Bibliothèque Vincent-Warren de l'École supérieure de ballet contemporain de Montréal et responsable du site web Chorème ;
- Julie Bilodeau, responsable du Centre de documentation de Tangente ;
- Patricia Black, bibliothécaire à la Bibliothèque des arts de l'UQAM ;
- Isabelle Bloas, coordonnatrice du Centre de documentation Marius-Barbeau ;
- Caroline Lousseize, technicienne en documentation à la médiathèque de LADMMI, École de danse contemporaine ;
- La bibliothécaire de la section « art et littérature » de la BAnQ.

En somme, la méthode retenue pour cette recherche s'apparente à l'approche « boule de neige », notre échantillon s'étant élargi au fur et à mesure des cas analysés et des entretiens effectués avec des acteurs du milieu.

La grille d'analyse utilisée afin d'analyser ces lieux de documentation comporte neuf éléments synthétisés dans le **tableau 2**.

Tableau 2 : Grille d'analyse des centres de documentation

Catégories d'analyse	Contenu
1. Coordonnées	- Nom - Adresse - Site web - Langue(s) du site - Personne(s) ressource(s) - (Horaires)
2. Historique et mandat	- Date de création - Personnes clés dans le développement du centre - Mission
3. État de la collection	- Nombre de documents - Types de documents - Thèmes traités - Période(s) couverte(s)
4. Organisation	- Lieu virtuel • Catalogue • Moteur de recherche • Bases de données • Configuration du site web

	- Lieu physique • Classification des documents • État de l’archivage
5. Public cible	- Type de public visé ou potentiel
6. Structure du centre ou personne ressource	- Organigramme - Personne(s) ressource(s) (bibliothécaires, archivistes ou documentalistes)
7. Liens web et partenariats	- Réseaux et partenaires potentiels
8. Informations pertinentes à obtenir	- Compléments d’information
9. Réflexions générales	- Contenu - Forme

Cette partie est divisée en cinq sections, correspondant aux principaux éléments qui découlent de notre analyse, à savoir la présentation des centres de documentation, l’inventaire des collections, leur organisation, le public cible ainsi que les réseaux et partenaires mobilisés.

1. PRÉSENTATION DES CENTRES DE DOCUMENTATION : HISTORIQUE ET MANDAT

Trois types de centres de documentation ont été étudiés : les écoles et universités, les lieux institutionnels ou gouvernementaux, et les centres appartenant à des compagnies ou des organismes (**tableau 3**), pour un total de 16 centres.

Tableau 3 : Centres de documentation étudiés

Centres de documentation		
Écoles et universités	Centres institutionnels ou gouvernementaux	Compagnies ou organismes
• Bibliothèque de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) • Bibliothèque de l'Université de Montréal (UdM) • Bibliothèque et département de danse de l'Université Concordia • Bibliothèque de l'Université Laval • LADMMI, École de danse contemporaine • Bibliothèque de la danse Vincent-Warren (École supérieure de ballet contemporain, ESBC)	• Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) • Office national du film (ONF) et la CinéRobothèque de Montréal • Musée de la civilisation du Québec • Musée d'art contemporain • Société Radio-Canada • Cinémathèque québécoise • Dance Collection Danse (DCD)	• Centre de documentation Marius-Barbeau • Tangente • Regroupement québécois de la danse (RQD)

1.1 Les centres de documentation scolaires et universitaires

Six centres de documentation scolaires et universitaires ont été étudiés : UQAM, Université Concordia, Université de Montréal, Université Laval, la Bibliothèque Vincent-Warren de l'École supérieure de ballet contemporain et LADMMI, École de danse contemporaine. Certains de ces centres ont été créés il y a plusieurs dizaines d'années, tandis que d'autres sont encore très récents.

Commençons par les bibliothèques universitaires. Le mandat de la Bibliothèque des arts de l'UQAM est d'offrir une variété de documents couvrant l'ensemble des disciplines enseignées à l'UQAM :

Plus ancienne que l'UQAM, la collection documentaire de la Bibliothèque des arts constitue le prolongement et l'enrichissement du précieux legs documentaire d'une institution qui a profondément marqué la pratique artistique francophone au Québec : l'École des beaux-arts de Montréal, créée en 1923 suite à la recommandation de l'honorable Louis Athanase David, Secrétaire de la Province de Québec. (...) Au fil des années, cette collection, évidemment, se transformera en tenant compte du mandat de la Bibliothèque des arts au sein du Service des bibliothèques, et de l'évolution des principaux créneaux de spécialisation de l'enseignement artistique à l'UQAM pour offrir à sa clientèle des ressources documentaires notamment dans les champs des arts visuels, du design et de la danse des XIXe et XXe siècles, en Amérique du Nord et en Europe, ainsi que dans ceux de la muséologie et de la pédagogie artistique.
(<http://www.bibliotheques.uqam.ca/bibliotheques/arts/survol.html>)

Quant à l'Université Concordia, son département de danse contemporaine, créé en 1976, fait partie de la Faculté des beaux-arts : « Basé sur une approche compréhensive de la création et de la performance, le programme de danse contemporaine supporte un curriculum qui enseigne la technique, la théorie, la pensée créative, l'autodirection et l'exploration en studio⁹. » L'Université Laval et l'Université de Montréal possèdent également un certain nombre de documents, bien qu'ils n'offrent aucun programme en danse¹⁰.

Les centres de documentation des écoles spécifiquement consacrées à la danse possèdent également des documents. Le mandat de la médiathèque de LADMMI, École de danse contemporaine, laquelle a été créée récemment, soit en 2002, vise la danse contemporaine principalement. Elle contient « plus de 2000 documents sur la danse contemporaine, dont plusieurs œuvres du répertoire chorégraphique des années 50 jusqu'à aujourd'hui. De nombreux donateurs ont contribué à construire et à enrichir sa collection, dont Linda Rabin, Tassy Teekman, Pierre Lapointe, Alex MacSween, Myriam Belzile, l'arrondissement d'Outremont, la vidéothèque de Danse Danse, ainsi que Jean Leclerc » (<http://www.ladmmi.com/fr/mediatheque-de-ladmmi>). Quant à la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren, sa création remonte aux années 1960. Tel que mentionné sur son site web :

C'est en 1964 que naît le projet d'une bibliothèque consacrée à la danse. Madame Ludmilla Chiriaeff, fondatrice et directrice artistique de l'École des Ballets Chiriaeff et des Grands Ballets Canadiens, annonce la création d'une « bibliothèque nationale de la danse ». Les legs de deux collections documentaires, celle du critique de danse Marcel Valois ainsi que celle de Mme Elizabeth Leese, pionnière de la danse contemporaine montréalaise, sont à l'origine de ce projet. Les deux collections totalisent alors 300 documents. Malgré l'annonce

⁹<http://finearts.concordia.ca/programsanddepartments/fineartsdepartments/contemporarydance/>

¹⁰ Notons que l'Université de Montréal a déjà offert un programme en danse.

médiatisée du projet, cette collection embryonnaire va demeurer inexploitée jusqu'à la fin des années 70.

(<http://www.esbcm.org/francais/bibliotheque/apropos.php>)

C'est l'arrivée de Vincent Warren à l'École supérieure de ballet contemporain qui ravivera ce projet de bibliothèque. « Passionné d'histoire de la danse et collectionneur insatiable, M. Warren consacre tout son temps libre à organiser la collection. Il devient le défenseur, le promoteur et surtout l'âme de cette bibliothèque. (...) En novembre 2009, la bibliothèque change de nom et devient la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren pour souligner l'apport remarquable de M. Warren au sein de l'établissement¹¹. » La Bibliothèque rassemble aujourd'hui 20 000 documents et a acquis une renommée tant nationale qu'internationale. En 2006, la Bibliothèque de la danse crée le site web Chorème, lequel a pour mandat de mettre en valeur les documents rares et le patrimoine documentaire de la danse au Québec (<http://www.choreme.ca>).

1.2 Les centres de documentation institutionnels ou gouvernementaux

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) est une institution créée en 2006, suite à la fusion de deux grandes institutions nationales : la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) et les Archives nationales du Québec (ANQ). La BAnQ a pour mandat de rassembler, conserver et diffuser le patrimoine documentaire québécois, qu'il s'agisse du patrimoine publié au Québec ou du patrimoine portant sur le Québec mais provenant de l'extérieur.

Dans le domaine des archives, la BAnQ a pour mission d'encadrer, de soutenir et de conseiller les organismes publics en matière de gestion de leurs documents; d'assurer la conservation d'archives publiques, d'en faciliter l'accès et d'en favoriser la diffusion; de promouvoir la conservation et l'accessibilité des archives privées. L'institution offre aussi des services de soutien à la recherche et contribue au développement et au rayonnement international de l'expertise et du patrimoine documentaire québécois.

(http://www.banq.qc.ca/a_propos_banq/mission_lois_reglements/mission/)

La Société Radio-Canada, créée en 1936, est le radiodiffuseur public national du Canada et l'une des plus importantes institutions culturelles du pays. Elle a pour mandat, de façon générale, d'être « témoin de la diversité régionale et culturelle du pays, en anglais, en français et dans huit langues autochtones, ainsi qu'en sept langues dans son service de radio international, RCI » (<http://cbc.radio-canada.ca/apropos/index.shtml>). Entre 1954 et 1993, c'est dans le cadre des émissions *L'heure du concert* et *Les beaux dimanches* que des spectacles de danse de chorégraphes et de troupes canadiennes ou étrangères ont été présentés.

¹¹ <http://www.esbcm.org/francais/bibliotheque/apropos.php>

Dance Collection Danse (DCD), fondé en 1986, est un centre d'archives nationales en danse subventionné par le Conseil des Arts de l'Ontario, le Toronto Arts Council et le Conseil des Arts du Canada. Son mandat d'éditeur est dédié à la conservation et à la diffusion de l'histoire de la danse au Canada. Plus précisément, il se consacre à des activités de préservation, de recherche, de publication et d'éducation et diffuse l'histoire de la danse par l'entremise des magazines DCD, de ses livres et de ses expositions virtuelles (<http://www.dcd.ca/>).

L'Office national du film du Canada (l'ONF) a été créé en 1939 par le Parlement afin de développer le secteur cinématographique au Canada et relève du ministère du Patrimoine canadien. La mission de l'ONF a évolué au fil des années afin de s'adapter aux transformations du milieu. Aujourd'hui, celle-ci peut être définie comme suit :

L'Office national du film du Canada a pour mission de produire et distribuer des œuvres audiovisuelles distinctives, originales et innovatrices de manière à faire connaître et comprendre aux Canadiens et aux autres nations les valeurs et les points de vue canadiens ainsi que les questions d'intérêt pour la population canadienne. (<http://www.onf-nfb.gc.ca/fra/a-propos/organisation.php>)

La Cinémathèque québécoise a été fondée en 1963. Elle « a pour mission de conserver et de documenter le patrimoine cinématographique et télévisuel afin de le diffuser et de le rendre accessible à un public de plus en plus large et diversifié » (<http://www.cinematheque.qc.ca/>). La médiathèque est l'espace qui donne accès à l'ensemble de la collection documentaire de la Cinémathèque québécoise. Cette collection est constituée de livres, de revues, de dossiers (« coupures de journaux sur les acteurs, les films, les émissions de télévision, les événements ou les sujets »), de vidéos, de collections spécialisées et de collections afférentes aux films (photos, affiches, scénarios, etc.).

La Médiathèque du Musée d'art contemporain de Montréal existe depuis 1965. Sa mission est principalement de développer une collection documentaire témoignant de la production artistique contemporaine. Pour ce faire, elle collabore activement à un réseau international d'échanges entre musées ainsi qu'avec des artistes et des centres d'exposition québécois et canadiens contribuant au développement de la collection (<http://www.macm.org/fr/mediatheque.html>).

Le Musée de la civilisation de Québec a été inauguré par le gouvernement en 1988 en tant que « lieu de savoir et d'idées, un musée doté de la plus importante collection ethnographique et historique du Québec, une maison d'éducation et de mémoire. » (<http://mcq.org/fr/mcq/index.html>)

Le Musée de la civilisation fait le lien entre le passé, le présent et l'avenir. Il jette un regard neuf, attentif et dynamique sur l'expérience humaine dans son ensemble, sur les civilisations d'ailleurs, tout en demeurant fortement enraciné dans la réalité québécoise. (<http://mcq.org/fr/mcq/index.html>)

1.3 Les centres de documentation de compagnies ou d'organismes

Le Centre de documentation de Tangente, lieu de diffusion en danse contemporaine, vise principalement à conserver des dossiers d'artistes (dossiers thématiques), que ces artistes ou chorégraphes se soient produits ou non à Tangente : « Créé en 1981 lors des débuts de Tangente, le Centre de documentation est un outil éducatif privilégié pour le milieu de la danse. Il regroupe de nombreux documents portant sur la danse contemporaine. » (www.tangente.qc.ca)

Le Regroupement québécois de la danse (RQD), association à but non lucratif qui représente, défend et promeut les intérêts de plus de 500 professionnels de la danse, ne possède pas de centre de documentation comme tel, mais rend disponible sur son site web nombre d'études, de rapports, de mémoires et de manifestes sur la discipline, visant ainsi à informer la communauté de la danse québécoise des divers enjeux de la danse au Québec (<http://www.quebecdanse.org/>). Les documents non disponibles en ligne peuvent être consultés sur place, au RQD.

Le Centre de documentation Marius-Barbeau, incorporé en 1977 et dédié à la culture immatérielle, dont les arts et traditions populaires des Premières Nations, des Québécois d'héritage canadien-français et des Québécois issus des communautés culturelles, est né du centre de documentation de la troupe de danse folklorique Les Sortilèges, créé en 1967 :

À l'origine, sans dénomination précise, le Centre constitue la bibliothèque de son fondateur et sert de centre de documentation au profit des Sortilèges. (...) Incorporé en 1977, ce lieu de consultation reçoit le nom de Centre de documentation Marius-Barbeau, soulignant ainsi le travail méritoire de ce pionnier bien avant d'autres organismes et institutions qui porte son nom de nos jours. (<http://www.cdmb.ca/index.html>)

EN BREF...

- Il existe trois types de centres de documentation : scolaires et universitaires, institutionnels et gouvernementaux, compagnies ou organismes
- Sept centres appartiennent à la première catégorie, six à la seconde et trois à la troisième
- Ces centres, créés à des périodes variées, possèdent un contenu très diversifié d'un centre à l'autre

2. ÉTAT DES COLLECTIONS

Le tableau synthèse présenté à l'**Annexe D** décrit tous les centres de documentation analysés, selon les thématiques traitées et les catégories de danse abordées. La présente section permet de résumer de façon générale ce tableau et d'apporter des informations supplémentaires, notamment concernant les périodes et territoires géographiques couverts par les documents des centres étudiés.

2.1 Les périodes et territoires géographiques couverts par les documents

Les documents des centres de documentation traitent de périodes historiques variées. Plusieurs centres analysés se consacrent majoritairement à la danse de la moitié du 20^{ème} siècle à aujourd'hui (par exemple, LADMMI, École de danse contemporaine, Tangente, le RQD, la SRC, Concordia), mais certains s'intéressent également à un historique de la danse plus étendu. C'est le cas des centres de documentation universitaires. Par exemple, l'Université Laval couvre une période remontant du 16^{ème} siècle à aujourd'hui. En plus de documenter plusieurs périodes historiques, ses documents portent sur divers territoires (villes, pays, continents, etc.) ou ont été publiés dans différents pays.

Dans le cas qui nous concerne, nous nous sommes davantage concentrés sur le recensement de documents touchant à la danse au Québec. La plupart des documents des centres de documentation étudiés sont soit publiés au Québec, soit en rapport avec la danse au Québec. Cependant, il est tout de même pertinent de préciser que les universités anglophones possèdent un moins grand nombre de documents publiés au Québec ou en lien avec le Québec. L'Université Concordia, par exemple, en a environ une soixantaine, contrairement à l'Université Laval qui possède près de 500 documents publiés au Québec ou couvrant l'ensemble de la province. Toutefois, parmi tous les centres documentaires consultés, ce sont les bibliothèques Vincent-Warren et de l'UQAM qui possèdent les plus importantes collections de documents publiés au Québec et portant sur la danse au Québec (6 183 documents à Vincent-Warren). Notons que le site Chorème de Vincent-Warren, conçu spécifiquement pour mettre en valeur le patrimoine documentaire sur la danse au Québec, permet un accès rapide et direct à bon nombre de ces documents (près de 2 000 documents ont été numérisés). La période couverte par ces derniers est aussi large que celle couverte par la BAnQ, c'est-à-dire du 16^{ème} siècle à aujourd'hui.

Les centres de documentation d'organismes ou de compagnies (RQD, Tangente, Marius-Barbeau) possèdent aussi principalement des documents sur la danse au Québec et provenant du Québec. Notons tout de même que Tangente possède une certaine quantité de documents sur des chorégraphes et compagnie de danse internationaux. Enfin, les centres de documentation nationaux (institutionnels) se consacrent également à un territoire déterminé (Québec et Canada). La BAnQ possède un nombre considérable de documents (près de 2 000) publiés au Québec ou traitant de la danse au Québec, alors que Dance Collection Danse et la SRC s'intéressent pour leur part à la danse au Canada.

2.2 Thématiques traitées par les documents

Notre analyse a révélé un nombre élevé et une variété importante de thèmes. Dans le cadre de cette étude, nous avons dégagé les thèmes les plus récurrents, lesquels ont été classés selon trois catégories : types de danse, disciplines connexes et milieu de la danse.

2.2.1 Types de danse

Cinq thèmes ont été inclus dans cette catégorie, soient la danse classique et le ballet, la danse contemporaine, la danse traditionnelle et folklorique, la danse sociale et les danses urbaines. Les trois premiers sont les plus fréquemment évoqués, et ce dans tous les types de centres de documentation couverts par l'étude. Le thème de la « danse urbaine » est plus rarement traité, mais nous l'avons tout de même identifié à de nombreuses reprises. Nous le retrouvons principalement à la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren et à la bibliothèque de l'Université Concordia (laquelle possède un département de danse contemporaine), ainsi qu'au sein des centres regroupant un vaste inventaire de documents, comme la BAnQ ou la Cinémathèque québécoise.

2.2.2 Disciplines connexes

Trois disciplines connexes au domaine de la danse sont récurrentes parmi les documents des centres étudiés, soient la musique, le théâtre et l'histoire. De façon générale, comme la danse est liée aux arts de la performance, le théâtre constitue souvent un thème abordé dans les résultats obtenus lors des recherches. La majorité des centres de documentation scolaires ou universitaires associe la danse, le théâtre et la musique. Les centres des compagnies ou organismes et les centres institutionnels ou gouvernementaux font aussi le lien entre ces trois disciplines, mis à part le Musée de la civilisation de Québec, principalement axé sur l'histoire. Ce dernier thème, identifié dans cette catégorie, réfère plus particulièrement à l'histoire de la danse au Québec ou à l'histoire du Québec. Dans le premier cas, la danse est au cœur du sujet, tandis que dans le second elle est abordée comme une catégorie de l'histoire du Québec. L'histoire de la danse est par ailleurs abordée par tous les centres de documentation consultés, bien qu'ils puissent traiter de différents types de danse et de périodes couvertes.

2.2.3 Milieu de la danse

Cette catégorie regroupe les trois thèmes suivants : « enseignement, corps et santé », « conditions socioéconomiques du milieu de la danse » et « activités, événements et festivals ». Le premier thème est présent dans l'ensemble des centres de documentation de type académique. En ce qui concerne les centres institutionnels ou gouvernementaux, la répartition est plutôt variée. La BAnQ, l'ONF, le Musée d'art contemporain et la Cinémathèque québécoise possèdent des documents traitant de ce thème alors que le Musée de la civilisation à Québec, la Société Radio-Canada et Dance Collection Danse n'en ont pas. Un seul des organismes traite de ce thème, soit le centre du RQD. Le second thème de cette catégorie (« conditions socioéconomiques du milieu de la danse ») est aussi abordé par tous les centres académiques. Nous le retrouvons dans trois des sept

centres institutionnels ou gouvernementaux, soit à la BAnQ, au Musée d'art contemporain et à Dance Collection Danse. Enfin, le seul organisme qui comporte des documents à ce sujet est le RQD. Le troisième thème de cette catégorie (« activités, événements et festivals ») est encore une fois présent dans tous les centres de documentation académiques. Il est aussi traité par la plupart des centres institutionnels (BAnQ, Musée d'art contemporain, Musée de la civilisation et Dance Collection Danse) et par des organismes ou compagnies (RQD et Marius- Barbeau).

De façon générale, les types de centre de documentation traitant d'une plus grande variété de thèmes sont ceux des écoles et universités. Parmi les centres de documentation institutionnels ou gouvernementaux, la BAnQ, la Cinémathèque québécoise, Dance Collection Danse et l'ONF possèdent des documents couvrant une plus grande diversité de thèmes. En ce qui concerne les organismes ou compagnies, c'est le RQD qui en regroupe le plus.

2.3 Les types de documents

Les centres de documentation possèdent plusieurs types de documents. Cette section présente chacun de ces types, lesquels sont synthétisés dans l'**Annexe E**.

2.3.1 Les monographies, périodiques, rapports, mémoires et thèses

Les centres de documentation universitaires ou scolaires et institutionnels possèdent davantage de livres ou monographies que les autres types de centres de documentation, à l'exception du Centre de documentation Marius-Barbeau. Ces centres ont également davantage de périodiques. Enfin, concernant les rapports, études, mémoires et thèses, le RQD en possède un certain nombre.

2.3.2 Les dossiers thématiques

Nous incluons dans les dossiers thématiques divers documents : dossiers de presse, dossiers d'artistes, biographies, description de pièces, photos, affiches, affichettes, programmes de spectacles, programmation de festivals, etc. Plusieurs centres de documentation possèdent ce type de documents, en particulier les centres appartenant à des organismes en danse ou nés d'une compagnie (par exemple, Tangente et Marius-Barbeau). Les écoles et universités en ont également (par exemple, LADMMI, École de danse contemporaine, l'UQAM et la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren). Notons que Tangente est spécialisé dans ce type de documents ; il possède aussi bien des archives de spectacles et des dossiers d'artistes diffusés à Tangente que des dossiers d'artistes (chorégraphes) qui n'y ont pas été diffusés (chorégraphes du Québec ou de l'international). Quant au site web Chorème (Vincent-Warren), il offre aussi un ensemble de « portefeuilles » permettant d'accéder rapidement aux personnalités, aux œuvres chorégraphiques et aux organismes clés ayant façonné le monde de la danse au Québec. Chacun des objets de recherche est accompagné d'un texte descriptif, de références bibliographiques, d'images fixes ou en mouvement et de liens vers des sites

complémentaires. Bien que Tangente possède un grand nombre de dossiers thématiques, l'avantage de Chorème est qu'il rend accessible en ligne ce type de documents.

2.3.3 Les documents audiovisuels

Les documents audiovisuels se trouvent principalement dans les centres de documentation universitaires et scolaires (UQAM, LADMMI, École de danse contemporaine, Concordia, etc.) et ceux appartenant à des organismes ou compagnies (Tangente et Marius-Barbeau). LADMMI, École de danse contemporaine et l'UQAM possèdent principalement les productions de danse réalisées par leurs étudiants en danse. Notons qu'à l'UQAM les documents audiovisuels sont disponibles à l'Audiovidéothèque. Le Centre de documentation de Tangente et le Centre de documentation Marius-Barbeau ont principalement des archives de spectacles (spectacles diffusés à Tangente et spectacles de la troupe Les Sortilèges, laquelle est à l'origine du centre de documentation Marius-Barbeau). Tangente possède également des vidéos de présentation de chorégraphes et de compagnies québécoises et internationales (extraits ou version intégrale). D'autres centres ont également des documents audiovisuels (la SRC et Dance Collection Danse).

Il importe de souligner des problèmes importants quant à ce type de document. Ces enjeux, qui ont d'ailleurs été soulevés par divers acteurs du milieu de la danse lors de la rencontre avec le comité de suivi sur le projet d'observatoire de la danse, mais également par certains responsables de centres de documentation rencontrés (Tangente et Marius-Barbeau), concernent la qualité des captations en danse, qu'elles soient récentes ou non, et le transfert de support des vidéos (des formats VHS ou Beta au format DVD) ou leur numérisation. D'abord, les spectacles en danse, même les plus récents, sont souvent filmés de loin, ce qui ne permet pas de bien rendre compte des subtilités de la pièce. Aussi, les captations en format VHS ou Beta sont souvent de mauvaise qualité et leur transfert en DVD est très coûteux. Une question se pose alors : faut-il transférer les vidéos pour assurer leur conservation, même si la qualité sera potentiellement mauvaise et que cela occasionnera des coûts élevés ? Enfin, si plusieurs centres de documentation consultés conservent des documents audiovisuels (documentaires, vidéos de danse, etc.), ceux-ci ne sont que rarement numérisés, en raison notamment des questions entourant les droits d'auteur et les coûts de transfert. Le site du Département de danse contemporaine de l'Université Concordia est l'un des rares où de nombreuses vidéos peuvent être visionnées en ligne. Il s'agit de vidéos de danse chorégraphiée ou exécutée par certains élèves du département. La qualité des vidéos est toutefois moyenne.

2.3.4 Les documents sonores et visuels

En ce qui a trait aux documents sonores, plusieurs centres de documentation en possèdent. Toutefois, tout comme les documents audiovisuels, peu de documents sonores sont accessibles en ligne. Nous englobons dans les documents visuels les photos, diapositives, dessins, peintures, iconographies et autres supports visuels. Une majorité de centres de documentation possède ce genre de documents. Mentionnons notamment le Centre de documentation Marius-Barbeau (7 000 diapositives et photos), l'UQAM (6 000

diapositives) et la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren. Notons que les diapositives de l'UQAM sont accessibles à la Diapothèque de la Bibliothèque des arts, dans la collection Iro Valaskakis-Tembeck (<http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/thematiques/Danse/irotembeck.html>). Cette collection comprend principalement des diapositives sur les compagnies, les chorégraphes et les danseurs. On y trouve également des diapositives d'affiches et sur l'histoire de la danse et 300 diapositives de la Collection Pierre Lapointe. Enfin, les documents visuels sont les plus numérisés et accessibles en ligne. Le site Chorème en a numérisé près de 2 000.

2.3.5 Les costumes, décors, notations chorégraphiques et autres pièces documentaires

Peu de centres ont des costumes, accessoires et décors. Le Centre de documentation Marius-Barbeau possède des costumes et patrons (186) puisqu'il était à l'origine de la troupe de danse folklorique Les sortilèges. Les costumes ont été conservés, mais sont pour la plupart dans des boîtes, en attente d'une meilleure façon d'être conservés et mis en valeur. Ce centre détient également des notations de danse (3 000), parmi lesquelles certaines ont pu servir à la troupe de danse. De la même façon, Dance Collection Danse possède des notes chorégraphiques, costumes et accessoires.

2.4 Les autres produits et services

2.4.1 Les fonds d'archives privés ou publics

Plusieurs centres de documentation ont des fonds d'archives privés. Ils offrent la possibilité à des chorégraphes ou des compagnies de danse de déposer leurs documents. Dans le cas du Centre de documentation Marius-Barbeau, il va de soi qu'il possède les archives de la compagnie Les Sortilèges, puisque ce centre est né du besoin de cette compagnie de conserver ses pièces et documents. Les archives de Jimmy Di Genova, comprenant ses archives personnelles et celles qu'il a constituées alors qu'il était directeur des Sortilèges, celles des Feux Follets et celles de Fernande Morel, constituent les fonds d'archives de ce centre, lesquels regroupent notamment des documents administratifs et financiers.

Tangente conserve également les archives privées des chorégraphes qui en montrent l'intérêt. Enfin, mentionnons la collection d'Iro Valaskakis-Tembeck, de la Diapothèque de la Bibliothèque des arts de l'UQAM, ainsi que les fonds d'archives de la Bibliothèque Vincent-Warren (fonds d'Irène Apinée, Michel Boudot, Sonia Del Rio, Raymond Goulet, Elisabeth Leese, Alex Mac Dougall, Andrée Millaire, Roger Rochon, Eddy Toussaint, John Kelly, Alex Pereima, l'École de danse Lacasse-Morenoff, Linde Howe-Beck, Iro Valaskakis-Tembeck¹² et Milenka Niederlova). Par ailleurs, la BAnQ, en plus de posséder le fond privé Arthur Lamothe sur les Amérindiens du Québec, lequel comporte plusieurs aspects concernant les danses amérindiennes, contient des fonds publics, c'est-à-dire des publications gouvernementales de 1867 à nos jours (livres, brochures,

¹² Cette chorégraphie peut ainsi être repérée à plus d'un endroit.

périodiques, journaux des débats de l'Assemblée nationale, budgets, lois et règlements, documents parlementaires, etc.) susceptibles d'aborder des éléments reliés à la danse.

2.4.2 Les activités éducatives et expositions virtuelles

Certains centres ont porté une attention particulière aux jeunes publics en leur donnant accès à un espace, à des activités, à des programmes ou à des jeux éducatifs sur la danse au Québec. Mentionnons le Canadian Dance Family Tree Project/Projet de généalogie de la danse canadienne de Dance Collection Danse (<http://www.dcd.ca/exhibitions/cdftpwelcome.html>). Précisons que ce projet recourt à l'Encyclopédie de la Danse Théâtrale au Canada/Encyclopedia of Theatre Dance in Canada, laquelle se définit comme suit :

[Cet ouvrage] fournit une coupe transversale de l'histoire de la danse théâtrale au Canada, de 1850 à aujourd'hui. Le terme « danse théâtrale » désigne la danse exécutée par des interprètes professionnels dans un contexte théâtral, par exemple, sur une scène. L'encyclopédie offre plus de 250 articles sur des interprètes, des chorégraphes, des compagnies, des œuvres chorégraphiques notoires, ainsi qu'une liste de compositions musicales créées pour la danse. Ce livre bilingue est une référence tout à fait unique sur la danse canadienne.
(<http://www.dcd.ca/exhibitions/cdftp/accueil.html>)

Ce projet de généalogie de la danse canadienne, qui touche les étudiants du secondaire (9^{ème} à 12^{ème} année ou 2^{ème} à 5^{ème} année), vise notamment l'apprentissage d'aptitudes méthodologiques, de recherche, d'analyse, de lecture et d'écriture. L'Espace jeunes de la BAnQ (http://www.banq.qc.ca/portail_jeunes/livre.jsp), le Guide d'activités pour jeunes et le programme « En scènes ! » du site Chorème (http://www.choreme.ca/activites_fr.htm?lang=fr), ainsi que les expositions virtuelles sur des danseurs ou artistes de la danse du site Dance Collection Danse (<http://www.dcd.ca/exhibitions.html>) constituent d'autres projets éducatifs.

2.4.3 Les produits et services payants

Dance Collection Danse met en vente sur son site web quelques produits et services pour divers acteurs du milieu de la danse. Le programme de stratégie nationale de conservation pour la danse, Grassroots Archiving, en est un exemple. Ce programme est défini comme suit :

The Grassroots Archiving Strategy has created a network of trained Dance Collections Coordinators in cities across Canada to help dance artists and companies preserve their legacies.
(<http://www.dcd.ca/grassroots.html>)

Ce centre de documentation offre également la possibilité d'acheter en ligne, au prix de 40,00 \$, une base de données (The Canadian Integrated Dance Database (CIDD)) :

<http://www.dcd.ca/cidd.html>), qui est un outil pour les compagnies, chorégraphes et artistes visant à faciliter l'archivage de leurs documents ou matériel. Ce logiciel est disponible pour des systèmes Mac ou Windows, tant en français qu'en anglais. Enfin, une boutique en ligne permet d'acheter des livres sur la danse.

EN BREF...

- Les documents des centres de documentation traitent de périodes historiques variées, tout en se concentrant sur le 20^{ème} siècle
- Plusieurs territoires géographiques sont couverts, principalement le Québec
- Les bibliothèques Vincent-Warren et de l'UQAM contiennent le nombre le plus important de documents
- Plusieurs types de danse sont traités, avec une prédilection pour la danse classique et le ballet, la danse contemporaine, la danse traditionnelle et folklorique. À l'opposé, les danses sociales et urbaines sont peu documentées
- Les disciplines connexes les plus fréquentes sont la musique, le théâtre et l'histoire
- Les types de centre de documentation traitant d'une plus grande variété de thèmes liés au milieu de la danse sont ceux des écoles et universités. Parmi les centres de documentation institutionnels ou gouvernementaux, la BAnQ, la Cinémathèque québécoise, Dance Collection Danse et l'ONF possèdent des documents couvrant une grande diversité. Il en va de même du RQD. Globalement toutefois, les catégories associées aux conditions socioéconomiques ainsi qu'aux activités, événements et festivals sont relativement peu documentées
- Les types de documents possédés par les centres de documentation varient d'un centre à l'autre
- Les enjeux associés à la numérisation des documents, notamment audiovisuels, sont importants
- Peu de centres possèdent des costumes, accessoires et décors
- Plusieurs centres de documentation ont des fonds d'archives privés
- Certaines initiatives sont à souligner, notamment les projets de généalogie de la danse, d'encyclopédie et de sensibilisation des jeunes publics

3. ORGANISATION DES CENTRES DE DOCUMENTATION

Cette section s'intéresse à la façon dont les collections des divers centres de documentation étudiés ont été organisées, sur le site web ou sur le lieu physique. Nous abordons principalement les outils utilisés pour classer et rechercher les documents.

3.1 L'organisation des sites web

3.1.1 Les moteurs de recherche, catalogues et autres outils

Plusieurs centres de documentation possèdent des moteurs de recherche sur leur site web, permettant de repérer facilement les documents disponibles en danse et des informations diverses sur ces derniers. Par ailleurs, les « liens rapides » sont des outils précieux pour la recherche, faciles à exploiter et généralement préorganisés ; ils permettent d'avoir un accès direct et rapide à des sources clés en matière de danse au Québec. C'est le cas par exemple des portfolios de Chorème (<http://www.choreme.ca/portfolios.htm?lang=fr>). Enfin, les fonctions permettant de raffiner la recherche sont disponibles sur la plupart des sites web des centres de documentation universitaires et institutionnels. Par exemple, sur le site de BAnQ, il est possible de « raffiner la recherche » par type de document, année de publication, contenu, langue, collection et/ou lieu de publication.

Précisons que dans le cas de la Bibliothèque des arts de l'UQAM, la meilleure façon de naviguer sur son site web, d'avoir une vue d'ensemble des documents disponibles en danse à l'UQAM et de connaître leur localisation est de consulter la page des Ressources par discipline (section danse) (<http://rondeau.labunix.uqam.ca/subsplus/subjects/danse>). La majorité des documents (monographies, ouvrages de référence et périodiques) peut être recherchée avec Virtuose, le moteur de recherche des bibliothèques de l'UQAM. D'autres documents ne peuvent être trouvés avec cet outil, mais sont indexés sur diverses pages web (Collections spéciales, Audiovidéothèque et Diapothèque). Nous y revenons dans les prochaines lignes. Enfin, les bases de données permettent de trouver d'autres revues et articles en danse.

3.1.2 Les index et listes

Bien que plusieurs centres de documentation utilisent des moteurs de recherche, d'autres ont recours à des index ou listes (en ordre alphabétique de chorégraphes ou compagnies, ou selon diverses thématiques) afin de classer leurs collections. Pour ces centres, ces index permettent tout de même de mettre en valeur ces documents, faute de moyens pour les organiser par le biais de moteurs de recherche. Plusieurs centres mettent ces index en ligne, mais d'autres n'ont pas encore franchi cette étape, notamment pour des raisons de temps et d'argent, bien qu'ils souhaiteraient le faire (par exemple, Tangente). Certains centres de documentation ne décrivent ou ne rendent accessible en ligne qu'une partie de leurs documents. Ainsi, l'index thématique en ligne du centre Marius-Barbeau (onglet « Bibliothèque » du site web suivant : <http://www.cdmb.ca/>) ne constitue qu'un échantillon des monographies possédées par cette institution ; les documents sonores et audiovisuels, de même que les périodiques n'y figurent pas. Dans le cas de Dance

Collection Danse, certains documents sont mis en ligne mais d'autres doivent être consultés sur place. Enfin, le RQD ne possède aucun outil de recherche ou index, l'internaute devant faire défiler la liste des publications. Plusieurs d'entre elles sont toutefois disponibles en ligne.

À l'UQAM, les documents des Collections spéciales (dossiers d'artistes, dossiers de presse, livres anciens, thèses, mémoires, rapports, etc.) ne sont pas encore repérables dans le catalogue des bibliothèques ; ils sont indexés par ordre alphabétique, selon le nom des chorégraphes, des compagnies, des critiques et des danseurs, sur la page web des Collections spéciales (<http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/thematiques/danse/dossiers.html#chor>).

Enfin, mentionnons que les documents des Collections spéciales ne peuvent qu'être consultés sur place. Les collections de la Diapothèque et de l'Audiovidéothèque sont également répertoriées au moyen d'un index. Or, si la première collection n'est pas répertoriée dans le moteur de recherche Virtuouse, la deuxième l'est. Les diapositives seront par contre éventuellement numérisées.

En conclusion, les plus petits centres de documentation sont généralement ceux qui possèdent le moins de moyens afin d'actualiser leurs méthodes d'archivage et d'organisation des documents, soit par la création de bases de données ou de moteurs de recherche en ligne. Ces centres contiennent de nombreux documents rares ou importants, mais n'ont pas les moyens adéquats afin de faire connaître leurs collections ou de les rendre davantage accessibles. Mentionnons à cet effet que le Centre de documentation Marius-Barbeau a recours à des bénévoles et de stagiaires en technique de la documentation pour organiser ses collections.

3.2 L'organisation des lieux physiques

Plusieurs sites web (par exemple, Marius-Barbeau, Dance Collection Danse, LADMMI, École de danse contemporaine, Tangente) ne donnent accès qu'à certains documents ou informations concernant leurs collections. L'utilisateur doit donc se déplacer sur place afin de connaître et consulter l'ensemble des documents. Certains centres désirent éventuellement rendre disponibles en ligne des informations sur leurs collections ou certains documents, tout en continuant toutefois à encourager le déplacement des usagers au centre de documentation. C'est le cas de Tangente : ce centre a débuté l'informatisation des données de ses documents, organisés dans un index papier, mais il ne rendra pas disponible en ligne, du moins pour le moment, ces derniers. Notons que cette informatisation a été mise en attente en raison de la réorganisation future du centre et de son changement de localisation.

D'autres, pour des raisons de droits d'auteur, n'ont pas l'intention de rendre accessibles des documents en ligne. Mentionnons, par exemple, la Médiathèque de LADMMI, École de danse contemporaine. Celle-ci a créé un catalogue en ligne qui n'est toutefois disponible qu'à partir de la Médiathèque. Notons que le système de classification utilisé s'inspire de la méthode que l'équipe de la Bibliothèque de la danse de l'École supérieure de ballet contemporain de Montréal a mise en place. Certains centres de documentation

exigent qu'un rendez-vous soit pris à l'avance avec la personne responsable du centre (par exemple, Marius-Barbeau et Tangente) et les documents doivent être consultés sur place.

Enfin, sur le site web de l'UQAM, peu de documents sont disponibles en ligne, à l'exception d'articles accessibles au moyen des bases de données. Or, pour y avoir accès, il faut être membre de la Bibliothèque. Rappelons que les types de documents disponibles à l'UQAM sont situés dans divers lieux : Bibliothèques des arts, Collections spéciales de la Bibliothèque des arts, Audiovidéothèque, Diapothèque et Services des archives de l'UQAM. Notons que ce dernier a pour mandat de gérer les documents administratifs et historiques de l'Université et d'en assurer la conservation, le traitement et la diffusion (<http://www.archives.uqam.ca/>).

EN BREF...

- Plusieurs centres ont des moteurs de recherche efficaces
- De nombreux documents ne sont disponibles que sur les lieux physiques des centres
- Un Observatoire québécois de la danse permettrait de fédérer, par le biais du web, cette multiplicité de ressources

4. PUBLIC CIBLE

En prévision de la création d'un observatoire, nous avons estimé pertinent de dresser une typologie des publics cibles (ou usagers potentiels). Si plusieurs centres de documentation n'identifiaient pas explicitement leur public cible, le mandat, la mission ou d'autres éléments de définition de ces centres ont permis de le déduire. Nous avons ensuite identifié trois grandes catégories de publics potentiels : grand public, milieu de la danse et milieu académique. Bien que ces catégories puissent se recouper et que tous les centres peuvent les aborder, nous avons déterminé le public principalement ciblé. L'**Annexe F** présente la typologie des publics cibles selon les différents centres de documentation.

4.1 Grand public

Cette catégorie inclut deux types de publics, soient les adultes et les jeunes (enfants et adolescents). La plupart des centres académiques ou universitaires ainsi que les centres institutionnels ou gouvernementaux sont accessibles au grand public, plus particulièrement aux adultes. Par ailleurs, tel que mentionné précédemment, quelques centres, dont Dance Collection Danse, BAnQ et Vincent-Warren ont aussi ciblé plus spécifiquement le jeune public en développant des activités ou programmes éducatifs sur le web ou au centre de documentation. Les centres d'organismes ou de compagnies, comme le Centre de documentation Marius-Barbeau, le Centre de documentation de Tangente et le RQD, bien qu'ouverts à tous, ne sont pas aussi accessibles. Leur visibilité est d'abord moins grande, l'espace physique du centre, du moins pour le moment, est plus restreint et il faut préférentiellement prendre rendez-vous avant de se présenter sur les lieux. Ainsi, nous n'avons pas considéré le grand public comme étant leurs usagers potentiels.

4.2 Publics du milieu de la danse

Cette catégorie englobe cinq types de publics, les critiques en danse, les organismes culturels et organes de diffusion, les compagnies, troupes de danse et chorégraphes indépendants, les danseurs et les amateurs de danse. Ce type de public est plus spécifiquement ciblé par les centres axés sur la danse, par exemple la Bibliothèque de l'Université Concordia, laquelle comporte une section portant sur la danse contemporaine, la Bibliothèque des arts de l'UQAM, le Centre de documentation de Tangente, le Centre de documentation Marius-Barbeau, ainsi que la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren et son site Chorème. La BAnQ et la Cinémathèque québécoise sont aussi susceptibles d'intéresser ce type de public, notamment les amateurs de danse, puisqu'elles regroupent un vaste éventail de documents et d'archives sur le patrimoine et l'histoire de la danse au Québec. Enfin, si nous avons découpé cette catégorie en cinq types afin de bien distinguer les divers usagers qui la composent, de l'amateur de danse au critique de danse, il est à noter que la majorité des centres ne font pas de distinction entre ceux-ci. S'ils s'adressent au public du milieu de la danse, ils touchent habituellement ces cinq types à la fois.

4.3 Publics du milieu académique

Cette catégorie regroupe deux types de publics : les professeurs, pédagogues et chercheurs ainsi que les étudiants. Les centres de documentation académiques et universitaires ciblent clairement ce type de public. Les centres institutionnels ou gouvernementaux sont aussi susceptibles de les intéresser, donnant accès à un large éventail de documents pouvant être complémentaires à ceux des centres académiques. Par exemple, le site de l'ONF répertorie des films et rend certains d'entre eux accessibles gratuitement en ligne. Cela pourrait effectivement combler un manque puisque, comme nous l'avons mentionné plus haut, la numérisation de vidéos est plutôt rare dans les autres types de centres de documentation. Les centres d'organismes ou de compagnies pourraient également intéresser les chercheurs et étudiants qui souhaitent obtenir des informations plus spécifiques et empiriques sur le milieu de la danse. Par exemple, le Centre de documentation de Tangente donne accès à des dossiers sur nombre d'artistes de la danse, tandis que le RQD propose des documents sur les conditions du milieu (rapports du Conseil des arts et des lettres du Québec, rapports statistiques sur les conditions du milieu de la danse, etc.).

EN BREF...

- Il existe trois types de publics : grand public, du milieu de la danse et du milieu académique
- Un Observatoire québécois de la danse gagnerait à cibler ces publics en identifiant clairement les fonctions associées
- Une préoccupation pour les publics « internationaux », extérieurs au Québec, devrait être prise en compte

5. RÉSEAUX, PARTENARIATS ET SUBVENTIONNAIRES

Cette section présente les partenariats financiers, ainsi que divers liens créés entre les centres de documentation et entre ceux-ci et d'autres organismes en danse.

5.1 Les liens web externes

La plupart des centres de documentation offrent un grand nombre de liens web liés à la danse au Québec et au Canada. Dans l'optique de la création d'un observatoire, ces liens nous ont semblé intéressants à retenir, pouvant constituer des partenaires potentiels ou pouvant être réunis en vue de la formation d'un réseau de la danse. Ainsi, nous avons dressé une typologie des liens web externes comportant six catégories : « Associations et organisations en danse », « Lieux et organes de diffusion de la danse », « Compagnies de danse », « Écoles de danse », « Bibliothèques, archives et bases de données du Québec » et « Outils de référence et périodiques en danse ». L'**Annexe G** présente la typologie des liens web externes selon les différents types de centres consultés.

Les associations et organisations sont référées par de nombreux centres, ce qui témoigne de l'importance des réseaux dans ce secteur. Les liens web concernant les lieux de diffusion sont davantage référés par les centres ayant un lien direct avec la danse. Les lieux et organes de diffusion fréquemment référés sont : le festival Dancing on the Edge , Canada Dance Festival, Tangente et l'Usine C.

En ce qui concerne les compagnies, ce type de lien externe est principalement référé par les bibliothèques axées sur la danse, dont la Bibliothèque de danse contemporaine de l'Université Concordia et la Bibliothèque Vincent-Warren. Le Musée d'art contemporain en cite également quelques-unes. Les compagnies les plus fréquemment nommées sont : La la la Human steps, O Vertigo, Compagnie Marie-Chouinard, Circuit- Est et Studio 303.

Le centre de documentation Vincent-Warren est l'unique centre académique qui fait référence à des écoles de danse. La plupart des écoles nommées sont canadiennes ou internationales telles que le Royal Winnipeg Ballet, School of Toronto Dance Theater et École de danse classique d'Aix. Parmi les rares liens web référant à des écoles de danse québécoises, nous retrouvons : LADMMI, École de danse contemporaine, le Conservatoire de Montréal, l'École de danse de Québec ainsi que Ballet Divertimento.

Des liens web vers les bibliothèques, archives et bases de données sont référés par deux centres académiques, soient les bibliothèques de l'Université Concordia ainsi que Vincent-Warren. La plupart des centres institutionnels ou gouvernementaux y font aussi référence. Les bibliothèques et bases de données retrouvées le plus fréquemment sont celles que nous avons analysées dans le cadre de cette étude, telles que le site Chorème, la Médiathèque du Musée d'art contemporain, Dance Collection Danse, la base de données CLUES de la bibliothèque de Concordia et la BAnQ. Parmi les bibliothèques et bases de données non consultées, BAnQ réfère au Catalogue des bibliothèques du Québec, lequel constitue un outil précieux puisqu'il permet d'effectuer une recherche

simultanément dans toutes les bibliothèques québécoises (<http://cbq.banq.qc.ca/cbq/f?p=104:30:0::NO>). Grâce à ce moteur de recherche, nous avons découvert l'existence de centres documentaires qui possèdent de nombreux documents sur la danse au Québec. Par exemple, des centres comme la Bibliothèque des HEC et la Bibliothèque de Trois-Rivières constituent des sources potentielles à exploiter.

En ce qui a trait aux outils de référence et périodiques, plusieurs encyclopédies sont référées principalement par les bibliothèques de l'Université Concordia et de Vincent-Warren. Celles-ci varient d'un centre à l'autre. Nous retrouvons par exemple l'Encyclopédie d'Oxford, Grove Music Online, Letter of Dance et Bournonville.com. Les périodiques trouvés sont nombreux, mais ceux-ci sont principalement canadiens ou internationaux (ex. : Dance Current, Journal du Conservatoire de Paris, Ballet Alert !). Parmi les périodiques québécois fréquemment nommés nous retrouvons le magazine *dfdanse* : le magazine de la danse actuelle à Montréal (<http://www.dfdanse.com/>), soutenu entre autres par le Conseil des Arts du Canada ainsi que Dance Collection Danse. Ces périodiques sont principalement référés par les centres de documentation ayant un lien étroit avec les milieux de la danse ou de la culture (par exemple Vincent-Warren, Concordia, Musée d'art contemporain).

5.2 Les partenaires financiers et autres partenaires

Les partenariats peuvent recouper les liens web référés par les centres de documentation (section précédente) puisque nous considérons également les partenariats comme les liens entre divers organes (centres de documentation, organismes, etc.) qui permettent de créer des réseaux. Ainsi, même si le centre de documentation ne mentionne pas explicitement son partenariat avec un organisme, le fait qu'il réfère son lien web signifie leur possible appartenance à un même réseau. Au-delà de ces partenariats implicites existent néanmoins ceux, explicites, en l'occurrence les partenariats financiers. L'**Annexe H** synthétise ces divers partenariats.

Ces partenariats en été séparés en cinq types : les partenariats publics, les partenariats académiques et centres de documentation, les partenaires culturels et du milieu de la danse (organismes), les partenaires médiatiques, les partenaires privés (compagnies ou entreprises) et, enfin, les « donateurs » (dons, bénévolat, mécénat et parrainage).

La Bibliothèque de la danse Vincent-Warren constitue en quelque sorte l'idéal-type, combinant tous ces genres de partenariats : partenaires publics (ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Patrimoine Canadien, Office Québec-Amérique pour la jeunesse), académiques (École Saint-Joseph, Saint-Nom-de-Marie, Cégep du Vieux Montréal), médiatiques (*Le Devoir*, *Télé-Québec* et *Voir*), privés (Maison de thé Camelia Sinensis, Edible Arrangements, Amaro, Banque Nationale, Danz, Extension Concept, Imprimerie André Desmarais, ItalMélodie, Kinatex, etc.) et, enfin, mécènes, donateurs et parrains (<http://www.esbcm.org/francais/partner.php>).

5.2.1 Les partenaires publics

Les partenariats publics sont le type de partenariat financier dont tous les centres de documentation bénéficient, à des degrés divers. Les écoles et universités tirent principalement profit de ces partenariats, tandis que les centres de documentation institutionnels ou gouvernementaux et les centres d'organismes ou de compagnies ont des partenariats plus diversifiés. Les donateurs et mécènes sont également clairement des partenariats financiers, mais ce ne sont pas tous les centres qui y recourent. Les autres types de partenariats peuvent, selon le cas, être des partenaires financiers ou d'une autre nature.

Les partenaires publics financiers sont souvent culturels ; ils incluent par exemple le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Patrimoine Canadien, les divers conseils des arts (Conseil des arts et des lettres du Québec, Conseil des arts de Montréal, Conseil des arts du Canada). Toutefois, des partenariats publics (municipaux, gouvernementaux ou paragouvernementaux) avec des organismes n'intervenant pas directement dans le champ culturel existent également (CRÉ de Montréal, Emploi-Québec, Intégration Jeunesse, etc.).

5.2.2 Les partenaires académiques et les centres de documentation

Concernant les partenaires académiques et ceux avec d'autres centres de documentation (écoles de danse, cégeps, universités, centres de documentation divers, etc.), mentionnons l'exemple de LADMMI, École de danse contemporaine et de la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren, qui réfèrent au Cégep du Vieux-Montréal, lequel a un programme en danse. La Bibliothèque de la danse Vincent-Warren est également référée par plusieurs centres de documentation ou écoles, par exemple par la Bibliothèque des arts de l'UQAM. Mentionnons également comme exemple différent de partenariat celui que le Centre de documentation Marius-Barbeau a établi avec le Collège de Maisonneuve, qui offre un programme de technique en documentation (onglet « Dons et soutien » de leur site web : <http://www.cdmb.ca/>). Des étudiants de ce programme peuvent donc réaliser un stage à ce centre de documentation, ce qui leur permet de mettre en pratique leurs connaissances et techniques en documentation tout en apportant une aide à un centre qui possède des moyens limités.

5.2.3 Les partenaires culturels et du milieu de la danse

Les partenaires culturels et du milieu de la danse incluent les festivals, les divers événements culturels ou artistiques, les lieux de diffusion, les organismes et compagnies en danse ou tout autre organisme artistique ou culturel. L'Agora de la danse est par exemple mentionnée à quelques reprises (<http://www.agoradanse.com/>). Ce sont les centres de documentation plus spécialisés dans le milieu de la danse ou de la culture qui créent des liens avec de tels partenaires.

5.2.4 Les partenaires médiatiques

Les centres de documentation spécialisés dans le milieu de la danse ou de la culture et les centres de documentation institutionnels ou gouvernementaux sont ceux qui créent le plus de liens avec les partenariats médiatiques, comme *Le Devoir*, *Voir*, la Société Radio-Canada et Télé-Québec. Mentionnons par exemple la Bibliothèque de la danse Vincent-Warren, le RQD et Tangente, de même que la BAnQ et l'ONF.

5.2.5 Les partenaires privés et autres partenaires

Enfin, les partenaires privés (banques, commerces, compagnies, entreprises, cliniques de physiothérapie, etc.) et les partenaires bénévoles, donateurs, mécènes et parrains, bien qu'ils soient en lien avec les différents types de centres de documentation, nous semblent de bons types de partenariats pour les centres qui arrivent difficilement à fonctionner uniquement avec le financement public.

EN BREF...

- Les centres de documentation font référence à de nombreux sites web externes qui gagneraient potentiellement à être fédérés sous l'égide d'un observatoire
- Une diversification des partenariats doit être de mise : publics, académiques, culturels, médiatiques, privés et autres

Conclusion

Si l'analyse de divers centres de documentation consacrés pleinement ou partiellement à la danse a permis de constater l'existence d'un nombre important de documents de divers types, ces centres demeurent néanmoins méconnus. Le problème semble donc être celui de la mise en valeur de ce patrimoine de la danse, des documents dormants dans plusieurs de ces centres. D'ailleurs, cette préoccupation pour la sauvegarde du patrimoine de la danse et le besoin d'une structure fédératrice visant à mieux le faire connaître ont été évoqués par plusieurs acteurs du milieu de la danse.

D'une part, comme certains centres, surtout ceux qui possèdent peu de moyens, sont méconnus ou ne mettent que peu d'informations ou de documents en ligne, une structure telle qu'un observatoire de la danse (site web) permettrait de les faire connaître. D'autre part, comme les centres de documentation se spécialisent souvent dans certains types de documents, un site web fédérateur permettrait de mettre en valeur la spécificité de chacun. Aussi, les partenariats et les divers liens externes référés par les centres de documentation pourraient être synthétisés et réorganisés plus efficacement en un seul lieu virtuel. C'est ainsi que l'Observatoire québécois de la danse, sans être le « contenant » de l'ensemble de ces documents, ressources et données sur la danse au Québec, se présenterait comme une structure référentielle et fédératrice d'informations, et ce dans l'esprit des structures partenariales évoquées dans la première partie.

Par ailleurs, si plusieurs centres ne rendent accessibles en ligne ou ne numérisent que peu de documents, l'Observatoire québécois de la danse (OQD) pourrait éventuellement, une fois ses bases établies, se consacrer davantage à cette tâche¹³. Peu effectuée pour des raisons de coûts, de temps et de droits d'auteur, la numérisation semble pourtant primordiale puisque le web, ne cessant d'évoluer et de créer de nouveaux outils, constitue un moyen particulièrement efficace pour rejoindre divers publics et mettre en valeur le domaine de la danse. Il pourrait également être pertinent que l'OQD offre un service d'aide, par exemple grâce à des stagiaires étudiants, pour les centres de documentation qui nécessitent une mise à jour technologique (mise sur pied de bases de données, de moteurs de recherche, numérisation, etc.). De tels stagiaires rémunérés pourraient d'ailleurs être mobilisés lors de l'établissement de l'Observatoire.

En conclusion, créant des liens entre tous les sites de documentation en danse, l'OQD pourrait développer une structure de méta-données, soit un site organisant et référant les données d'autres sites, physiques et virtuels. Ce type de structure s'avère d'autant plus nécessaire que le web actuel, soit le web 2.0, a engendré une explosion de données et d'informations non hiérarchisées. Or, cette avancée du web constitue également son principal problème. De fait, comment se retrouver dans cette multitude d'informations désordonnées ? L'organisation des données en méta-données, permettant de créer à nouveau du sens, constitue ainsi un enjeu majeur.

¹³ Sous condition, bien entendu, de l'obtention des moyens financiers adéquats.

BIBLIOGRAPHIE

Duchesneau, C. 2010. *Compte rendu de la réunion du 21 septembre 2010 du comité de travail sur la création d'un observatoire de la danse au Québec*. Montréal : INRS-UCS.

SITOGRAPHIE

Bibliothèque de l'Université de Montréal (UdM). 2010.

En ligne : www.bib.umontreal.ca. Consulté le 2 octobre 2010.

Bibliothèque de l'Université Laval. 2010.

En ligne : <http://www.bibl.ulaval.ca>. Consulté le 15 octobre 2010.

Bibliothèque des arts de l'UQAM. 2010.

En ligne : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/bibliotheques/arts/index.html>. Consulté le 12 novembre 2010.

Bibliothèque des arts de l'UQAM. 2010. *Ressources pour la discipline de la danse*.

En ligne : <http://rondeau.labunix.uqam.ca/subsplus/subjects/danse>

Bibliothèque de la danse Vincent-Warren (École supérieure de ballet contemporain, ESBC). En ligne : <http://esbcm.asp.visard.ca/Main.htm>. Consulté le 12 octobre 2010.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). En ligne : <http://www.banq.qc.ca/accueil/>. Consulté le 15 novembre 2010.

Centre de documentation Marius-Barbeau. 2010. En ligne : <http://www.cdmb.ca/>. Consulté le 20 novembre 2010.

Chorème. 2010. En ligne : <http://www.choreme.ca/accueil.htm?lang=fr>. Consulté le 12 octobre 2010.

Cinémathèque québécoise. 2010. En ligne : <http://www.cinematheque.qc.ca/>. Consulté le 20 novembre 2010.

CinéRobothèque de Montréal. 2010. En ligne : www.onf.ca. Consulté le 21 novembre 2010.

Dance Collection Danse (DCD). 2010. En ligne. <http://www.dcd.ca/>. Consulté le 22 novembre 2010.

Département de danse de l'Université Concordia. 2010. En ligne : <http://dance.concordia.ca/index.html>. Consulté le 3 octobre 2010.

Médiathèque de LADMMI, École de danse contemporaine. 2010. En ligne : <http://www.ladmmi.com/fr/mediatheque-de-ladmmi>. Consulté le 12 novembre 2010.

Médiathèque du Musée d'art contemporain. 2010.
En ligne : <http://media.macm.org/f/bien/index.html>. Consulté le 20 novembre 2010.

Musée de la civilisation à Québec. 2010. En ligne : http://www.mcq.org/index_fr.html.
Consulté le 20 novembre 2010.

Office national du film (ONF). 2010. En ligne : <http://www.onf-nfb.gc.ca/fra/accueil.php>.
Consulté le 21 novembre 2010.

Regroupement québécois de la danse (RQD). 2010. En ligne : <http://www.quebecdanse.org/>. Consulté le 10 novembre 2010.

Tangente (Centre de documentation). 2010. En ligne : http://www.tangente.qc.ca/fr/centre_documentation.html. Consulté le 15 octobre 2010.

PARTIE III SYNTHÈSE

Introduction

L'objectif principal de cette recherche était d'identifier les principaux paramètres concernant l'établissement d'un futur Observatoire québécois de la danse (OQD). Pour ce faire, nous avons procédé en deux étapes. Premièrement, nous avons réalisé une revue de la littérature ainsi qu'une analyse exhaustive des observatoires de la danse et, plus largement, des observatoires culturels, et ce tant au Canada qu'à l'étranger. Cette opération a permis de bien définir la nature d'un observatoire, d'établir ses fonctions essentielles, d'identifier les différentes formes structurelles possibles ainsi que de considérer l'intégration des nouvelles technologies et du web 2.0. Deuxièmement, afin de bien arrimer l'OQD avec les besoins en matière de recherche, de documentation, de veille stratégique et de partenariats, nous avons effectué un inventaire de la documentation en danse au Québec, identifiant sa nature, son organisation, ses publics ainsi que les réseaux importants. Cette seconde partie complète donc de façon intrinsèque la première. La présente synthèse a pour fonction de résumer et de pointer les éléments particulièrement importants qui ressortent de la recherche globale. Elle constitue donc une synthèse transversale des éléments contenus dans les parties I et II et représente pour le RQD et ses éventuels partenaires le point de départ afin de constituer et opérationnaliser l'OQD.

1. Définition, mission et fonctions

L'OQD se doit de définir un objet d'étude bien ciblé, articulé principalement à une définition plurielle de la danse : professionnelle, amateur, etc. Par ailleurs, cette définition sera-t-elle considérée comme un secteur de pratique ou un phénomène plus sociétal, voire les deux ? Une mission précise et claire devra être présentée, de même qu'un territoire géographique donné. Sur ce dernier point, l'OQD gagnerait à se concentrer sur le Québec tout en proposant des liens vers les sites web pertinents sur le plan canadien ou international. La question des régions du Québec, non traitée dans ce rapport, pourrait aussi être prise en compte. La période historique devrait être la plus large possible, réalisant un équilibre entre mémoire et actualité de la danse au Québec. Définition, objets d'étude, publics (voir plus loin), territoires et temporalité vont de pair.

Plus spécifiquement, huit fonctions ont été identifiées. Cinq d'entre elles peuvent être regroupées sous une plus vaste catégorie reliée à l'information : veille stratégique, portail de ressources, centre d'archives ou de documentation, pôle de recherche et d'analyse et plateforme de mise en commun des savoirs. Parmi celles-ci, trois nous semblent devoir être prioritairement ciblées : la veille stratégique, le portail de ressources ainsi que la mise en commun des savoirs. Les composantes « veille statistique » ainsi que « liens avec la recherche en milieu universitaire » de la fonction pôle de recherche et d'analyse sont également à prendre en compte. La fonction d'archivage et de documentation devrait toutefois être considérée, mais en proposant des liens vers les centres existants. Il est en effet clair que le RQD ne possède pas les moyens de centraliser toute l'information et de développer un centre de documentation physique en soi. Dans la lignée de l'« esprit » qui

doit animer l'OQD, celui-ci constituera un site fédérateur à partir duquel une panoplie de liens et de partenaires pertinents seront accessibles.

Trois autres fonctions sont repérées : centre de services et d'accompagnement, vitrine d'un secteur et pôle politique. La première et la dernière fonctions étant déjà réalisées par le RQD, il nous apparaît important que l'OQD se concentre sur le volet vitrine d'un secteur.

En résumé, voici les fonctions à privilégier :

- Veille stratégique
- Portail de ressources et mise en commun des savoirs
- Pôle de recherche et d'analyse
 - ❖ Veille statistique
 - ❖ Liens avec la recherche en milieu universitaire
- Archivage et documentation
 - ❖ Liens vers les partenaires
- Vitrine d'un secteur

2. Structure organisationnelle et partenariale

À la lumière des lectures effectuées et des observatoires recensés, et en vertu des nécessités qui découlent de la constante mutation des nouvelles technologies de l'information et des communications, nous avons délimité les principaux enjeux qui s'imposent aux créateurs d'un observatoire. Ces enjeux sont traités de façon coextensive sous la bannière thématique de la « mutualisation des savoirs », laquelle s'avère, à notre avis, une opportunité essentielle à saisir dans la mise en œuvre d'un tel projet.

Tout d'abord, un enjeu de taille est d'imaginer une structure organisationnelle novatrice qui tienne compte d'un engagement partenarial multisectoriel. La charpente même de l'observatoire devrait rassembler une diversité d'intervenants en évitant un modèle trop monolithique, c'est-à-dire un pouvoir très concentré s'entourant ponctuellement de partenaires comme des compléments « satellitaires ». Une formule polymorphe et polycéphale permet une veille panoramique et évite toute paralysie liée au manque de ressources.

Trois modèles organisationnels ont été dégagés : classique, partenariats structurels et « volet » d'une mission. Le second type apparaît le plus judicieux et, parmi celui-ci, les catégories 1 (organismes possédant un leadership fort et intégrant un nombre important de partenaires stables au sein même de leur structure) et 2 (organismes dont le noyau interne est constitué d'un partenariat trans-sectoriel ciblé). Globalement, l'important est de bien envisager les structures internes et partenariales de façon coextensive l'une à l'autre.

La partie II nous a permis d'identifier les partenaires potentiellement pertinents pour l'établissement de l'OQD. Pour ce faire, nous avons procédé de trois façons : analyse des

centres de documentation pertinents, recension exhaustive des liens web externes des centres de documentation, examen des partenariats formels, notamment financiers. Cette partie dresse ainsi globalement une cartographie du noyau « dur » de la danse au Québec et de ses principales organisations et institutions.

Ces partenariats se déclinent selon trois niveaux. Premièrement, outre le RQD (initiateur du projet d'OQD), 13 autres partenaires potentiels ont été identifiés, allant de la Bibliothèque de l'UQAM en passant par la Bibliothèque Vincent-Warren ou le Centre de documentation Tangente. Il est à cet égard primordial d'établir des partenariats avec une diversité de centres de documentation : écoles et universités, centres institutionnels ou gouvernementaux, compagnies et organismes. Les données rassemblées dans cette partie pourront à cet égard servir de premier inventaire global du contenu des collections.

Il apparaît très clairement que chacun, incluant le RQD, ne dispose pas des moyens afin d'agir à titre de « vitrine » ou de « veille stratégique » concernant le secteur de la danse au Québec. Toutefois, un observatoire fédérant ces diverses composantes et renvoyant à leurs sites web respectifs, tout en offrant une architecture commune concernant l'interface web (métadonnées, recherche dans les bases de données et les collections, etc.), serait on ne peut plus pertinent.

Deuxièmement, l'analyse des liens web externes montre l'importance d'une diversité de catégories : associations et organisations, lieux de diffusion et compagnies, écoles, bibliothèques, archives et bases de données, ainsi qu'outils de référence et périodiques. Troisièmement, les partenariats devraient également favoriser une diversité d'acteurs, déclinés selon six catégories : partenaires publics, académiques et centres de documentation, culturels et de la danse, médiatiques, privés et le mécénat, dons et parrainage. Au regard de l'analyse, trois catégories semblent être à développer : les partenaires culturels et de la danse, les partenaires privés ainsi que le mécénat, dons et parrainage.

En vue de concrétiser la réalisation de l'Observatoire, un comité pilote composé du RQD et de partenaires particulièrement pertinents pourrait être créé, dont les principales tâches seraient de répondre aux principales questions soulevées dans cette synthèse et ce rapport de recherche ainsi que d'identifier des partenaires financiers potentiels.

3. Les publics

L'OQD devrait clairement cibler les publics auxquels il s'adresse et bien délimiter aussi bien les fonctions que l'interface web utilisée à ces fins. Trois publics ont été proposés : le grand public, les milieux de la danse et de la culture, et le milieu académique. Compte tenu des ambitions et des missions d'un observatoire, il nous apparaît pertinent de couvrir ces trois catégories, tout en déployant des stratégies spécifiques pour chacun. Toutefois, comme le révèle notre analyse, la complémentarité entre les divers centres de documentation est ici de mise. Une attention particulière devrait incidemment être portée du côté du grand public (adulte mais aussi jeune), et ce afin de valoriser la fonction de

vitrine de la danse auprès d'un large auditoire. Le public international devrait aussi être considéré.

4. Arrimage avec les ressources existantes et les besoins en documentation

Le constat émis plus haut concernant la pertinence d'une structure partenariale se confirme par l'examen des thématiques couvertes par chacun des centres analysés. Si plusieurs d'entre eux couvrent de nombreuses thématiques déclinées selon les types de danse, les disciplines connexes et le milieu de la danse, seulement trois centres couvrent l'ensemble de ces thématiques (UQAM, Vincent-Warren et BAnQ). Toutefois, ces derniers sont loin de traiter de toutes les périodes, artistes, chorégraphes ou compagnies. La mutualisation de l'information apparaît ici aussi primordiale.

Soulignons également que deux grandes thématiques gagneraient à être davantage documentées et développées. Il s'agit des danses sociales et urbaines ainsi que des éléments contenus dans la catégorie portant sur le milieu de la danse, à savoir l'enseignement, le corps et la santé, les conditions socioéconomiques du milieu ainsi que les activités, événements et festivals. Ces thématiques, une fois l'Observatoire établi, pourraient constituer des priorités en termes de recherches et d'analyses. Ils combleraient de surcroît aussi bien les besoins de veille stratégique que de vitrine du secteur.

L'examen de la typologie des documents contenus dans les centres de documentation confirme également le besoin de complémentarité. Soulignons toutefois l'absence criante de documents se rapportant aux costumes, accessoires et décors, ce qui témoigne de certains enjeux associés à la mémoire globale de la danse au Québec.

5. Données, accès aux contenus et interface web

Un enjeu de taille est d'intégrer à bon escient les technologies du numérique et du web 2.0. Il est essentiel de demeurer au fait du décloisonnement des connaissances qu'il génère et de la redéfinition de la notion d'expertise qu'il exige. La libre circulation des données entre les internautes forme le nouveau paradigme de l'accès à l'information. Bien intégré, ce modèle peut s'avérer un atout pour un observatoire mais, inversement, il peut miner un projet s'il demeure un attrait périphérique ou s'il est tout simplement ignoré. Un enjeu corrélatif est celui du libre accès aux ressources. À cet effet, une volonté de partage des connaissances, centrée sur la libre diffusion d'études, de comptes-rendus ou autres, doit être au cœur des préoccupations.

La conservation des données (numérisation), leur accessibilité ainsi que leur rassemblement constituent une priorité pour un observatoire, quel qu'il soit, et convergent ici aussi vers la mutualisation des données, en raison notamment des coûts associés aux opérations de numérisation. Le web 2.0 s'inscrit typiquement dans une telle démarche axée sur la collaboration, le partage et la diffusion de l'information, conditions indispensables au succès d'un futur Observatoire québécois de la danse. Les contours de l'observatoire doivent stimuler une écologie des savoirs, un espace habitable (virtuel ou non) dynamique et stimulant où les différents acteurs trouveront de concert un équilibre

entre la production, le traitement et la diffusion des connaissances. L'analyse de l'organisation des bases de données et des catalogues des centres de documentation (partie II) a confirmé ces observations.

Soulignons enfin que le comité qui sera chargé de la mise en œuvre de l'Observatoire peut se référer au tableau 1 afin de bien identifier les éléments importants et d'éviter aussi bien les inconvénients que certains « pièges ».

Conclusion

La création d'un Observatoire québécois de la danse constitue une étape importante afin de mieux positionner la danse en tant que secteur culturel à part entière au Québec. Le présent rapport de recherche a identifié et défini les principaux paramètres de sa constitution. Il revient maintenant au RQD ainsi qu'aux partenaires pertinents d'en assurer la réalisation.

Mentionnons finalement qu'une telle initiative gagnerait sans doute à s'arrimer aux actions qui découleront, durant les prochaines années (et ce dès 2012), du plan d'action associé à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, auquel est également étroitement associé le Conseil des arts et des lettres du Québec. Cet agenda a pour ambition de lier étroitement les principes du développement durable à la culture, qu'il s'agisse de conservation, d'accessibilité, d'inclusion (intergénérationnelle...), de considération des impacts sociaux, de développement, de rayonnement, etc. Voilà des éléments qui sont également au cœur du projet d'Observatoire québécois de la danse.

ANNEXES

Annexe A :	Tableau de distribution des observatoires, selon leurs fonctions et leur aire géographique
Annexe B :	Glossaire des termes relatifs aux fonctionnalités de documentation, numériques et web 2.0 d'un observatoire
Annexe C :	Exemple de fiche complète d'un observatoire
Annexe D :	Typologie des thématiques
Annexe E :	Typologie des documents
Annexe F :	Typologie des publics cibles
Annexe G :	Typologie des liens web externes
Annexe H :	Typologie des partenariats

ANNEXE A : Tableau de distribution des observatoires, selon leurs fonctions et leur aire géographique

Organisations	Veille stratégique	Portail de ressources	Centre d’archives ou de documentation	Pôle de recherche et d’analyse		Vitrine d’un secteur	Plateforme pour la mise en commun des savoirs	Relais politique : outil de vigilance, de participation ou d’influence	Centre de services et d’accompagne- ment pour les intervenants	Autre
				Production et suivi d’indicateurs	Analyse					
QUÉBEC										
ADISQ				•	•	•		•		
Arts et la ville (Les)								•	•	
Chambre blanche (La)			•							•
CRCO		•			•	•		•	•	
DOCAM	•				•		•			
FDL	•		•		•					•
LAMIC	•				•				•	
New Media Watch	•									
Observatoire du documentaire	•					•	•	•		
Observatoire Grand Montréal	•				•					
Observatoire du patrimoine religieux		•					•	•		
OCCQ	•			•	•		•			
OCQ					•	•	•			
OICCM		•	•		•		•			•

ANNEXE A : Tableau de distribution des observatoires, selon leurs fonctions et leur aire géographique

Organisations	Veille stratégique	Portail de ressources	Centre d'archives ou de documentation	Pôle de recherche et d'analyse		Vitrine d'un secteur	Plateforme pour la mise en commun des savoirs	Relais politique : outil de vigilance, de participation ou d'influence	Centre de services et d'accompagnement pour les intervenants	Autre
				Production et suivi d'indicateurs	Analyse					
OQL	•	•				•				
Observatoire des musées de la SMQ	•	•				•	•			
OINM	•	•		•	•	•	•			
Réseau Art Actuel		•				•			•	
SAT					•	•	•			•
SPEQ			•				•		•	
SODEC	•				•	•			•	•
CANADA										
Alliance for Arts and Culture		•				•		•	•	
Artsvivants.ca						•				
CCNC					•			•		
CECC					•		•			
Observatoire culturel canadien	•			•	•		•			

ANNEXE A : Tableau de distribution des observatoires, selon leurs fonctions et leur aire géographique

Organisations	Veille stratégique	Portail de ressources	Centre d’archives ou de documentation	Pôle de recherche et d’analyse		Vitrine d’un secteur	Plateforme pour la mise en commun des savoirs	Pôle politique : outil de vigilance, de participation ou d’influence	Centre de services et d’accompagne ment pour les intervenants	Autre
				Production et suivi d’indicateurs	Analyse					
INTERNATIONAL										
AFTA	●			●		●		●		
Af/Ap		●				●	●	●		
Australia Dancing	●	●	●							
CID	●		●			●	●	●	●	
CND	●		●		●	●	●			●
Contredanse			●			●	●		●	
CPC				●	●		●	●		●
CPANDA			●		●				●	
CWE	●				●		●			
Kedja Project	●						●	●		
Lab for Culture		●			●	●				
Ladanse. com						●	●		●	
Observatoire des urbanités					●		●	●		
OEA	●	●				●	●			

ANNEXE A : Tableau de distribution des observatoires, selon leurs fonctions et leur aire géographique

Organisations	Veille stratégique	Portail de ressources	Centre d'archives ou de documentation	Pôle de recherche et d'analyse		Vitrine d'un secteur	Plateforme pour la mise en commun des savoirs	Pôle politique : outil de vigilance, de participation ou d'influence	Centre de services et d'accompagnement pour les intervenants	Autre
				Production et suivi d'indicateurs	Analyse					
Observatoire de la liberté de création	•	•				•	•	•		
OIC					•			•		
OMCA	•				•		•	•		
OMIC					•		•	•		
OLATS					•	•	•			
OPC (Belgique)	•	•		•	•					
OPC (France)	•		•	•	•		•	•	•	
Research Center for Arts and Culture				•	•		•			•
SCO		•				•	•	•		

ANNEXE A : Tableau de distribution des observatoires, selon leurs fonctions et leur aire géographique

Liste des observatoires et organismes (par ordre alphabétique)

QUÉBEC

1. ADISQ : Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo
2. Arts et la ville (Les)
3. Chambre blanche (La)
4. CRCO : Conseil régional de la culture de l'Outaouais
5. DOCAM : Documentation et conservation du patrimoine des arts médiatiques
6. FDL : Fondation Daniel Langlois
7. LAMIC : Laboratoire de muséologie et d'ingénierie de la culture
8. New Media Watch (Veille en arts et technologies médiatiques)
9. Observatoire du documentaire
10. Observatoire Grand Montréal
11. Observatoire du patrimoine religieux
12. OCCQ : Observatoire de la culture et des communications du Québec
13. OCQ : Observatoire du cinéma du Québec
14. OICCM : Observatoire international de la création et des cultures musicales
15. OQL : Observatoire québécois du loisir
16. Observatoire des musées de la Société des musées québécois
17. OINM : Observatoire international du numérique
18. Réseau Art Actuel
19. SAT : Société des arts technologiques
20. SPEQ : Société du patrimoine d'expression du Québec
21. SODEC : Société de développement des industries culturelles

CANADA

22. Alliance for Arts and Culture
23. Artsvivants.ca
24. CCNC : Creative City Network of Canada
25. CECC : Centre d'expertise sur la culture et les collectivités
26. Observatoire culturel canadien (Canadian Cultural Observatory)

ANNEXE A : Tableau de distribution des observatoires, selon leurs fonctions et leur aire géographique

INTERNATIONAL

27. AFTA : Alliance for the Arts
28. Af/Ap : ARTfactories/Autre(s)pARTs
29. Australia Dancing
30. CID : Conseil international de la danse (International Dance Council)
31. CND : Centre national de la danse
32. Contredanse
33. CPC : Cultural Policy Center (University of Chicago)
34. CPANDA : Cultural Policy and the Arts National Data Archive
35. CWE : Culture Watch Europe
36. Kedja Project
37. Lab for Culture
38. Ladanse.com
39. Observatoire des urbanités
40. OEA : Observatoire européen de l’audiovisuel
41. Observatoire de la liberté de création
42. OIC : Observatorio de industrias creativas
43. OMCA : Observatoire mondial sur la condition de l’artiste (UNESCO)
44. OMIC : Observatoire des mutations des industries culturelles
45. OLATS : Observatoire Leonardo des Arts et des Techno-Sciences
46. OPC (Belgique) : Observatoire des politiques culturelles
47. OPC (France) : Observatoire des politiques culturelles
48. OPCA : Observatoire des politiques culturelles en Afrique
49. Research Center for Arts and Culture
50. SCO : Southern Cultural Observatory

ANNEXE B : Glossaire des termes relatifs aux fonctionnalités de documentation, numériques et web 2.0 d'un observatoire

API (*Application Programming Interface* ou Interface de programmation)

Une interface de programmation (*Application Programming Interface* ou *API*) est un ensemble de fonctions, procédures ou classes mises à disposition des programmes informatiques par une bibliothèque, un logiciel, un système d'exploitation ou un service. La connaissance des API est indispensable à l'interopérabilité entre les composants logiciels. (Source : Wikipedia)

Accessibilité

L'accessibilité reflète la disponibilité de l'information détenue par l'organisme. Elle tient compte de la pertinence du format dans lequel est offerte l'information, du support de diffusion, de la disponibilité des métadonnées (texte descriptif) et du fait que l'utilisateur doit savoir que cette information existe et connaître la façon de l'obtenir. Pour les utilisateurs, le coût d'achat de cette information par rapport à la valeur qu'ils y accordent constitue aussi un aspect de cette caractéristique. (Source : Statistiques Canada)

Accès aux documents

On parle de libre accès lorsque les usagers choisissent les documents eux-mêmes et d'accès indirect lorsqu'ils sollicitent une personne ressource. (Source : Le Réseau Ressource)

Actualité

L'actualité de l'information reflète l'intervalle entre la disponibilité de l'information et l'événement ou le phénomène décrit. Nous devons la considérer dans le contexte d'une période de temps qui confère toute sa valeur à l'information et qui permet d'y intervenir. En général, l'actualité peut influencer sur la fiabilité de l'information. (Statistiques Canada)

Agenda de manifestations

Produit documentaire élémentaire qui informe sur les événements à venir sur un territoire donné et dans un secteur donné. (Source : Le Réseau Ressource)

Agrégateur

Un agrégateur est un logiciel qui permet de suivre plusieurs fils de syndication en même temps. L'intérêt d'un agrégateur est triple. En une seule application, il prévient de la mise à jour d'un site web ou des actualités qu'il publie (par notification sonore, visuelle, etc.), il importe le contenu nouveau en question, et ce pour un ensemble de sites. (Source : Wikipedia)

Almanach

Répertoire annuel qui a pour base le calendrier et qui donne des informations générales et variées sur un ou plusieurs domaines d'intérêt. (Source ; « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

ANNEXE B : Glossaire des termes relatifs aux fonctionnalités de documentation, numériques et web 2.0 d'un observatoire

Alerte

Service de veille offert par courrier électronique ou par abonnement à un fil RSS, généralement gratuitement, par les éditeurs, les fournisseurs de bases de données, etc. L'utilisateur s'abonne à un service d'alerte pour être informé des nouvelles publications ou des nouveautés qui l'intéressent. Les alertes peuvent être faites sur une référence, une table des matières (le sommaire des nouveaux numéros d'une revue), ou un sujet de recherche (équation de recherche). (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Annuaire

Ouvrage publié annuellement qui contient des données mises à jour, des informations pratiques, des renseignements courants d'ordre général ou particulier. (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Archives

Ensemble organique de documents (collection de pièces, titres, dossiers anciens, etc.), quels que soient leur date, leur forme ou leur support, qu'une personne, une institution ou un organisme public ou privé a élaborés ou reçus dans le cadre de ses activités, organisés et conservés pour une durée en principe illimitée en vue de leur utilisation éventuelle. (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Atom

Format normalisé de syndication de contenu web, basé sur le XML, qui permet la syndication de contenu entre différentes ressources web. Concurrent de RSS, le format Atom a été créé dans le but de simplifier les différents formats RSS existants. La différence entre les deux formats réside surtout dans l'emploi de balises XML différentes. Les deux formats sont généralement lus par les agrégateurs. (Source : École des bibliothécaires documentalistes, Paris)

Base de données

Ensemble structuré d'éléments d'information, généralement agencés sous forme de tables, dans lesquels les données sont organisées selon certains critères en vue de permettre leur exploitation. (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Base de données bibliographiques

Base de données répertoriant des documents sous forme de références bibliographiques. (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Blogue

Site web personnel tenu par un ou plusieurs blogueurs qui s'expriment librement et selon une certaine périodicité sous la forme de billets datés et classés par ordre antéchronologique, à la

ANNEXE B : Glossaire des termes relatifs aux fonctionnalités de documentation, numériques et web 2.0 d'un observatoire

manière d'un journal de bord. Les billets peuvent faire l'objet de commentaires par les lecteurs. On retrouve de plus en plus de blogues spécialisés, notamment dans les milieux universitaires ou de recherche. (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Blogosphère

La "biosphère des blogs" désigne la communauté des blogues, ou encore l'ensemble des auteurs de blogues. La blogosphère est largement interconnectée, les *trackbacks* situés sur la plupart des blogues permettant de lier deux articles traitant de sujets connexes. (Source : École des bibliothécaires documentalistes, Paris)

Blogroll ou blogoliste

Liste de liens vers d'autres blogues, présentés par l'auteur d'un blogue. On peut syndiquer sur une même page des billets venant de ces blogues via les formats RSS. (Source : École des bibliothécaires documentalistes, Paris)

Champs

Zones qui composent la notice bibliographique et qui peuvent servir de points d'accès lors du repérage. Les informations qui décrivent le document sont inscrites dans ces zones. Selon les types de documents et de bases de données, les champs peuvent varier. Cependant, de façon générale, on retrouve les champs Auteur, Titre et Sujet. (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Centre de ressources

Ces structures produisent et émettent des outils qualifiés dans le fond et dans la forme (guides, fiches pratiques, mallettes, newsletters...) et créent donc des ressources en plus des actions qu'implique la fonction. Les centres de ressources affichent des responsabilités d'intérêt général, financent des postes exclusivement consacrés à ces activités et peuvent avoir un rôle d'animateur de réseau. (Source : Réseau Ressource, Le Document-Cadre de la Ressource)

Chaîne documentaire (collecter-mettre en forme-distribuer) :

Ensemble des opérations successives de collecte, de traitement et de diffusion des documents et des informations. (Source : AFNOR)

Charte d'un centre de ressources

Ensemble des règles édictées par le responsable du centre de ressources, en accord avec le projet de structure, qui servent à poser un cadre de travail au sein du centre et à fixer les relations avec les autres services ou les autres structures. (Source : Le Réseau Ressource)

Classification

ANNEXE B : Glossaire des termes relatifs aux fonctionnalités de documentation, numériques et web 2.0 d'un observatoire

Représentation d'une population donnée organisée en catégories homogènes. (Source : Statistiques Canada)

Codage

Procédé servant à convertir en nombres ou en symboles l'information incluse dans un questionnaire afin de faciliter les opérations subséquentes de traitement des données. Cela demande parfois d'interpréter des réponses et de les classer dans des résultats prédéterminés. (Source : Statistiques Canada)

Codage de données

Il peut arriver que des données brutes enregistrées dans un ordinateur doivent être codées. À cette fin, on étiquette chacun des éléments de données à l'aide d'un code abrégé (habituellement numérique) afin de faciliter la manipulation des données. (Source : Statistiques Canada)

Cotation

Attribution d'une cote de classement ou d'une cote de rangement aux ouvrages d'un fonds documentaire. (Source : Le Réseau Ressource)

Cyberthécaire

Chargé de recherche d'information et documentation spécialisé dans les sources disponibles sur Internet. (Source : Le Réseau Ressource)

Creative Commons

Autorisations non exclusives qui permettent aux titulaires de droits d'autoriser le public à effectuer certaines utilisations, tout en ayant la possibilité de réserver les exploitations commerciales, les oeuvres dérivées ou le degré de liberté (au sens du logiciel libre). (Source : www.creativecommons.org)

Crowdsourcing

Littéralement, cette expression signifie l'"approvisionnement par la foule". Le *crowdsourcing* consiste à utiliser la créativité, l'intelligence et le savoir-faire d'un grand nombre d'internautes pour créer des contenus, participer à l'alimentation d'un site. Cette participation des utilisateurs à la création des contenus représente une forme d'externalisation (outsourcing) et permet de réduire les coûts en se basant sur un système de bénévolat ou de micropaiement. (Source : Quand le Web s'Eveille)

Descripteurs

Mot ou groupe de mots choisis parmi un ensemble de termes pour exprimer le contenu ou le sujet d'un document. Les descripteurs font en général partie d'une liste de vocabulaire limité et contrôlé, appelée thésaurus. (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

ANNEXE B : Glossaire des termes relatifs aux fonctionnalités de documentation, numériques et web 2.0 d'un observatoire

Lorsqu'une recherche s'effectue par descripteurs, elle « s'effectue uniquement dans les mots ou les expressions inscrits dans le champ « sujets » de la notice. Ces mots et expressions sont appelés des « descripteurs ». Les mots ou les expressions inscrits dans le champ « sujets » sont habituellement choisis dans une liste pré-établie de termes. On parle alors de vocabulaire contrôlé. Cette liste de termes peut aussi être organisée en thésaurus. (Source : Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Design interactif (ou design d'interaction)

Le design d'interaction (*interaction design* ou *interactive design*, terme inventé par Bill Moggridge à la fin des années 1980) est la discipline qui définit le comportement d'un objet ou d'une interface en réponse aux actions de l'utilisateur et la façon dont ces produits explicitent leur fonctionnement. Un design d'interaction pertinent permet de rendre plus facilement utiles, utilisables, désirables et profitables des produits allant du radio-réveil à la voiture. Ils réduisent en effet leur coût de développement, attirent, satisfont et fidélisent leurs clients. (Source www.designersinteractifs.org/fr)

Design numérique

Le design numérique est l'application du processus innovant du design sur les produits et services issus des technologies de l'information et de la communication. Ces produits et services, visibles ou invisibles, sont l'hybridation de réseaux, d'informations, d'actions et de personnes. Leurs formes sont autant immatérielles (web, logiciel, système opératif, système de communication) que matérielles (téléphone, PDA, ordinateur, télévision, blogdget, NéoObjets, système domotique, etc.). Ce nouveau design s'inscrit dans les enjeux majeurs de la conception de services : créer de la relation, de la simplicité, du désir, de l'appropriation et des pratiques possibles. (Source : Jean-Louis Fréchin, No Design)

Diagnostic

Travail qui consiste à reconnaître l'objet exact de la recherche et à favoriser la formulation des bonnes questions. Cette démarche permet d'analyser la demande exprimée et de la transformer en besoin réel. On parlera de diagnostic partagé lorsque celui-ci est élaboré par la personne ressource et l'utilisateur. (Source : Le Réseau Ressource)

Documentation

Ensemble de techniques permettant le traitement permanent et systématique de documents ou de données, incluant la collecte, le signalement, l'analyse, le stockage, la recherche, la diffusion de ceux-ci, pour l'information des usagers. (ACCART, Jean-Philippe, & RETHY, Marie-Pierre, *Le métier de documentaliste*, éd. du cercle de la librairie, Paris, 2004) (Source : Le Réseau Ressource)

Documentaliste

Met à la disposition des demandeurs d'informations ou des utilisateurs potentiels (sur demande

ANNEXE B : Glossaire des termes relatifs aux fonctionnalités de documentation, numériques et web 2.0 d'un observatoire

ou de sa propre initiative) les documents, extraits de documents ou données, conceptuelles ou factuelles, satisfaisant leurs besoins d'information, à un coût et dans des délais raisonnables. Assure pour cela la constitution et la maintenance d'un fonds documentaire et des outils de recherche adaptés. (Source : Le Réseau Ressource)

Données

Faits ou chiffres à partir desquelles on tire des conclusions. (Source : Statistiques Canada)

Données brutes

Information qui n'a pas encore été organisée, mise en forme ou analysée. (Source : Statistiques Canada)

Enquête

Collecte de données sur des caractéristiques d'intérêt d'une partie ou de la totalité des unités d'une population à l'aide de concepts, de méthodes et de procédures bien définis. Elle est suivie d'un exercice de rassemblement permettant de présenter les données recueillies sous une forme récapitulative utile. (Source : Statistiques Canada)

Entrée de données

Procédé (numérisation, inscription sur papier, bandes magnétiques, fiches, etc.) utilisé pour relever la saisie des données. (Source : Statistiques Canada)

État des lieux

Photographie d'un secteur à un instant précis et sur un territoire donné. (Source : Le Réseau Ressource)

Évaluation

Action visant à analyser une activité (action, procédure, politique) en vue de lui donner une valeur compréhensible dans un référentiel (Source : DROT, Christophe, *Stratégies des ressources pour l'association*, Juris associations, 2005).

Forum

Le forum et la liste de diffusion permettent l'échange et la discussion sur un thème donné. Dans les deux cas, il est possible pour chaque utilisateur de prendre connaissance des interventions des autres et d'y apporter sa propre contribution. Le forum prend la forme d'un babillard électronique accessible sur Internet où l'utilisateur se rend pour lire les interventions et écrire les siennes. La liste, quant à elle, utilise le courrier électronique ; chaque abonné reçoit par courrier électronique les messages envoyés par tous les abonnés à la liste. (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

ANNEXE B : Glossaire des termes relatifs aux fonctionnalités de documentation, numériques et web 2.0 d'un observatoire

Fonds documentaire

Ensemble des ouvrages (livres, magazines, mémoires, fiches pratiques, média, etc.) permettant aux usagers des centres et lieux ressources de faire des recherches et d'obtenir des réponses à leurs questions. (Source : Le Réseau Ressource)

Gestion de l'information

Action d'ordonner les données possédées afin d'être en capacité de les utiliser ou de les faire utiliser de façon optimale. [Collecte - traitement - distribution] (Source : Le Réseau Ressource)

Guide bibliographique

Document destiné à orienter les usagers dans la documentation d'une discipline ou d'un domaine d'intérêt en signalant les titres les plus importants. » (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Guide pratique

Ouvrage permettant au lecteur d'être orienté sur des données concrètes, le mettant en capacité d'agir immédiatement ; il doit offrir un panel de réponses aux questions récurrentes d'ordre technique que se posent les acteurs. (Source : Le Réseau Ressource)

Groupe de discussion

Technique d'interview où l'on interroge les répondants en groupe. Cette technique permet de les amener à parler librement, à exposer leurs idées et à faire spontanément part de leurs attitudes et de leurs sentiments sur une question. On s'en sert souvent pour explorer un éventail de questions avec les réactions des répondants en vue de bien orienter la conception d'un questionnaire. (Source : Statistiques Canada)

Index :

Liste alphabétique des noms de personnes, de lieux ou de matières relevés dans des documents d'archives ou dans un instrument de recherche, assortis des références correspondantes (cote ou numéro de page) (Source : Le Réseau Ressource)

Littérature grise :

Documents à diffusion restreinte produits à l'intention d'un groupe institutionnel ou informel. (Source : Le Réseau Ressource)

Logiciel libre :

Un logiciel libre est un logiciel dont l'utilisation, l'étude, la modification, la duplication et la diffusion sont universellement autorisées sans contrepartie. Les droits correspondant à ces

ANNEXE B : Glossaire des termes relatifs aux fonctionnalités de documentation, numériques et web 2.0 d'un observatoire

libertés peuvent être simplement disponibles (comme pour les logiciels du domaine public 1) ou établis par une licence dite « libre » basée sur le droit d'auteur; les licences qui imposent le maintien de ces droits aux logiciels dérivés sont dites « licences copyleft ». (Source : Wikipedia)

LISTSERV :

Le logiciel original serveur permettant de gérer les listes de diffusion, les newsletters, les forums et les groupes de discussion utilisant le courrier électronique. (Source : Wikipedia)

Marqueurs (tags) :

Mot-clé (signifiant) ou terme associé ou assigné à de l'information (par exemple une image, un article, ou un clip vidéo), qui décrit ainsi l'objet et permet une classification des informations basée sur les mots-clés. (Source : Wikipedia)

Metadonnées :

Les métadonnées sont des informations qui décrivent un contenu (des objets concrets ou abstraits) ou des étiquettes qui permettent de retrouver des données. » (Source : *Stéphanie Delmotte / Présentation du LOM au MENESR, 24/10/2005*)

Mise à disposition :

Action de laisser profiter des biens à une personne, ou à tous, sans en être dépossédé. Elle est souvent régulée par un accord écrit ou implicite ; contrairement à la mutualisation, elle n'implique pas la réciprocité. (Source : Le Réseau Ressource)

Mobilité virtuelle :

Utilisation de technologies d'information et de communication en alternative à la mobilité physique. (Source : L'association européenne des universités d'enseignement à distance (EADTU))

Mot clé :

Mot ou groupe de mots choisi soit dans le titre, soit dans le texte d'un document pour en caractériser le contenu. (Source : AFNOR). Il faut savoir différencier descripteur de mot-clé.

Recherche par mots clés : « La recherche s'effectue sur **tous** les mots ou les expressions inscrits dans la notice, donc dans tous les champs (auteur, titre, résumé, sujets, etc.) » (Source : Bibliothèques, Université de Montréal)

Multimédia :

L'adjectif qualifie un ensemble de dispositifs interactifs pour le traitement et la transmission d'informations au format numérique. Il peut s'agir de données sous forme de textes, de sons, d'images fixes ou animées. Le nom multimédia fait référence à un ensemble de technologies

ANNEXE B : Glossaire des termes relatifs aux fonctionnalités de documentation, numériques et web 2.0 d'un observatoire

audiovisuelles, informatiques et de télécommunication. (Source : Ministère Français de la culture)

Mutualisation :

Principe de partage du résultat des activités (données, biens matériels, etc.). C'est une mise en commun entre acteurs, qui induit une réciprocité et qui implique un refus assumé du droit de propriété sur les biens partagés. (Source : Le Réseau Ressource)

Ouvrage de référence :

Document fournissant

- de l'information rétrospective sur des sujets (encyclopédies),
- des définitions (dictionnaires),
- des données factuelles (répertoires d'adresses, statistiques, bases de données numériques, etc.),
- des références à des ouvrages (bibliographies, index, bases de données bibliographiques, etc.) (source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Orientation :

Premier niveau d'information qui recouvre l'aiguillage, commenté ou non, vers les aspects documentaires, les premiers outils mis à disposition (fiches, livres, bases de données, etc.) et les relais d'informations, partenaires et réseaux. (Source : Le Réseau Ressource)

Peer to peer (p2p) :

Le pair-à-pair (traduction de l'anglicisme peer-to-peer, souvent abrégé « P2P »), est un modèle de réseau informatique proche du modèle client-serveur mais où chaque client est aussi un serveur. Le pair-à-pair peut être centralisé (les connexions passant par un serveur intermédiaire) ou décentralisé (les connexions se faisant directement). Il peut servir au partage de fichiers en pair à pair au calcul scientifique ou à la communication. (Source : wikipedia)

Périodique :

Publication qui paraît à intervalle plus ou moins régulier, en général composé de plusieurs articles sur des sujets différents et dont le contenu change d'une livraison à une autre. On emploie souvent les termes magazines ou revues au lieu de périodiques. » (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Publications gouvernementales et internationales :

Publications provenant de divers niveaux de gouvernements (municipaux, provinciaux et nationaux) ou d'organismes internationaux :

Exemples d'organismes internationaux : Unesco, ONU, Bureau international du travail, etc.

ANNEXE B : Glossaire des termes relatifs aux fonctionnalités de documentation, numériques et web 2.0 d'un observatoire

Aussi appelés « publications officielles », « documents officiels » ou « documents publics ». (Source : « Glossaire », Bibliothèques Université de Montréal)

Plan de classement :

Système qui fixe l'organisation des archives courantes en usage dans les bureaux. (Source : AFNOR)

Podcasts / videocasts

Issu de la combinaison des termes iPod (d'Apple) et broadcasting, ce terme désigne le fait de rendre disponible en ligne un fichier audio au format numérique. Ce fichier peut-être téléchargé directement sur un ordinateur ou un périphérique, via un flux de diffusion. L'utilisateur peut ainsi se composer une liste de lecture à la carte. Pour les fichiers vidéo, on emploie le terme de vidéocast. (Source : École des bibliothécaires documentalistes, Paris)

Produit documentaire :

Produit dérivé d'informations primaires ou secondaires : annuaire, bulletin bibliographique, catalogue de sources, dossier documentaire, revue de presse, répertoire, site web documentaire, etc. (Source : ADBS)

Promouvoir :

Faire connaître, supporter ; en tant que médiateur culturel, la personne ressource se trouve souvent à se faire le porte-parole d'initiatives nouvelles, d'artistes émergents, de tendances naissantes. S'il a à cœur de faire connaître ces derniers, c'est dans un esprit de circulation d'information et de démocratisation des pratiques et non dans une volonté de communication intéressée. (Source : Le Réseau Ressource)

Rapport :

Exposé détaillé et circonstancié concernant un fait ou un ensemble de faits, faisant le point sur une ou plusieurs questions en vue d'informer le destinataire, de préparer et d'éclairer ses décisions. (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Recherche documentaire :

Démarche documentaire élaborée de recherche d'information sur un sujet ou un terme précis. L'utilisateur définit les termes de sa recherche, et le documentaliste traduit ces termes en mots clés ou descripteurs afin d'interroger une banque de données. (Source : ACCART Jean-Philippe et RETHY Marie-Pierre, *Le métier de documentaliste*, éd. du cercle de la librairie, Paris, 2003)

Relais d'information :

ANNEXE B : Glossaire des termes relatifs aux fonctionnalités de documentation, numériques et web 2.0 d'un observatoire

Structure ou personne identifiée par la personne ressource qui peut être utilisée pour faciliter la circulation d'un type d'information (fiches pratiques, agendas, etc.) (Source : Le Réseau Ressource)

Référence bibliographique :

Énumération des éléments bibliographiques qui identifient un document : nom de l'auteur, titre, lieu d'édition, éditeur, année de publication, nombre de pages, etc. » (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Répertoire :

Terme générique qui couvre plusieurs types de documents, quel qu'en soit le support. Exemples : Liste, Recueil, Bibliographie, Dictionnaire, Annuaire, Index, etc. (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Réseaux sociaux :

De nombreux sites de *social networking* ou réseautage social sont apparus avec la vague du web 2.0. Ils permettent de mettre en relation des personnes partageant les mêmes centres d'intérêt personnels ou professionnels. Ces réseaux peuvent devenir de véritables communautés en ligne, les plus fameux étant les sites Friendster ou Myspace, ou bien dans la sphère LinkedIn, Viadeo... La plupart des réseaux sont ouverts, certains fonctionnent sur le mode de la cooptation. (Source : École des bibliothécaires documentalistes, Paris)

Rss :

Format de syndication de contenu web, basé sur le XML, qui permet d'indexer de façon automatisée le contenu d'un site web et de mettre instantanément les dernières informations qui y sont parues à la disposition d'autres sites. Un internaute qui s'abonne au «fil RSS» d'un site reçoit automatiquement les dernières nouvelles de ce site dans son agrégateur ou « lecteur RSS ». (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Syndication du contenu :

La syndication de contenu web est une forme de syndication dans laquelle une partie d'un site est accessible depuis d'autres sites. Cela est possible en y ajoutant une licence accordée à ses utilisateurs. Bien souvent, la syndication consiste à mettre à disposition un flux Rss avec l'en-tête du contenu récemment ajouté au site web (par exemple, la dernière *news* ou le dernier *post* du forum). (Source : Wikipedia)

Stratégie de recherche :

Énoncé des termes de recherche et de leur relation qui permet de repérer de l'information sur un sujet. » (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Statistique

ANNEXE B : Glossaire des termes relatifs aux fonctionnalités de documentation, numériques et web 2.0 d'un observatoire

Fonction produisant un résultat numérique dont la valeur peut varier selon les résultats d'une expérience (p. ex., avec des échantillons différents). Exemple : la moyenne ou la médiane d'un échantillon (Source : Statistiques Canada)

Stockage de données

Capacité d'un ordinateur à emmagasiner de l'information. Il s'agit également d'une fonction informatique de mise en mémoire de l'information sur un support (p. ex., bande magnétique, disquette, CD-ROM, etc.).(Source : Statistiques Canada)

Technologie AJAX

Acronyme désignant l'utilisation conjointe d'un ensemble de technologies couramment utilisées sur le web telles que:

- HTML (ou XHTML)
- Les feuilles de styles CSS
- JavaScript
- XML

La combinaison de ces technologies permet aux applications web de mettre à jour rapidement l'interface de l'internaute sans avoir à recharger l'ensemble de la page. Cela permet aux applications de fonctionner plus rapidement en étant plus réactives aux actions de l'internaute. (Source : École des bibliothécaires documentalistes, Paris)

Thésaurus :

Liste contrôlée du vocabulaire à utiliser dans un ou plusieurs domaines d'activité pour décrire le contenu des documents à analyser. Ne donne pas de définitions mais sert à regrouper et à classer le vocabulaire en donnant les relations de hiérarchie, d'équivalence ou de parenté entre les termes (terme générique, terme spécifique, terme associé). Les termes inscrits dans un thésaurus sont des descripteurs. (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Vedette-matière :

Mot(s) ou expression(s) qui exprime(nt) les principaux sujets d'une publication. Il faut savoir différencier vedette-matière, mot clé et descripteur (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

Vocabulaire contrôlé :

Dans un domaine préalablement défini (scientifique, technique, professionnel ou autre), choix de termes sélectionnés en vue de faciliter l'indexation, le stockage et la recherche des publications traitant des concepts apparentés à ces termes. Lorsque ces termes sont organisés en réseau sémantique, on parle de thésaurus. (Source : « Glossaire », Bibliothèques de l'Université de Montréal)

ANNEXE B : Glossaire des termes relatifs aux fonctionnalités de documentation, numériques et web 2.0 d'un observatoire

web 2.0 :

Accorde une place centrale à l'internaute. C'est-à-dire, qu'initialement, le web était constitué de pages statiques puis dynamiques. Aujourd'hui, l'internaute ne se contente plus de chercher des contenus sur le web, il contribue à la création et à l'organisation des contenus via le partage et la collaboration. Exemples de sites utilisant la technologie « web 2.0 » : Youtube, Flickr. Voici différentes technologies pouvant être utilisées dans le cadre d'un site web 2.0 :

- CSS avec balisage XHTML
- AJAX
- Syndication et agrégation de contenu avec RSS/Atom
- Utilisation de tags pour catégoriser le contenu

(Source : École des bibliothécaires documentalistes, Paris)

Wiki

Site web dynamique dont tout visiteur peut facilement modifier les pages et qui a pour objectif de mutualiser des connaissances et qui est organisé autour d'un plan de classement. Les contributeurs d'un wiki sont généralement anonymes. (Source : École des bibliothécaires documentalistes, Paris)

ANNEXE C : Exemple de fiche complète d'un observatoire

1. Nom de l'observatoire, adresse web et lieu	Labforculture.org Lieu physique : Amsterdam
2. Objectifs et mission	<i>Mission telle que présentée sur le site :</i> « Notre mission consiste à nous assurer que toutes les personnes impliquées dans la collaboration culturelle ont accès aux toutes dernières informations, ainsi qu'à encourager le secteur culturel à devenir plus expérimental en utilisant les technologies interactives. »
3. Catégorie générale	Portail de ressources Vitrine d'un secteur
4. Historique	Mis sur pied en 2004. « Accéder aux informations sur la coopération culturelle à travers les frontières s'est avéré être difficile. Ceci a spécialement été souligné dans le rapport de Ruffolo, Report on Cultural Cooperation in the European Union (« Rapport sur la coopération culturelle en Union européenne »), commissionné par le Parlement européen en 2001. Les recherches menées par la Commission européenne, les groupes de réflexion européens et la FEC ont confirmé qu'il était temps d'instaurer une plateforme interactive afin de promouvoir la participation et le débat en ligne. LabforCulture.org a été développé à cet effet en partenariat avec les principaux réseaux et organisations culturels européens. » « Le projet Gateway to Cultural Cooperation (G2CC), en soutien avec l'Union européenne, Direction générale de l'éducation et de la culture (décembre 2004-décembre 2006), a fourni la structure technique et conceptuelle initiale qui a permis de mettre en place LabforCulture. Ce projet a été mené pendant deux ans grâce à un partenariat dynamique entre les quatre co-organisateurs : la Fondation européenne de la Culture (FEC) , l' ERICarts , la fondation Fitzcarraldo , et l'association On-the-Move , ainsi que leurs 14 partenaires associés. Pour en savoir plus, consultez l'article de fond « European Cultural Co-operation in the G2CC-LAB-Environment (Portal) : Definition and Elements of a Conceptual Framework » (« <i>La coopération culturelle européenne dans le cadre du G2CC et du LAB (Portail) : Définition et éléments d'un cadre conceptuel</i> »).
5. Public cible	Tel que présenté sur le site Internet : « Nous travaillons avec et pour les artistes, les organisations et les réseaux artistiques et culturels, les différents publics et professionnels de la culture dans 50 pays européens ».

ANNEXE C : Exemple de fiche complète d'un observatoire

6. Activités, produits et services	« Nous offrons • des informations, recherches et analyses en lien avec la coopération et la collaboration culturelles, y compris des possibilités de financement, des perspectives critiques, des études, des newsletters et des contacts (organisations et réseaux) ; • des outils en ligne pour les réseaux afin de permettre et de renforcer la collaboration au sein du secteur culturel ; • la promotion des acteurs engagés dans la coopération culturelle et de leurs activités partout en Europe et ailleurs ; • des espaces de connexions, d'échange et de partage de connaissances entre les organisations et les individus ; • des plateformes de discussions et de débats sur les questions actuelles touchant le secteur culturel. »
7. Organisation de l'information	Structure du site : Le site de LabforCulture a été conçu en utilisant un logiciel Open Source. Il contient plusieurs outils de technologie interactive (p2p). La page d'accueil est très chargée mais bien organisée. Elle donne l'impression d'une page d'accueil d'un quotidien d'informations. La barre d'onglet vertical gauche est la porte d'entrée vers les différentes sections du site (une couleur pour chaque onglet) : • About us • Culture news • Directory • Funding • Projects • Ressources for research • Add new content... • Community • Keywords En espace central, on retrouve : • brève description du projet (une phrase) et un slogan animé (très efficace) • Un fil de nouvelles en petits encadrés avec photos • Un aperçu de quelques portraits de membres • Une liste de mots clés en vrac sous le titre « what's inside » L'espace central est un peu trop chargé.

ANNEXE C : Exemple de fiche complète d'un observatoire

	La bande de droite donne accès à : • un espace membre • un bouton pour s'inscrire rapidement au projet • des liens vers les différents outils 2.0 • des liens en encadrés vers les trois importantes recherches réalisées ou en cours de réalisation • Une fenêtre défilante d'offres d'emploi À l'horizontal on retrouve en haut de page un outil de recherche pour le contenu du site OU dans leur sélection de sites à l'international. La particularité de ce site est que les internautes participent activement à y ajouter du contenu et échanger entre eux, s'ils sont membres de l'organisation. (p2p). Plusieurs API sont mises en place pour générer des métadonnées par les internautes (ex : insérer une organisation sur une carte géographique interactive, qui relie à la page web de l'organisation). Recherche et diffusion de la recherche Il faut souligner que toutes les publications qui sont produites ou relayées par ce site sont entièrement accessibles et gratuites. Ce libre accès à l'information fait partie de la mission de labforculture. Sous l'onglet Resources for Research, l'internaute a accès à une base de données accessible par le biais d'un moteur de recherche ET par une recherche par type de documents. Les documents et autres ressources sont classées selon ces types : • <u>Cultural & artistic databases</u> : « Searchable databases of cultural institutions, operators, artists and researchers. • <u>Education & training</u> : Courses, workshops, university programmes, training centres and networks that are facilitating European cultural cooperation. • <u>Publications (online and offline)</u> : books, reports, papers, studies, articles, conference proceedings and readers, research magazines and journals. • <u>Research in focus</u> : Thematic selections of publications and other research resources available online about current issues influencing cultural cooperation across ... • <u>Research tools</u> : Online research tools, including project websites, catalogues, e-libraries, encyclopedias, research guides, thesauri, dictionaries and ... »
--	--

ANNEXE C : Exemple de fiche complète d'un observatoire

	***À l'intérieur de ces sections, les documents sont présentés de façon exemplaire : chaque ressource ou document est représenté dans un petit encadré avec parfois une photo, une très courte description et un lien pour accéder à sa source. Présentation TRÈS efficace. Le moteur de recherche permet de sonder les ressources et documents par les options de recherche suivantes : • Lieu • Type de publication • Support • thème La page d'accueil de cette section attire l'attention sur deux études clés grâce à des encadrés avec photos. Plusieurs projets de recherche plutôt originaux sont mis sur pied : Une cartographie des blogues en culture et des entrevues avec des blogueurs reconnus par leur milieu. Outils de communication (particularités) : web 2.0 : l'organisation s'est dotée de tous les outils de réseautage social possibles : twitter, youtube, facebook, Flickr. Il propose aussi un fil RSS. Auto-publication : Labforculture propose aussi un blogue mais il est accessible seulement pour les membres.
8. Structure organisationnelle de l'observatoire (à l'interne)	1. <u>Équipe de travail</u> L'équipe de travail compte huit membres : • Un conseiller en finances • Une responsable du design et développement technique • Un responsable des communications et du marketing • Une responsable administrative • Une conseillère principale • Une directrice Trois personnes travaillent au design et au développement technique du site : • Responsable du site internet, graphisme et impression

ANNEXE C : Exemple de fiche complète d'un observatoire

	• Responsable du développement technique • Responsable du design interactif Rédaction et traduction Une rédactrice en ligne est accompagnée de cinq traducteurs et d'une firme de traduction. Un comité de rédaction : « Le contenu de ce site est supervisé par un Comité de rédaction alternatif constitué de personnes d'origines linguistique, géographique et culturelle différentes. » Il compte 6 personnes. 2. Comité directeur « Le Comité Directeur a été créé afin de superviser le développement, la réalisation et le personnel du projet. Le Comité Directeur comprend des représentants du Conseil de la FEC, des investisseurs importants du secteur public et privé, des partenaires du projet et des leaders au sein de la communauté culturelle. C'est la participation active et la direction des membres du Comité Directeur qui a assuré le succès et la nature autonome du projet. L'alternance des membres permet un apport constant de perspectives nouvelles et diversifiées. » 3. Groupe consultatif Rôle : « offrir des conseils stratégiques et (...) maintenir le flux d'informations entre LabforCulture et les divers éléments du secteur culturel (afin de s'assurer que le secteur puisse bénéficier du projet à long terme). Il comprend des membres permanents ou temporaires. Ces derniers répondent aux divers besoins et aux projets spécifiques entrepris par LabforCulture. »
9. Partenaires (à l'externe)	« LabforCulture est une initiative partenaire de la Fondation européenne de la Culture ». Labforculture compte parmi ses partenaires financiers la Direction générale de l'éducation et de la culture de l'Union européenne, des ministères de la culture de sept pays, huit fondations pour les arts, et deux agences de loterie. <u>Partenaires pour le contenu</u> Labforculture cherche de l'information de façon prospective mais fait appel aux internautes pour mettre à jour le contenu du site, par le biais de l'onglet add new content... Voici un aperçu de l'appel à participation : « We collect projects and case studies on an ongoing basis, by listening to users' and experts' suggestions, consulting

ANNEXE C : Exemple de fiche complète d'un observatoire

	with partners, conducting interviews with cultural operators, as well as through our own research and participation in events. We also strongly rely on your contributions. Tell us your stories of cultural cooperation using the Add new content feature. You can read here about our general criteria for selection and how we got started. If you are looking for partners to start a new project, announce your call for cooperation here. For further information or help about contributing or updating projects and case studies, please contact the editor. »
10. Liens web externes	Vers tous les partenaires, projets, sites, événements répertoriés.
11. Informations complémentaires pertinentes à recueillir	Vérifier l'efficacité de la plateforme d'échange et de mise en ligne interactive en devenant membre ?
12. Réflexions générales en relation avec le projet d'Observatoire québécois de la danse	<u>Partenariat</u> Bon exemple de partenariat multisectoriel. <u>Promotion:</u> Il pourrait être intéressant de créer un slogan pour l'ODQ, dans le style de celui proposé par ce projet. <u>Outils de communication :</u> Faut-il réserver le blogue pour l'espace membre ? Il pourrait être intéressant d'ouvrir ce blogue au grand public, tout en tâchant de conserver une ligne éditoriale claire. Les outils p2p semblent bien fonctionner dans cet espace interactif. Aussi de nombreuses API sont mises en place pour la génération de métadonnées par les internautes. <u>TIC</u> ** Structure interactive : Ce sont les internautes qui donnent la valeur ajoutée aux informations de ce site. À ce titre, les conseils du labforculture doivent être pris en considération : dans la mise en œuvre d'une plateforme interactive, l'organisme hôte doit se mettre dans une position expérimentale et admettre un certains chaos d'informations. <u>Outils en ligne</u> La page Ressources for research est exemplaire. Tant le moteur de recherche que la classification des sources par type de document sont efficaces. L'OQD pourrait s'inspirer de ce modèle. <u>Accès aux sources</u> Libre circulation des informations : il est absolument <u>crucial</u> de donner le libre accès aux internautes à toutes les publications créées ou relayées par un projet d'observatoire, comme c'est fait à labforculture.

ANNEXE D : Typologie des thématiques

Nom du centre de documentation	Types de danses					Disciplines connexes			Milieu de la danse		
	Moderne et contemporaine	Traditionnelle et folklorique	Classique et ballet	Sociales	Urbaines	Théâtre	Musique	Histoire de la danse	Enseignement, corps et santé	Conditions socioéconomiques du milieu de la danse	Activités, événements et festivals
Ecoles et Universités											
Bibliothèque des arts de l’UQAM	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
LADMMI, École de danse contemporaine	X							X	X	X	X
Bibliothèque de l’Université Concordia	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X
Bibliothèque de l’Université Laval	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
Bibliothèque de l’Université de Montréal (UdM)	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
Bibliothèque Vincent-Warren et le site Chorème	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Centres de documentation institutionnels ou gouvernementaux											
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Office National du Film (ONF)	X	X	X	X		X	X	X	X		
Musée d’art contemporain	X	X	X			X	X	X	X	X	X
Musée de la civilisation du Québec	X	X	X	X				X			X
Société Radio-Canada	X		X								
Dance Collection Danse	X	X	X			X	X	X		X	X
La Cinémathèque québécoise	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Compagnies ou organismes											
Centre de documentation Tangente	X	X	X								
Regroupement Québécois de la danse (RQD)	X	X	X						X	X	X
Centre de documentation Marius-Barbeau		X					X	X			X

ANNEXE E : Typologie des documents

Nom et coordonnées du centre de documentation	Monographies (livres)	Rapports, études, mémoires et thèses	Périodiques	Dossiers thématiques	Documents audiovisuels	Documents sonores	Documents visuels	Costumes et accessoires	Autres
Écoles et universités									
Bibliothèque des arts de l'UQAM 400, rue Sainte-Catherine Est (Mtl) Site et page web: http://www.bibliotheques.uqam.ca/bibliotheques/arts/index.html http://rondeau.labunix.uqam.ca/subsplus/subjects/danse#181 Directrice de la bibliothèque : Patricia Black 514-987-3000 poste 3160	X	X	X Presque tous les périodiques existants en danse	X Dossiers d'artistes en danse	X Nombreuses vidéos	Consulter la bibliothèque de la musique	X Diapositives (6000)		
Bibliothèque de l'université de Montréal Site web : http://www.bib.umontreal.ca/ Bibliothécaire en histoire de l'art : Payette, Luce 514-343-6111, poste 2628	X	X	X		X	X			
Bibliothèque de l'Université Concordia <u>Bibliothèque Vanier</u> 7141, rue Sherbrooke Ouest (Mtl) <u>Bibliothèque Webster</u> 1400, Blvd de Maisonneuve Ouest, Mtl Site et page web : http://library.concordia.ca/ http://library.concordia.ca/research/subjects/dance/ Responsable de la documentation : Jared Wiercinski 514-848-2424 poste 7726	X	X	X		X Vidéos (Autres : vidéos numérisées des finissants sur le site du département de danse)	X (Disques et vinyles)			X Ressources en lignes : - Périodiques - Encyclopédies et dictionnaires - Bases de données - Compagnies - Événements - Associations - Portails et répertoires en danse

ANNEXE E : Typologie des documents

Nom et coordonnées du centre de documentation	Monographies (livres)	Rapports, études, mémoires et thèses	Périodiques	Dossiers thématiques	Documents audiovisuels	Documents sonores	Documents visuels	Costumes et accessoires	Autres
Bibliothèque de l'université Laval (science humaine et sociale) Pavillon Jean-Charles-Bonenfant 2345, allée des Bibliothèques Québec Site web : http://www.bibl.ulaval.ca/ Responsable de la documentation : Marianne Demers-Desmarais 418-656-3344 poste 7971	X Livres (88) Livres électroniques (14)	X Documents (23)	X Périodiques (9)		X Films (81)	X Disques de musique (146)	X Diapositives (9)		X Partitions musicales (77) Manuels scolaires (9) Ouvrages jeunesse (9) Cartes géographiques (1)
Bibliothèque Vincent-Warren École supérieure de ballet contemporain de Montréal 4816, rue Rivard (Mtl) Site web : http://www.esbcm.org/francais/bibliotheque/apropos.php Chorème http://www.choreme.ca/accueil.htm?lang=fr Bibliothécaire : Marie-Josée Lecours 514-849-4929 no. 231	X		X	X Programmes de spectacles	X	X	X Photographies Estampes Affiches		
LADMMI, École de danse contemporaine 372, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 211 Montréal QC H3B 1A2 Site web : http://www.ladmmi.com/fr/mediatheque-de-ladmmi Technicienne en documentation : Caroline Louisseize 514-866-9814, poste 32	X		X	X	X				

ANNEXE E : Typologie des documents

Nom et coordonnées du centre de documentation	Monographies (livres)	Rapports, études, mémoires et thèses	Périodiques	Dossiers thématiques	Documents audiovisuels	Documents sonores	Documents visuels	Costumes et accessoires	Autres
Centres de documentation institutionnels ou gouvernementaux									
Bibliothèque et archives nationales du Québec (BAnQ) 475, blvd de Maisonneuve Est (Mtl) Site web : http://www.banq.qc.ca/accueil/ Bibliothécaire : 514-873-1100 ou 1 800 363-9028	X Livres électroniques	X	X Périodiques en ligne Articles de périodique	X Programmes de spectacle	X Films et documentaires	X CD, cassettes, disques (33, 45 et 78 tours) Enregistrements non-musicaux (entrevues)	X Estampes Affiches Cartes postales		
Dance Collection Danse 145, George St. (Toronto) Site web : http://www.dcd.ca/ Personne ressource : 416-365-3233 1-800-665-5320	X		X	X Programmes		X Histoires orales		X	X Notes chorégraphiques Expositions virtuelles Outils éducatifs
Société Radio-Canada (SRC) 1400, boul. René-Lévesque Est Montréal Site web : https://www.radio-canada.ca/apropos/nous_joindre/ Pour informations générales : 514-597-6000 ou 1-866-306-4636					X (Environ 75)				

ANNEXE E : Typologie des documents

Nom et coordonnées du centre de documentation	Monographies (livres)	Rapports, études, mémoires et thèses	Périodiques	Dossiers thématiques	Documents audiovisuels	Documents sonores	Documents visuels	Costumes et accessoires	Autres
Compagnies ou organismes									
Centre de documentation Marius-Barbeau 4839, rue de Bordeaux Montréal (Québec) Site web : http://www.cdmb.ca/ Personne ressource : Isabelle Bloas 514-522-1511	X Livres (3000)		X (50)	X Dossiers (1 500)	X (150)	X Disques (1 300)	X Diapositives (7000)	X Costumes (190)	X Notations chorégraphiques (3000 documents) Fonds d'archives privés
Tangente Bureaux administratifs et Centre de documentation 543, rue Sherbrooke Est, Mtl Site web : http://www.tangente.qc.ca/fr/centre_documentation.html Personne ressource : Julie Bilodeau (Archiviste) 514-525-5584 poste 22 documentation@tangente.qc.ca		X Très peu	X Très peu	X Dossiers (2 000)	X Vidéos de danse 650		X Photos dans les dossiers de chorégraphes		
Regroupement québécois de la danse (RQD) 3680, rue Jeanne-Mance, bureau 440 Montréal (Québec) H2X 2K5 Site web : http://www.quebecdanse.org/ (onglet Publications) Pour information : 514-849-4003 info@quebecdanse.org		X	X						

ANNEXE F : Typologie des publics cibles

Nom des centres de documentation	Grand Public		Milieu de la danse et de la culture					Milieu académique	
	Adultes	Jeunes (enfants et adolescents)	Critiques en danse	Organismes culturels et organes de diffusion	Compagnies, troupes de danse et chorégraphes indépendants	Danseurs	Amateurs de danse	Professeurs, pédagogues et chercheurs	Etudiants
Ecoles et universités									
Bibliothèque des arts de l’UQAM	X		X	X	X	X	X	X	X
LADMMI, École de danse contemporaine					X	X	X	X	X
Bibliothèque de l’Université Concordia	X		X	X	X	X	X	X	X
Bibliothèque de l’Université Laval	X							X	X
Bibliothèque de l’Université de Montréal (UdM)	X							X	X
Bibliothèque de la danse Vincent-Warren et le site Chorème	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Centres de documentation institutionnels ou gouvernementaux									
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Office national du Film (ONF)	X								
Musée d’art contemporain	X			X	X	X	X	X	X
Musée de la civilisation du Québec	X	X							
Société Radio-Canada	X	X	X		X	X	X		
La Cinémathèque québécoise	X								
Compagnies ou organismes									
Centre de documentation Tangente			X	X	X	X	X	X	X
Centre de documentation Marius-Barbeau					X	X	X	X	X
Regroupement québécois de la danse (RQD)			X	X	X	X		X	X

ANNEXE G : Typologie des liens web externes

Noms des centres de documentation	Associations et organisations en danse	Lieux et organes de diffusion de la danse	Compagnies de danse	Ecoles de danse	Bibliothèques, archives et bases de données du Québec	Outils de référence et périodiques en danse
Ecoles et universités						
Bibliothèque de l’Université du Québec à Montréal (UQAM)	X	X	X	X	X	X
LADMMI, École de danse contemporaine	X			X	X	
Bibliothèque de l’Université Concordia	X	X	X		X	X
Bibliothèque de l’Université Laval	—	—	—	—	—	—
Bibliothèque de l’Université de Montréal (UdM)	—	—	—	—	—	—
Bibliothèque Vincent-Warren de l’ESBC	X	X	X	X	X	X
Centres de documentations institutionnels ou gouvernementaux						
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)						
Office national du Film (ONF)						
Musée d’art contemporain	X		X		X	X
Musée de la civilisation du Québec	—	—	—	—	—	—
Société Radio-Canada	—	—	—	—	—	—
Compagnies ou organismes						
Centre de documentation Tangente	X	X	X	X	X	
Regroupement québécois de la danse (RQD)	X	X	X	X	X	
Marius-Barbeau	X	X	X	X	X	

ANNEXE H : Typologie des partenariats

Noms des centres de documentation	Partenaires publics	Partenaires académiques et centres de documentation	Partenaires culturels et du milieu de la danse (organismes)	Partenaires médiatiques	Partenaires privés	Dons, mécénat et parrainage
Ecoles et universités						
Bibliothèque de l’Université du Québec à Montréal (UQAM)	X	X	X			
LADMMI, École de danse contemporaine	X	X	X		X	
Bibliothèque de l’Université Concordia	X	X				
Bibliothèque de l’Université Laval	X	X				
Bibliothèque de l’Université de Montréal (UdM)	X	X				
Bibliothèque de la danse Vincent-Warren	X	X	X	X	X	X
Centres de documentations institutionnels ou gouvernementaux						
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAAnQ)	X	X		X		
Office national du Film (ONF)	X	X		X	X	
Musée d’art contemporain	X	X	X	X	X	X
Musée de la civilisation du Québec	X	X	X	X	X	
Société Radio-Canada	X			X		
Compagnies ou organismes						
Centre de documentation Tangente	X		X	X	X	
RQD	X		X	X		
Centre de documentation Marius-Barbeau	X	X				X